

Evaluation Rapide de l'Impact COVID-19 sur la Sécurité Alimentaire, Moyens d'Existence et Production Agricole

(SAMEPA, 2020)



@Octobre 2020

Table des matières

Liste des acronymes	4
REMERCIEMENTS	5
I-Résumé exécutif	6
II- Introduction	10
III-Méthodologie	11
IV-Présentation des résultats de l'étude	16
4. 1- <i>Présentation résultats volet ménage</i>	16
4.1.1 – Situation d'insécurité alimentaire.....	16
4.1.2 Profils des ménages en insécurité alimentaire	26
4.1.3 Chocs subis par les ménages, connaissances et comportement face à la COVID-19 31	
4.1.4 Perspectives et besoins prioritaires des ménages pour les 6 prochains mois.....	32
4.1.5 Evolution de la situation de la sécurité alimentaire dans le contexte de la COVID-19 33	
4.2- <i>Présentation des résultats- Volet communautaire (évaluation de la campagne agricole).</i>	35
4.2.1- Situation de la production agricole	35
4.2.2- Impact de la crise sanitaire sur les activités agricoles	42
4.2.3- Estimation de la performance de la campagne agricole de printemps par rapport à la normale	42
4.2.3- Situation de l'élevage printemps 2020	45
4.2.4- Besoins prioritaires des agriculteurs et les perspectives	47
4.3- <i>Présentation des résultats- Volet communautaire (évaluation marché).</i>	48
4.3.1- Disponibilité et approvisionnement.....	48
4.3.2- Accès aux produits alimentaires	50
4.3.4- Contraintes des commerçants contexte coronavirus	54
4.3.5- Capacité de réponse des commerçants	54
V- Conclusion	56
VI-Recommandations	57

Listes des graphiques, tableaux et cartes

Graphique 1. Score de consommation alimentaire par ZME	17
Graphique 2. Score de consommation alimentaire dans la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince	18
Graphique 3. Score de consommation alimentaire selon le sexe du chef de ménage	18
Graphique 4. Score de diversité alimentaire par ZME	19
Graphique 5. Score de diversité alimentaire par commune (ZM PaP)	20
Graphique 6. Score de diversité alimentaire selon le sexe du chef de ménage	20
Graphique 7. Échelle de la faim selon la ZME	21
Graphique 8. Échelle de la faim par commune dans la ZM de PaP	22
Graphique 9. Échelle de la faim selon le sexe du chef de ménage	23
Graphique 10. Stratégie d'adaptation alimentaire par zone de ME	24
Graphique 11. Profil d'insécurité alimentaire selon la localisation des ménages	26
Graphique 12. Indice réduit des stratégies d'adaptation selon le milieu de résidence	27
Graphique 13. Stratégie liée aux moyens d'existence selon le milieu de résidence.....	28
Graphique 14. Source de revenus selon le milieu de résidence (rural/urbain)	29
Graphique 15. Impact de la COVID sur les revenus des ménages par milieu de résidence	30
Graphique 16. Disponibilité d'engrais chimique	37
Graphique 17. Échelle de disponibilité des semences par groupes de produits	38
Graphique 18. Disponibilité de la main-d'œuvre agricole selon les départements pour la campagne de printemps 2020	39
Graphique 19. Niveau d'affectation des plantes par des maladies et prédateurs selon les départements au cours de la campagne de printemps 2020	40
Graphique 20. Pourcentage de ménage par type de chocs	41
Graphique 21. Facteurs de blocage à l'agriculture par département	41
Graphique 22. Impact de la crise sanitaire associée à la COVID-19 sur l'agriculture	42
Graphique 23. Variation de la taille du cheptel des ménages par rapport à l'année précédente.....	46
Graphique 24. Besoins prioritaires des agriculteurs.....	47
Graphique 25. Appréciation de la disponibilité des produits importés.....	48
Graphique 26. Appréciation de la disponibilité des produits importés.....	49
Graphique 27. Difficultés d'approvisionnement par département.....	50
Graphique 28. Tendance des prix des produits alimentaires sur les marchés	51
Graphique 29. Tendance du panier alimentaire.....	51
Graphique 30. Evolution du taux d'augmentation de la valeur du panier alimentaire en rythme annuel et mensuel	52
Graphique 31. Appréciation de la demande par département.....	53
Graphique 32. Appréciation de la demande par produit.....	53
Graphique 33. Principales contraintes des commerçants	54
Graphique 34. Capacité de réponse des commerçants par département.....	55

Tableau 1. Plan d'échantillonnage de l'évaluation	13
Tableau 2. Pourcentage de ménages adoptant différents types de stratégies de survie dans l'ensemble du pays	25
Tableau 3. Comparaison de la situation de la sécurité alimentaire par rapport à l'année dernière	34
 Carte 1. Répartition par département des ménages à faible consommation alimentaire	17
Carte 2. Différence de végétation	35
Carte 3. Carte de la performance céréalière de la campagne de printemps 2020 par rapport à une année normale	43
Carte 4. Carte de la performance céréalière de la campagne de printemps 2020 par rapport à une année normale	44
Carte 5. Carte de la performance céréalière de la campagne de printemps 2020 par rapport à une année normale	45

Liste des acronymes

CNSA : Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire

IHSI : Institut Haïtien de la Statistique et d'Informatique

ENUSAN : Enquête Nationale d'Urgence de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle

GIS : Geographic Information System/Système d'information géographique

SCA : Score de consommation alimentaire

SDA : Score de diversité alimentaire

SDE : Section d'énumération

ZME : Zone de moyen d'existence

ZM de PàP : Zone métropolitaine de Port-au-Prince

SAMEPA : Sécurité Alimentaire, Moyens d'Existence et Production Agricole

REMERCIEMENTS

La CNSA reste fidèle à l'accomplissement de l'une des composantes de sa mission qui consiste à informer les décideurs en temps de crise et en temps normal de l'évolution des conditions de sécurité alimentaire en Haïti. C'est dans ce contexte que s'inscrit ce rapport qui est le fruit d'une initiative conjointe entre la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) et l'Unité de Statistiques et d'Informatique (USAI) qui relèvent du Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et le Programme Alimentaire Mondiale (PAM).

La CNSA voudrait adresser ses sincères remerciements à la FAO et au PAM qui ont contribué au financement de cette enquête. Elle tient également à remercier toutes les institutions qui ont participé techniquement à la réalisation de cette enquête : l'USAI du MARNDR, la FAO et le PAM

Un remerciement spécial est adressé à l'équipe de rédaction qui a travaillé sous la direction de Jean Ulysse Hilaire (CNSA). Des remerciements chaleureux sont aussi adressés à l'endroit de Jude Dimanche et Jean Carrel Norceide pour leur inestimable apport à tout le processus. Des remerciements vont aussi à l'endroit des autorités administratives au niveau déconcentré et décentralisé (Directions départementales, Mairies et CASEC) et des responsables départementaux des observatoires de sécurité alimentaires pour n'avoir ménagé aucun effort afin de faciliter la planification et le bon déroulement des enquêtes de ménages et des focus group au niveau de leurs zones administratives respectives.

Pour finir, la Coordination de la CNSA s'en voudrait de ne pas remercier, d'une façon spéciale, le Consultant Pierre Anthony Garraud, Statisticien principal, pour son précieux appui technique et méthodologique ainsi que les membres de l'Equipe technique de la CNSA comme : André Loudor, Abimael Pierre et Carlo Mont-Louis pour leur esprit de sacrifice et leur attachement au travail.

Les remerciements s'étendent à la direction administrative de la CNSA et le staff qui y est affecté ainsi qu'à tous ceux et toutes celles qui directement et indirectement ont contribué à la réalisation de cette enquête.

Harmel CAZEAU, Coordonnateur de la CNSA

I-Résumé exécutif

1. La crise COVID-19 est venue aggraver une crise alimentaire sévère qui touche déjà 40% de la population (Analyse IPC Oct 2019). La pandémie COVID-19, apparue en Chine en décembre 2019, a déjà atteint plus de 212 pays et plus de 4 millions de personnes sont déjà victimes. Les premiers cas de contamination en Haïti ont été signalé le 19 mars 2020, aujourd'hui le nombre de victimes s'élèvent à 9026 dont 232 décès. Des restrictions et / ou des mesures de quarantaine sont mis en place par les pays affectés afin de réduire la transmission et freiner la propagation du virus. Le gouvernement haïtien a décrété l'état d'urgence sanitaire, en mars 2020, qui a été renouvelé en avril en imposant également toute une série de mesures en vue d'en limiter la propagation. De surcroit, beaucoup d'incertitude planaient en ce qui concerne la performance de la campagne agricole en raison, d'une part, du manque d'appui en intrants nécessaires pour la mise en place de la campagne agricole et, d'autre part, des conditions agro-climatiques peu clémentes. Cette succession de chocs a aggravé la situation de précarité dans laquelle se trouvaient des millions d'Haïtiens à l'échelle du pays. Dans ce contexte, il s'avère nécessaire de disposer des informations pertinentes sur les impacts de la pandémie sur la disponibilité et l'accessibilité alimentaire, les moyens de subsistances des populations rurales et leurs stratégies d'adaptation afin de mettre à jour les cartes IPC et l'estimation de la population en situation d'insécurité alimentaires pour permettre au gouvernement haïtien et aux acteurs du secteur sécurité alimentaire de mieux orienter leurs interventions.
2. Les résultats de ce document sont issus d'une enquête réalisée au mois de juin 2020 auprès d'un échantillon représentatif de la population haïtienne constituée de 3062 ménages dont 2097 ménages dans les zones rurales d'Haïti et 898 dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince. Ces zones rurales sont constituées de 21 zones d'analyse, basées sur les zones de moyens d'existence de 2015, à l'intérieur de chaque département. Quant à la zone urbaine, elle a couvert les six communes de l'aire urbaine de Port-au-Prince, à savoir : Port au Prince, Carrefour, Pétion-Ville, Delmas, Cité Soleil et Tabarre. La partie urbaine de la commune de Croix des Bouquet a été également prise en compte. Le découpage en zones d'analyse de ces communes urbaines s'est basé sur une analyse précédente des différents types d'habitats et de richesses relatives qui composent les communes, répartie dans trois catégories : quartiers très pauvres, quartiers pauvres, ou quartiers moyens et mieux lotis. Contrairement à la dernière enquête ENUSAN, seuls les quartiers très pauvres ont été considéré dans cette enquête. Ainsi, la zone urbaine a été découpée en 7 zones d'analyse.
3. L'analyse du score de consommation alimentaire (SCA) révèle que 39% de la population a une consommation alimentaire inadéquate (score de consommation alimentaire pauvre ou limite) avec des pics au niveau des zones de moyen d'existence de la Grand 'Anse HT08

(72%), du Nord-Ouest HT02 (61%), de l'Ouest HT05 (58%), Ouest HT01 et du Sud-Est HT07 (51%). Si la proportion moyenne des ménages ayant une consommation alimentaire inadéquate est légèrement plus élevée en milieu rural (43%) que dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince (39%), plus de la moitié des ménages (53%) de Cité Soleil (56%) et de Delmas (57%) ont une consommation alimentaire inadéquate.

4. La prévalence de l'insécurité alimentaire selon le score de consommation alimentaire et de l'échelle de la faim est plus élevée chez les ménages dirigés par des femmes (40.9% ; 12.8%) que ceux ayant pour chef un homme (38.5% ; 9.9%). Par contre, la prévalence de l'insécurité alimentaire selon le score de diversité alimentaire est quasiment la même chez les ménages dirigés par des femmes (20.1%) que ceux dirigés par des hommes (20.2%).
5. La hausse des prix des produits alimentaires de base (33.5%), l'augmentation des prix des intrants agricoles (25.3%), la perte de revenu ou la diminution de salaire (11%) sont les principaux chocs subis par les ménages durant les 6 derniers mois précédant l'enquête. Parmi les ménages ayant été affectés par un choc, 12.9 % ont été contraint de mendier pour faire face à ce choc.
6. Plus de 6 ménages sur 10 ont adopté des mécanismes d'adaptation ayant un impact négatif sur les moyens d'existence pour faire face à leurs besoins alimentaires. Les ménages vivant en zones rurales ont davantage eu recours aux stratégies d'adaptation de crise et d'urgence (45%) en comparaison à ceux du milieu urbain (40.7%). Parmi ces ménages :
 - 14.4% ont adopté des stratégies d'adaptation « d'urgence » telles que la vente de maisons, de terres ou des dernières femelles
 - 26,5% ont adopté des stratégies de « crise » comme la vente d'actifs productifs ou la consommation de stocks de semences.
 - 30.6 % ont adopté au moins une stratégie de « stress » telles que le recours à l'emprunt ou au crédit pour l'achat de nourriture.
7. La situation est particulièrement critique au niveau des zones des zones Nord-ouest HT01, HT02 et Artibonite HT07 où plus de 6 ménages sur 10 ont eu recours à des stratégies d'urgence.
8. Les ménages enquêtés se sont montrés plutôt pessimistes sur l'avenir avec plus de 63% des personnes interrogées qui pensent que la situation va s'empirer ; 10.6% pense que la situation va rester la même ou s'améliorer tandis que 26% n'ont pas d'avis sur la question.

9. La principale source de revenu pour les ménages urbains est constituée par des activités salariales alors que pour les ménages ruraux, elle est composée surtout des activités issues du secteur primaire. En milieu rural comme en milieu urbain, le petit commerce représente la deuxième source de revenu tant pour les ménages urbains que pour ceux du milieu rural avec respectivement 33.3% et 28.5% des ménages l'ayant désigné comme deuxième source de revenus.
10. La crise sanitaire du coronavirus a provoqué une diminution de revenu pour plus 85% des ménages et renvoie près de 10% au chômage. La proportion des ménages urbains (98.9%) affectée négativement par la COVID-19 est plus élevée que celle du milieu rural (94.1%). Si les ménages **urbains sont plus touchés par le chômage** (15.8% en milieu urbain contre 7.8% en milieu rural), **les ménages ruraux sont plus concernés par la baisse de revenu** (86.8 % en milieu rural contre 83.1% en milieu urbain). 97.5% des ménages affirment disposer des informations relatives à la pandémie de la COVID 19 et avoir lavé régulièrement les mains avec de l'eau ou des solutions hydroalcooliques; 85% des ménages ont déclaré avoir mis un cache nez dans les lieux publics; 60.7% des ménages déclarent qu'ils ont respecté la distanciation sociale (1.5 m) et seulement 5.2% utilisent des lunettes de protection.
11. Pour la production céréalière, l'évaluation de la campagne 2020 montre que 68 communes sur 71, soit 96% des communes, ont connu une production inférieure à la production normale et 41% des communes ont connu une production largement inférieure (moins de 75% par rapport à la normale). Seulement 3 communes connaissent une production qui avoisine la production normale, il s'agit de La Victoire, Acul du Nord et Saint-Michel.
12. En ce qui a trait à la production des légumineuses , à l'échelle nationale, 66 sur 70 des communes enquêtées ont enregistré une production inférieure à la normale et 35 communes ont enregistré une production réduite de de 75% par rapport à la normale. Seules les communes de La Victoire et Saint-Michel ont connu une production proche de la normale. Les cultures de tubercules ont été les moins affectées par cette réduction de la production pendant cette campagne de printemps avec 20% des communes qui ont enregistré une production proche de la normale voire même supérieure à la normale
13. A l'échelle nationale, environ 8 ménages sur 10 déclarent que la taille de leur cheptel a diminué et 3 sur 10 ont déclaré que la taille a beaucoup diminué.
14. En ce qui concerne l'évaluation des marchés, plus de 8 commerçants sur 10 ont mentionné une abondance/disponibilité moyenne des produits importés sur les différents marchés. Alors que localement nos informateurs observent plutôt une faible disponibilité voire même une indisponibilité de produits alimentaires locaux. Dans tous

les départements, plus de 50% des commerçants ont des difficultés d'approvisionnement. Environ 8 commerçants sur 10 ont fait état d'une hausse considérable des prix des produits alimentaire figurant dans le panier alimentaire, mis à part le maïs local qui a été mentionné par 50% des commerçants enquêtés. Plus de 60% des commerçants ont mentionné une demande inférieure à la demande en général mis à part la farine, le sucre et l'huile. Environ 32% des commerçants sont en mesure de renflouer les stocks en moins d'une semaine et 86% pourront le faire en moins de 2 semaines

II- Introduction

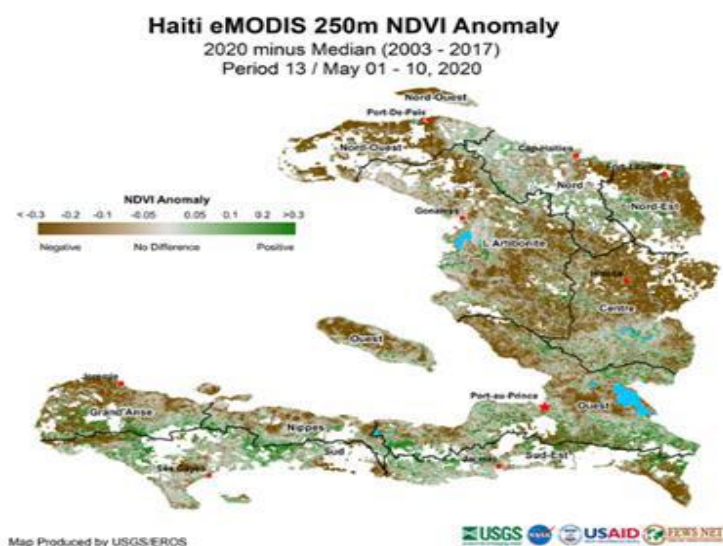
2.1- Contexte

La crise COVID-19 est venue aggraver une crise alimentaire sévère qui touche déjà 40% de la population (Analyse IPC Oct 2019). La pandémie COVID-19, apparue en Chine en décembre 2019, a déjà atteint plus de 218 pays et plus de 4 millions de personnes sont déjà victimes. Les premiers cas de contamination en Haïti ont été signalé le 19 mars 2020, aujourd'hui (26 octobre 2020) le nombre de victimes s'élèvent à 9026 dont 232 décès. Des restrictions et / ou des mesures de quarantaine sont mis en place par les pays affectés afin de réduire la transmission et freiner la propagation du virus. Le gouvernement haïtien a décrété l'état d'urgence sanitaire, en mars 2020, qui a été renouvelé en avril en imposant également toute une série de mesures en vue d'en limiter la propagation.

Tant sur le plan international que national, le choc induit par la pandémie COVID-19 a des conséquences négatives sur l'économie et les chaînes d'approvisionnement alimentaire. Sur le plan international, le choc se traduit par des perturbations au niveau de l'offre, de la demande et des chaînes de distribution. Sur le plan national, outre les perturbations de l'offre, de la demande et des chaînes d'approvisionnement, il se traduit par des changements dans les moyens de subsistance et les stratégies d'adaptation des populations.

De plus, en raison des restrictions imposées par le gouvernement, les agences humanitaires ainsi que le gouvernement ont éprouvé de grandes difficultés à mener leurs activités en raison de problèmes logistiques et sécuritaires. A souligner que ces activités étaient déjà affectées par des mouvements de protestation de large ampleur au cours des mois de septembre à novembre 2019.

De surcroit, beaucoup d'incertitude planent en ce qui concerne la performance de la campagne agricole en raison, d'une part, du manque d'appui en intrants agricoles nécessaires pour la mise en place de la campagne agricole et, d'autre part, des conditions agro-climatiques encore une fois peu clémentes (voir carte de végétation ci-contre).



Cette succession de chocs a aggravé la situation de précarité dans laquelle se trouvaient des millions d'Haïtiens à l'échelle du pays.

Dans ce contexte, il s'avère nécessaire de disposer d'informations pertinentes sur les impacts de la pandémie sur la disponibilité et l'accessibilité alimentaire, les moyens de subsistances et les stratégies d'adaptation des populations afin de pouvoir faire la mise à jour des cartes IPC et l'estimation de la population en situation d'insécurité alimentaires ; ce qui permettra au gouvernement haïtien et aux acteurs du secteur sécurité alimentaire de mieux orienter leurs interventions.

De ce fait, la CNSA et ses partenaires (USAI, FAO, PAM etc.) ont réalisé une évaluation rapide de l'impact de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire des ménages ruraux et urbains dans l'objectif de pouvoir alimenter la mise à jour de l'IPC au mois de septembre 2020.

2.2- Objectifs de l'évaluation

L'évaluation visent les objectifs suivants :

- Mesurer les impacts de la crise actuelle, particulièrement la pandémie liée à la COVID-19 sur la consommation alimentaire des ménages, les moyens d'existence et les stratégies d'adaptation des ménages
- Identifier les principaux besoins des ménages
- Mesurer les impacts de la crise en particulier sur les marchés (Accès, Disponibilités, Demande, Prix, ...)
- Évaluer les effets de la crise en particulier de la COVID-19 sur le déroulement de la campagne agricole de printemps 2020.
- Faire des projections concernant l'évolution probable de la situation dans les 3 à 6 prochains mois via une analyse IPC ;
- Formuler des recommandations en faveur d'interventions à court et moyen termes.

III-Méthodologie

Pour l'évaluation des effets de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire, moyen d'existence et de la production agricole, une approche méthodologique, privilégiant une approche quantitative et qualitative a été adoptée. L'approche quantitative a été utilisée pour l'enquête ménage et la qualitative au niveau communautaire.

3.1.- Volet Ménage

Le questionnaire comprend 4 modules :

➤ Le module consommation permettant de calculer :

- Le Score de consommation alimentaire (SCA), le Score de Diversité Alimentaire (SDAM)

➤ Le module stratégies de survie permettant de calculer

- L'indice de stratégies d'adaptation réduit (rCSI)

- Stratégies d'adaptation liées aux moyens d'existence (Le % de ménage ayant recours à des stratégies de stress, de crise ou d'urgence)

➤ Le module sur les moyens d'existence permettant de mettre en évidence les changements dans les sources de revenus (principales sources de revenu avant et pendant la crise)

➤ Module sur l'agriculture permettra d'évaluer les effets de la crise liée à la COVID-19 sur le déroulement de la campagne agricole de printemps. Une partie des effets de la COVID- 19 sont prises en compte via des focus group.

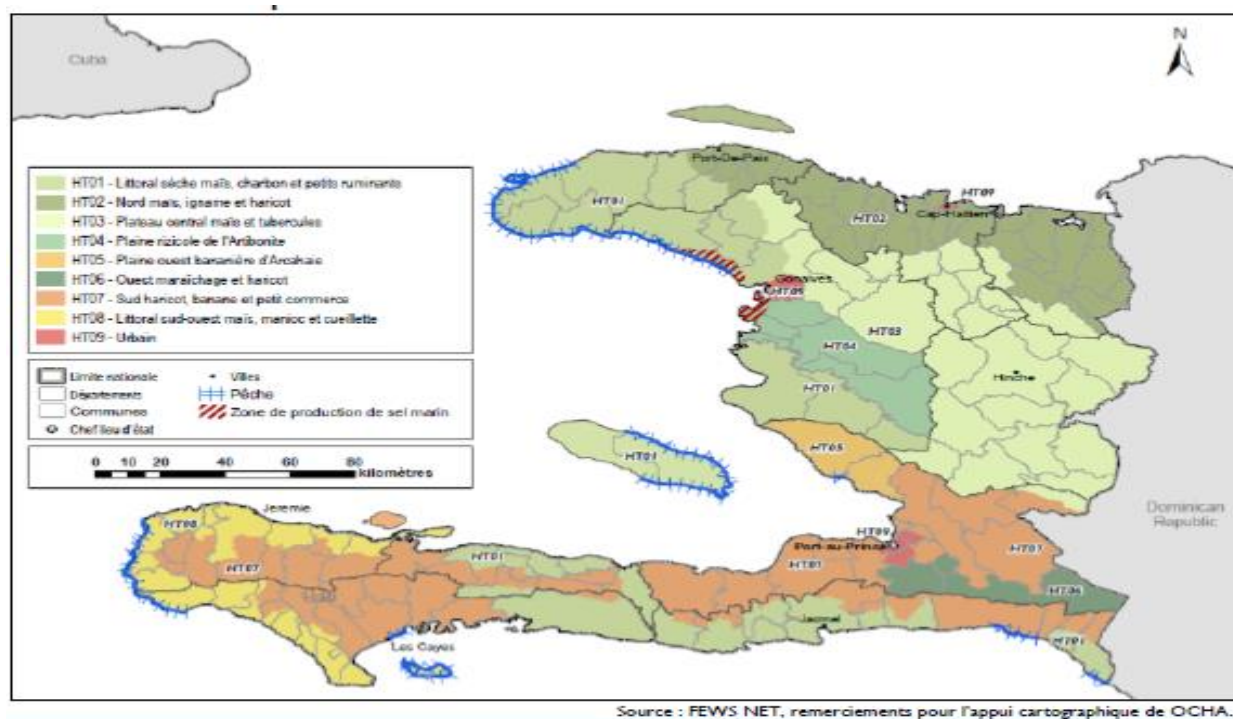
➤ Module sur les besoins prioritaires des ménages permettant de mettre en évidence les trois besoins prioritaires des ménages

3.1.2.-Echantillonnage

Nous avons gardé les mêmes strates que l'Enquête Nationale d'Urgence de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (ENUSAN 2019) basées sur une superposition de la carte des moyens d'existence de 2015 et celle des départements pour les zones rurales. Pour la zone métropolitaine, la stratification est basée sur la classification des quartiers en fonction de leur niveau de richesse. Toutefois les quartiers les plus aisés de la zone métropolitaine de Port au Prince n'ont pas été pris en compte et les quartiers pauvres et très pauvres ont été regroupés. On avait donc au total 21 pour le milieu rural et 7 pour la zone métropolitaine de Port au Prince.

Compte tenu des critères d'exigence de l'approche IPC, un minimum de 90 ménages a été tiré au niveau de chacune des strates considérées (voir tableau ci-dessous). On avait donc enquêté un échantillon de 3062 ménages soit 2120 pour le milieu rural et 942 pour la zone métropolitaine.

Tenant compte du contexte actuel où l'enquête face à face est pratiquement difficile, nous avons privilégié une enquête par téléphone. Le choix des ménages a été fait dans la base de données de l'ENUSAN 2019. Un choix aléatoire a été fait à partir des ménages enquêtés en 2019 disposant d'un téléphone.



Carte des moyens d'existence.

Compte tenu des critères d'exigence de l'approche IPC et du contexte sanitaire précaire de la réalisation de la collecte des données un minimum de 90 ménages a été tiré au niveau de chacune des strates considérées à raison de 20 clusters par zone et 5 ménages par cluster. A ce chiffre on a ajouté 10% de ménages supplémentaires pour prendre en compte les cas de non réponse. Il convient de rappeler que l'enquête ENUSAN de 2019 a été considérée comme base de sondage

Tableau 1. Plan d'échantillonnage de l'évaluation

Enquete impact COVID-19_ SAMEPA - Echantillonnage			
Zones Rurales	Département	Strate	Nbre total de ménage réalisé
	Artibonite	Art. HT01	101
		Art. HT03	102
		Art. HT04	100
	Centre	Centre HT03	100
	Grand-Anse	Grande Anse HT07	100
		Grande Anse HT08	100
	Nippes	Nippes HT01	100
		Nippe HT07et HT08	101
	Nord	Nord HT02 et HT03	100
	Nord-Est	Nord-Est HT02 et HT03	100
	Nord-Ouest	Nord-ouest HT 01	100
		Nord-ouest HT02	103
	Ouest	Oeust HT07 &HT03	100
		Ouest HT01-La Gonave	106
		Ouest HT05	100
		Ouest HT06	100
	Sud	Sud HT01	100
		Sud HT07	105
		Sud HT08	101
	Sud-Est	Sud'est Ht01	101
Sud'est Ht07		99	
SOUS-TOTAL			2,120
Zones Rurales	Zone métropolitaine	Tabarre	105
		Carrefour 1	162
		Soleil 1	141
		Delmas 2	121
		P-au-P 1	150
		Croix des bouquets 1	166
		PETION-VILLE 1	96
SOUS-TOTAL			941
TOTAL			3,061

L'échantillon urbain a couvert les 6 communes de la zone métropolitaine de Port au Prince à savoir : Port au Prince, Carrefour, Pétion-Ville, Delmas, Cite Soleil, Tabarre. La partie urbaine de

la commune de Croix des Bouquet a été également prise en compte en raison du fait que cette zone constitue une zone d'extension importante pour la zone métropolitaine.

L'échantillonnage pour la présente enquête (SAMEPA, 20) dans les strates urbaines prend en compte ce découpage, de manière à permettre une estimation des indicateurs de la sécurité alimentaire pour chaque bloc (type) de quartier au sein de chacune des communes. Contrairement à l'enquête de 2019, cette année, les quartiers pauvres et très pauvres de ces communes ont été fusionnés en raison qu'il n'existe pas une différence significative entre eux, selon l'analyse des données de l'ENUSAN, à l'exception de cité Soleil.

3.2.- Enquête communautaire

Des entretiens individuels et des focus groupes avec des notables ayant des connaissances pertinentes sur des thématiques liées aux filières agricoles (production et transformation), au fonctionnement des marchés ont été réalisés. Les discussions avec les groupes ont été conduites par des gens ayant des compétences dans les techniques participatives (Les cadres techniques de l'USAI, de la CNSA et les Secrétaires techniques des observatoires de sécurité alimentaires). A l'instar des informations quantitatives, les données qualitatives ont servi également à alimenter l'analyse IPC. Ainsi, afin d'avoir des informations qualitatives représentatives au niveau national et par zone de moyen d'existence, un échantillon 208 focus group est reparti selon par département et zone de moyen d'existence. Cette répartition prend également compte des zones agro écologiques (zone aride, semi humide et humide...). Voir en annexe la répartition de l'échantillon.

• Tenue des Groupes de réflexion/Interviews des Informateurs clés

Compte tenu du rôle qu'ils peuvent jouer dans le développement économique et social des communautés et de l'influence que peuvent avoir les restrictions liées à la lutte contre la COVID-19 sur le fonctionnement du système de production agricole(élevage, pêche), de la transformation des produits agricoles ainsi que de leur commercialisation et de leurs actions sur la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages et de leurs aptitudes à renseigner sur les conditions de vie dans ces communautés, les acteurs suivants ont été ciblés pour la tenue des focus group et la conduite des entretiens:

- Associations des producteurs, de planteurs et pêcheurs
- Associations des entrepreneurs ou coopérative de production agricole /Commerçants
- Association de transformateurs de produits agricoles (fruits, légumes.....)
- Des autorités administratives locales (CASECS et ASECS)
- Associations des agriculteurs/irrigants
- Associations et ou groupement des femmes
- Club des mères leaders

3.3- Limites de la méthodologie

Nous avons identifié quelques limites à la méthodologie adoptée notamment :

- Le biais lié à la possession ou non du téléphone pour l'enquête ménage (25% des ménages de l'ENUSAN ne disposait pas de téléphone or les ménages les plus pauvres ne disposent pas de téléphone, donc ces ménages n'ont pas été touchés par cette enquête.
- Certains produits importants n'ont pas pu être pris en compte dans l'enquête agricole comme la canne à sucre, l'arbre véritable
- Les unités d'analyse de l'année dernière sont différentes de celle de cette année pour la zone métropolitaine dans la mesure où les quartiers pauvres et très pauvres ont été fusionnés dans la présente enquête et les quartiers moyens n'ont pas été enquêtés.

Toute comparaison avec les précédentes enquêtes de sécurité alimentaire doit être faite avec beaucoup de précaution.

IV-Présentation des résultats de l'étude

4. 1- Présentation résultats volet ménage

4.1.1 – Situation d'insécurité alimentaire

A travers cette évaluation rapide de la sécurité alimentaire dans le contexte de la crise sanitaire associée à la COVID-19, un ensemble d'indicateurs a été prise en compte pour l'appréciation de l'évolution de la situation de la sécurité alimentaire. Cette section de l'analyse vise à faire la présentation des résultats obtenus pour chacun de ces indicateurs. Il s'agit du score de sécurité alimentaire (SCA), du score de diversité alimentaire (SDAM), Échelle de la faim (HHS), des stratégies de survie alimentaire (rCSI) et de moyens d'existence (LCS).

4.1.1.1 Score de consommation alimentaire

La quantité (kcal) et la qualité (nutriments) de l'alimentation sont captées à travers l'indicateur proxy du score de consommation alimentaire. L'indicateur se base sur un rappel de 7 jours concernant le type d'aliments consommées et leur fréquence de consommation.

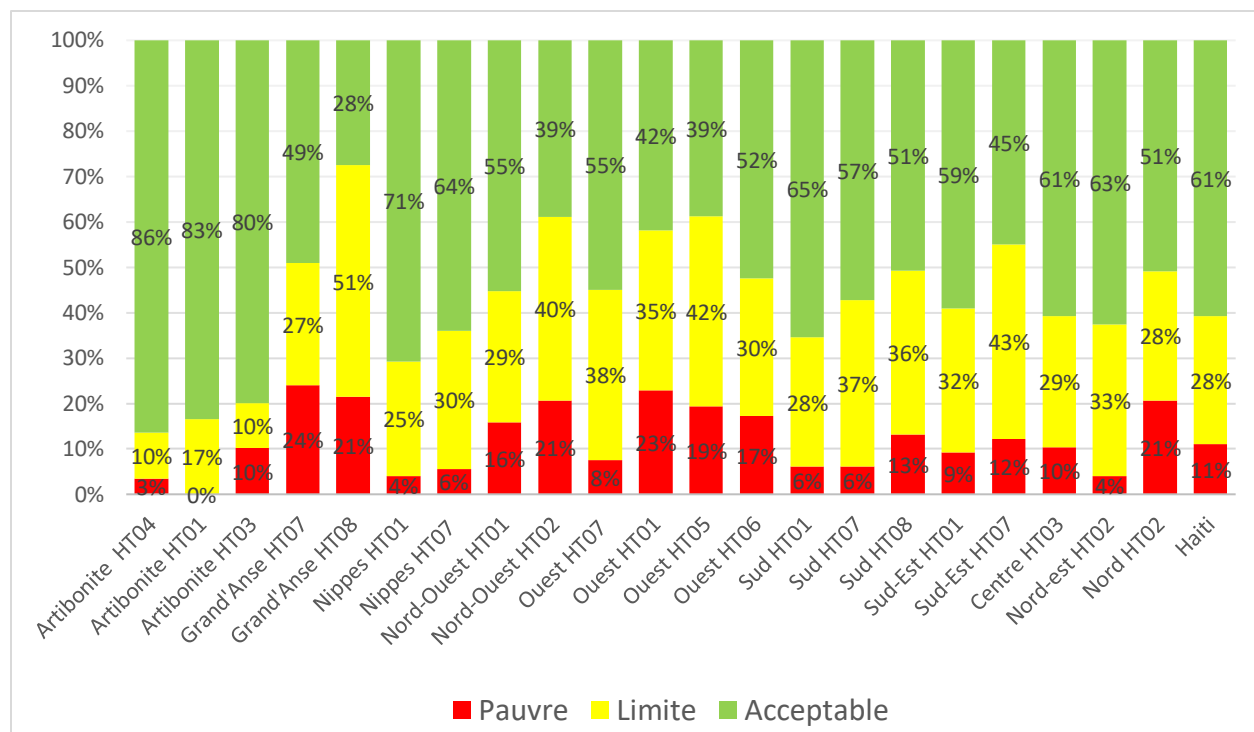
Dans l'ensemble, les résultats de l'enquête SAMEPA 2020 montrent qu'au niveau national, **39 % des ménages ont une consommation alimentaire inadéquate (11% pauvre et 28% limite)** ne leur permettant pas de mener une vie active et saine.

Alors que le régime alimentaire des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre est privée de protéines animales, de légumineuses, de fruits ou de produits laitiers, le régime alimentaire des ménages disposant d'une consommation limite est constitué des céréales et de l'huile, du sucre.

L'analyse du graphique ci-dessous (*Graphique 1*) révèle que les ménages des zones de moyen d'existence de la Grand-Anse HT08, du Nord-Ouest HT02, de l'Ouest HT05, Ouest HT01 et du Sud-Est HT07 ont la consommation alimentaire la plus inadéquate (consommation de faible kilocalorie et pauvre en nutriments). En moyenne 35% des ménages des autres zones de moyen d'existence ont une consommation alimentaire inadéquate, ces zones ont respectivement 72%, 61%, 58% et 51 % de ménages ayant une consommation alimentaire inadéquate. Le pourcentage des ménages avec une consommation alimentaire inadéquate étant constitué de la somme des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre et limite.

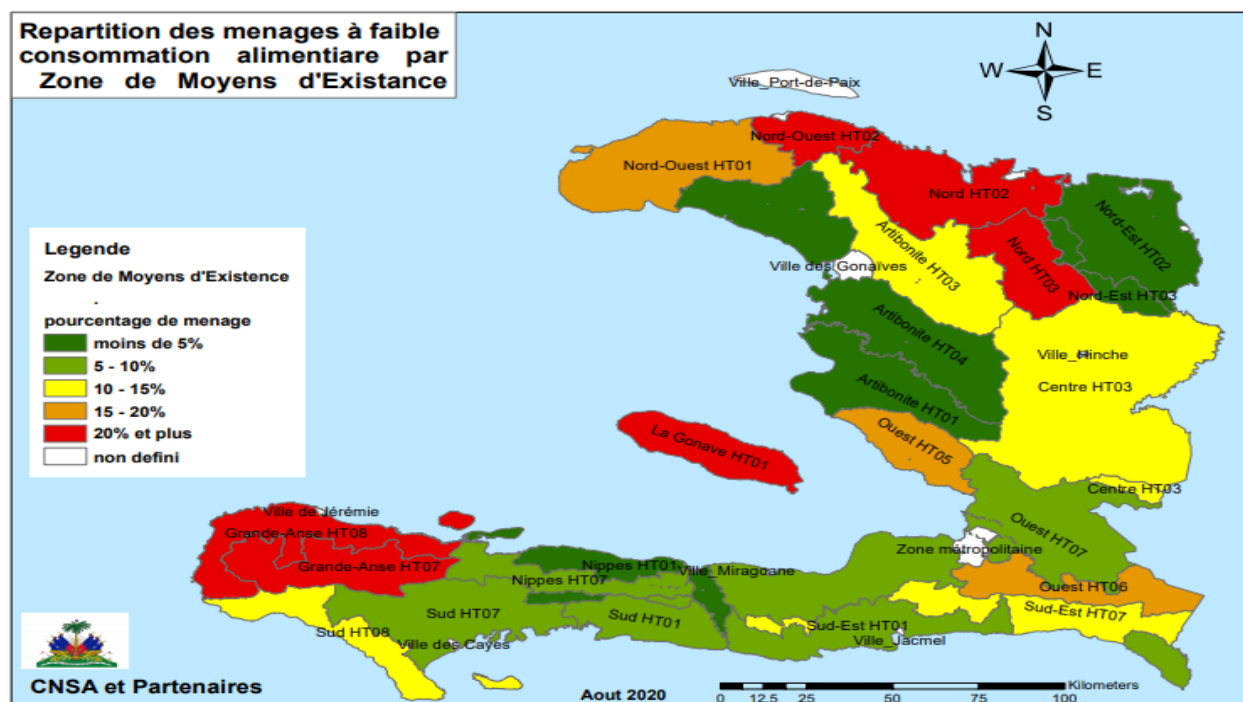
L'analyse des données par département montre que ce sont les départements du Nord-Ouest, de la Grand 'Anse et une partie de l'Ouest (ile de la Gonâve) qui disposent de plus de ménages ayant une faible consommation alimentaire. Voir la Carte 1 dans la page suivante, plus 20% des ménages de ces départements ont une faible consommation alimentaire.

Graphique 1. Score de consommation alimentaire par ZME



Source: CNSA/SAMEPA, 2020

Carte 1. Répartition par département des ménages à faible consommation alimentaire

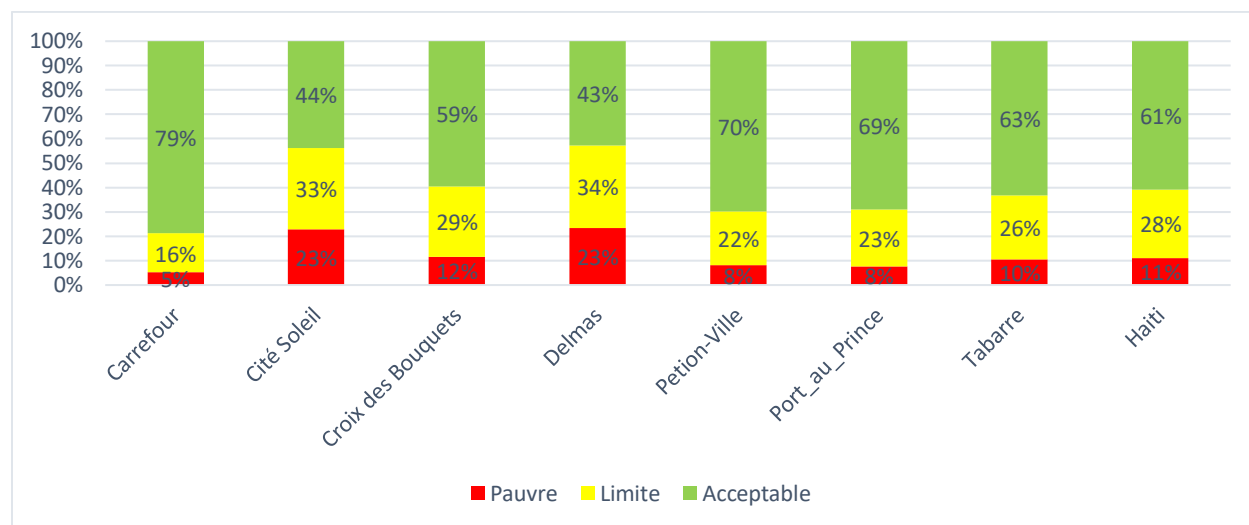


Source: CNSA/SAMEPA, 2020

La proportion moyenne des ménages ayant une consommation alimentaire inadéquate (Pauvre et limite) est légèrement plus élevée en milieu rural (43%) que dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince (39%). Parmi les communes de la zone métropolitaine de Port-au-Prince, la plus

forte proportion des ménages avec une consommation alimentaire inadéquate est observée au niveau des communes de Delmas et de Cité soleil. En effet, plus de la moitié des ménages (respectivement 57% et 56%) de ces deux communes ont une consommation alimentaire inadéquate. Les deux communes ont chacune 23% des ménages avec une consommation alimentaire pauvre. La plus faible proportion des ménages ayant une consommation alimentaire inadéquate dans la zone Métropolitaine de Port-au-Prince est observée dans la commune de Carrefour.

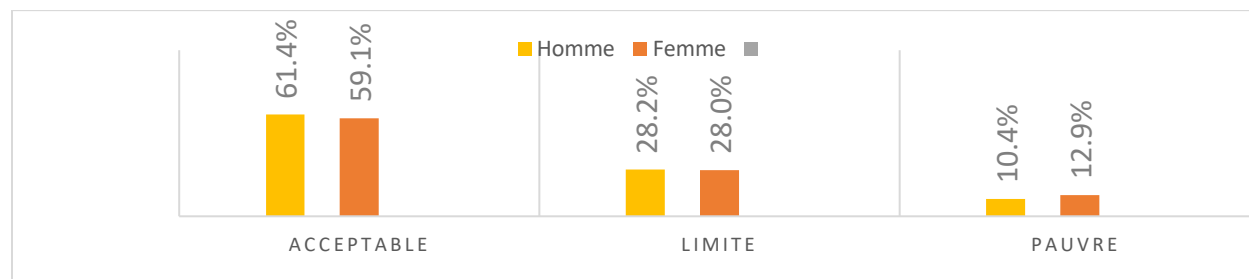
Graphique 2. Score de consommation alimentaire dans la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince



Source: CNSA/SAMEPA, 2020

A première vue, le score de consommation alimentaire ne semble pas être particulièrement influencé par le sexe du chef de ménage. Cependant, en réalisant un test statistique d'indépendance (khi2), on constate qu'il y a une liaison statistiquement significative. L'analyse du graphique suivant, montre que quel que soit le niveau de consommation alimentaire considéré, le pourcentage des ménages selon le sexe du chef de ménage varie très peu. Si pour les pourcentages de consommation pauvre et acceptable, une variation de 2.3 et 2.5 points de pourcentage est respectivement observée entre un chef de ménage homme (10.4%, 61.4%) et chef de ménage femme (12.9 %, 59.1%), aucune variation n'est observée pour la consommation limite. Le test de comparaison de proportion (T-test) permet de conclure que la prévalence d'insécurité alimentaire est plus élevée chez les ménages dirigés par des femmes (40%) que chez les ménages dirigés par les hommes (38%).

Graphique 3. Score de consommation alimentaire selon le sexe du chef de ménage



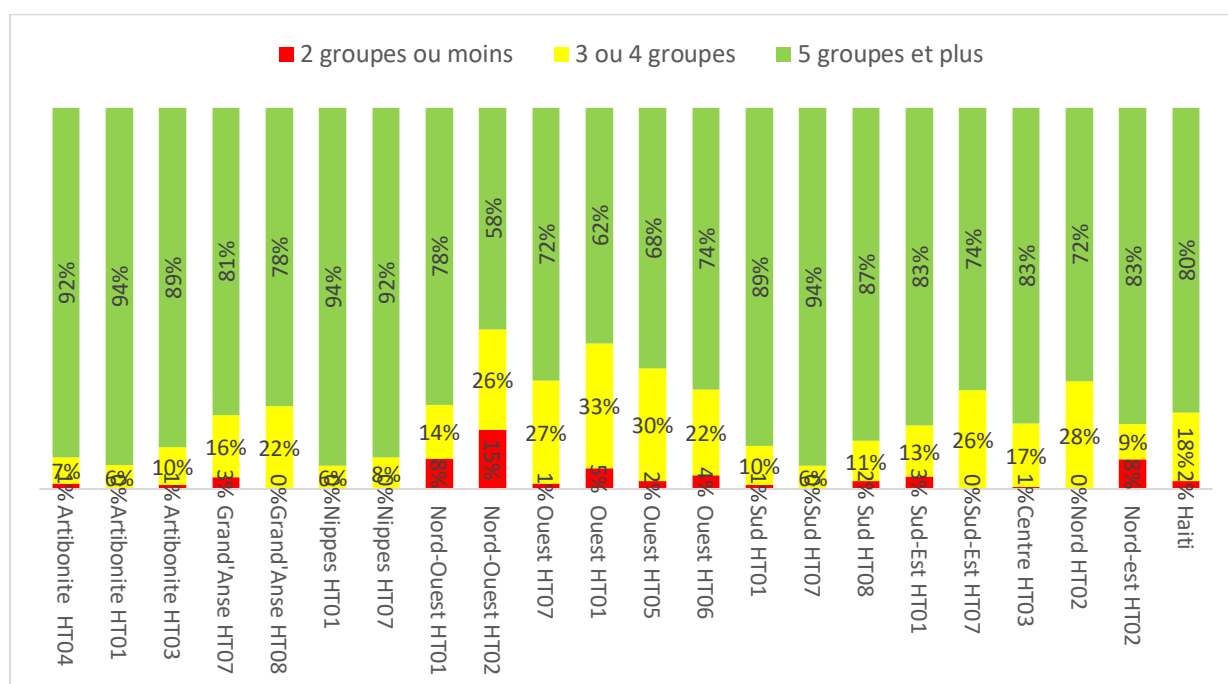
Source: CNSA/SAMEPA, 2020

4.1.1.2 Score de diversité alimentaire (SAM)

Le score de diversité alimentaire des ménages est basé sur le nombre de groupes d'aliments consommés par les ménages sur une période de 24h. Il est utilisé comme une mesure supplétive du niveau socio-économique du ménage.

A travers l'enquête SAMEPA 2020, le calcul du Score de diversité alimentaire des ménages révèle qu'au niveau national, seulement 2% des ménages ne consomment que 2 groupes ou moins d'aliments (faible diversité), 18% consomment entre 3 et 4 groupes d'aliments (diversité moyenne) et 80 % consomment 5 groupes ou plus d'aliments (diversité élevée).

Graphique 4. Score de diversité alimentaire par ZME

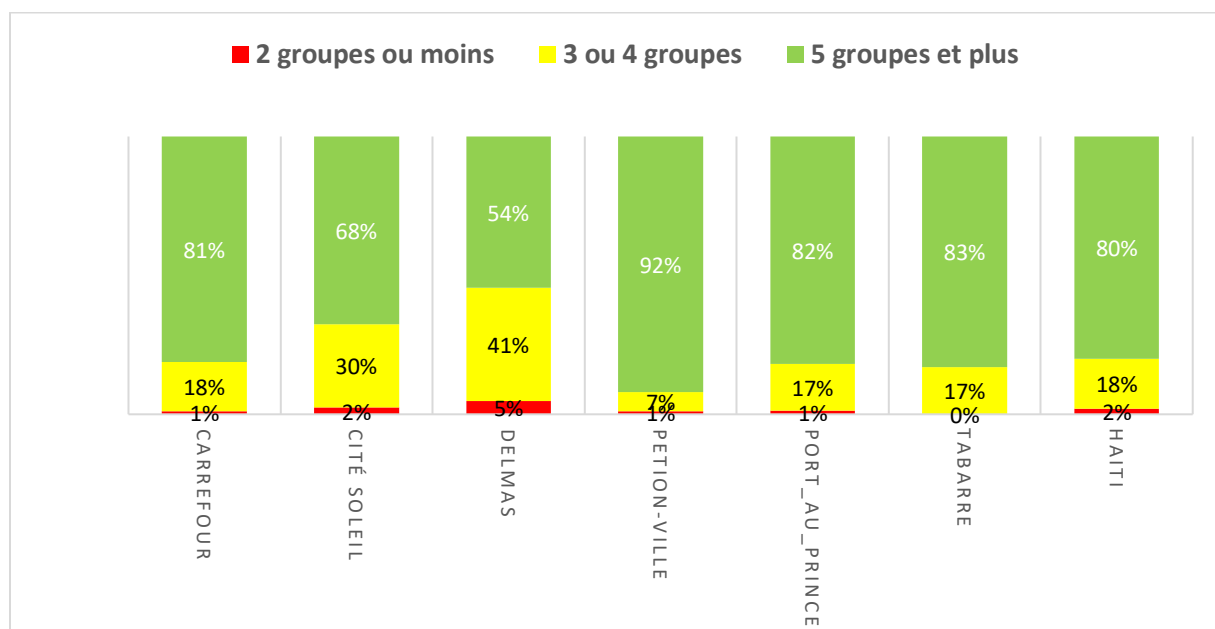


Source: CNSA/SAMEPA, 2020

Comme on peut le constater sur le graphique ci-dessus, la plus forte proportion des ménages ayant une faible diversité alimentaire est observée dans la zone Nord-Ouest HT02 (15%) suivi respectivement de la zone Nord-ouest HT01 (8%) et de Nord-est HT02.

En analysant le graphique 5 à la page suivante, on remarque que dans la zone Métropolitaine de Port-au-Prince, à l'exception de la commune de Delmas et de Cité-Soleil qui présentent respectivement 5% et 2% des ménages ayant une faible diversité, la proportion des ménages consommant 2 groupes d'aliments ou moins n'atteint pas plus 1% dans le reste des communes de la zone Métropolitaine de Port-au-Prince.

Graphique 5. Score de diversité alimentaire par commune (ZM PaP)

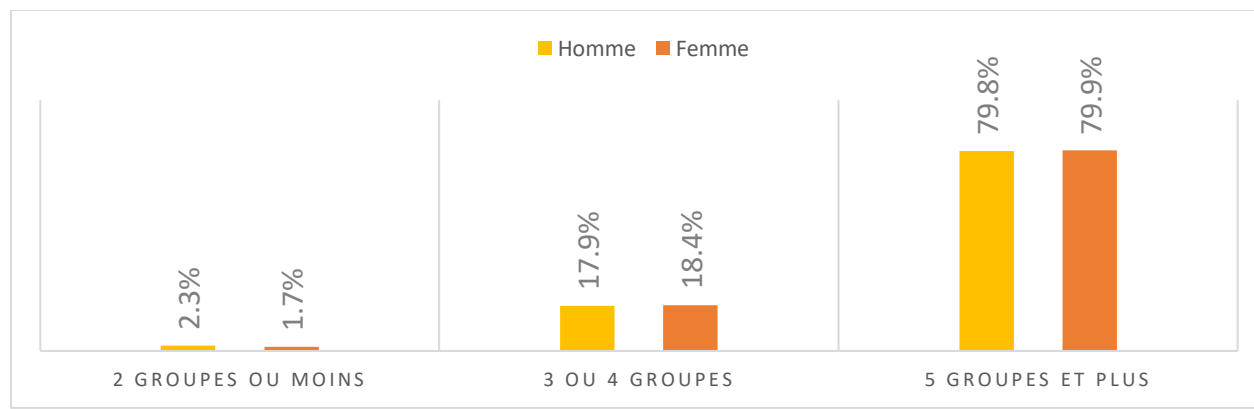


Source: CNSA/SAMEPA, 2020

Selon le graphique ci-dessus, hormis la commune de Delmas dont 54% des ménages seulement ont une diversité élevée, toutes les autres communes ont une proportion de ménages à diversité alimentaire élevée supérieure ou égale à près de 70%. Ainsi la commune de Pétiön-Ville et de Tabarre ont respectivement 92% et 83% des ménages ayant une consommation d'au moins 5 groupes d'aliments ce qui indique une diversité alimentaire acceptable.

L'analyse du score de diversité alimentaire par sexe du chef de ménage indique que le sexe du chef de ménage n'influe que légèrement sur le score de diversité alimentaire du ménage. L'analyse du graphique ci-dessus, montre que les ménages ayant une femme comme chef sont légèrement plus nombreux à consommer 3 ou 4 groupes d'aliments (18.9%) que ceux dirigés par un homme (17.9%).

Graphique 6. Score de diversité alimentaire selon le sexe du chef de ménage



Source: CNSA/SAMEPA, 2020

A l'inverse, les ménages ayant un homme comme chef sont légèrement plus nombreux à avoir une faible consommation (2.3% contre 1.7%). Cependant, aucune différence significative n'est

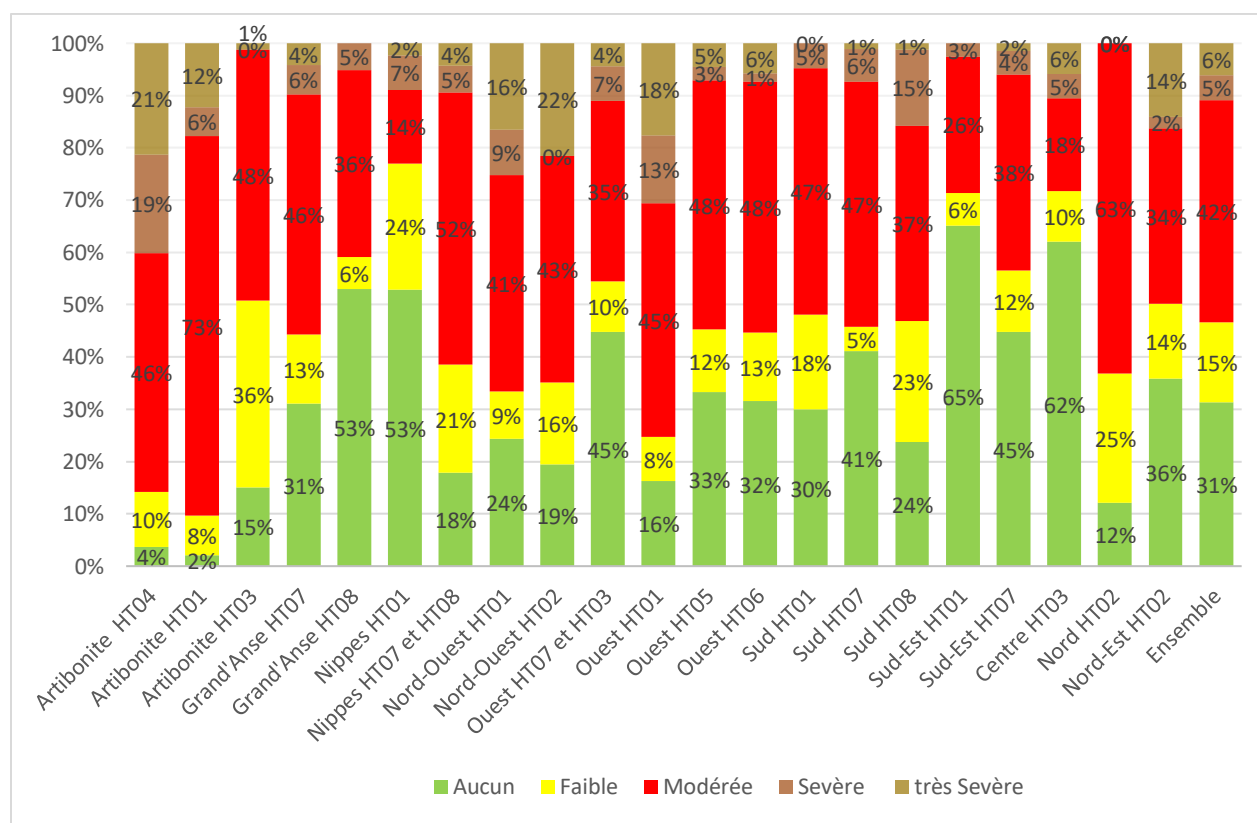
observée entre les ménages dirigés par des hommes ou des femmes pour la consommation de 5 groupes et plus d'aliments. La prévalence de l'insécurité alimentaire selon le score de diversité alimentaire est quasiment la même chez les ménages ayant une femme comme chef (20.1%) que ceux dirigés par des hommes (20.2%).

4.1.1.3 . Échelle de la faim des ménages (EFM)

L'échelle de la faim des ménages (EFM) est un indicateur basé sur des questions liées à la privation de nourriture ou la faim au niveau des ménages. Cet indicateur évalue si le ménage a rencontré des problèmes d'accès à la nourriture dans les 30 jours précédant l'enquête afin de classer la sévérité de l'insécurité alimentaire pendant ladite période. La sévérité est classée en 5 phases : Pas de faim, peu de faim, faim modérée, faim sévère et faim très sévère.

Au niveau national, environ 70% des ménages plus de la moitié des, soit 53 % rapportent avoir souffert de la faim au cours du mois précédant l'enquête. Parmi eux, 42 % ont indiqué une faim modérée, 5% une faim sévère et 6% une faim très sévère.

Graphique 7. Échelle de la faim selon la ZME



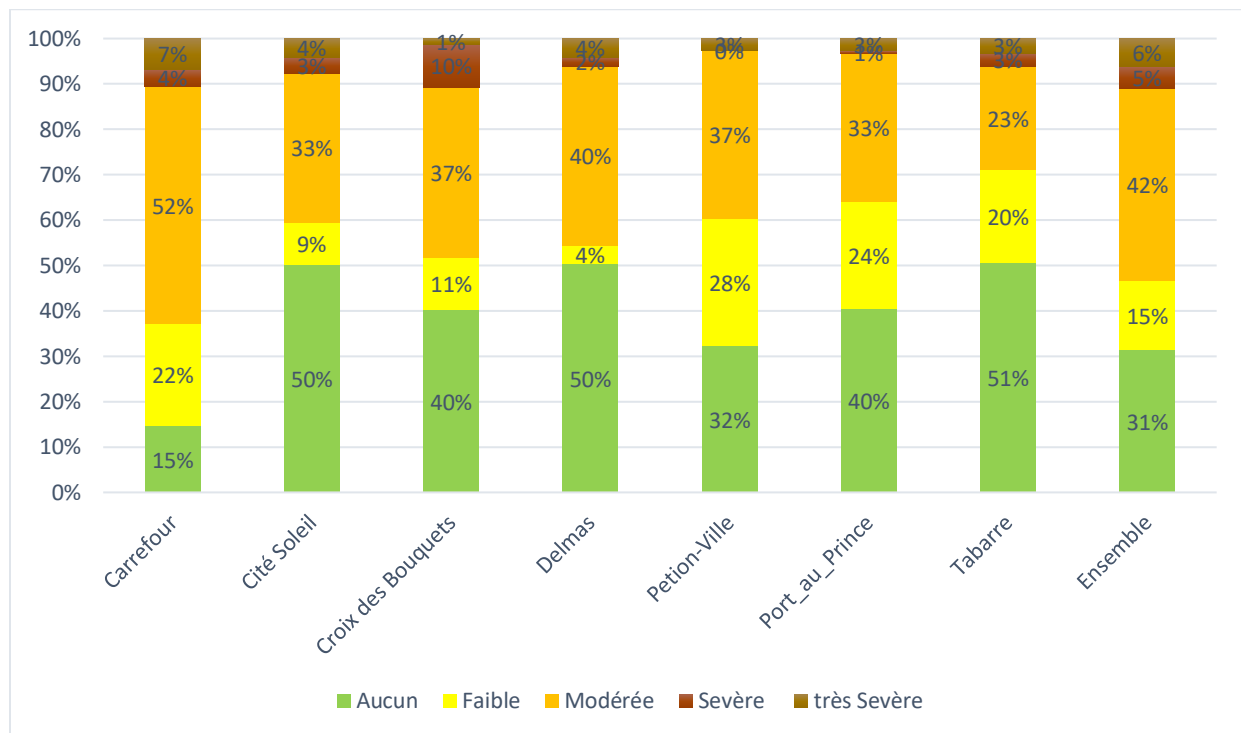
Source: CNSA/SAMEPA, 2020

En milieu rural, on retrouve 3 zones avec plus de 70 % de ménages ayant connu la faim au cours des 30 jours précédant l'enquête, il s'agit de :

- Artibonite HT01 où 90% des ménages ont déclaré avoir souffert de la faim au cours du dernier mois (73% faim modérée, 6% faim sévère et 12% faim très sévère) ;

- Artibonite HT04 où 86% des ménages ont déclaré avoir souffert de la faim au cours du dernier mois (46% faim modérée, 19% faim sévère et 21% faim très sévère) ;
- Ouest HT01 où 75% des ménages ont déclaré avoir souffert de la faim au cours du dernier mois (45% faim modérée, 13% faim sévère et 18% faim très sévère) ;

Graphique 8. Échelle de la faim par commune dans la ZM de PàP

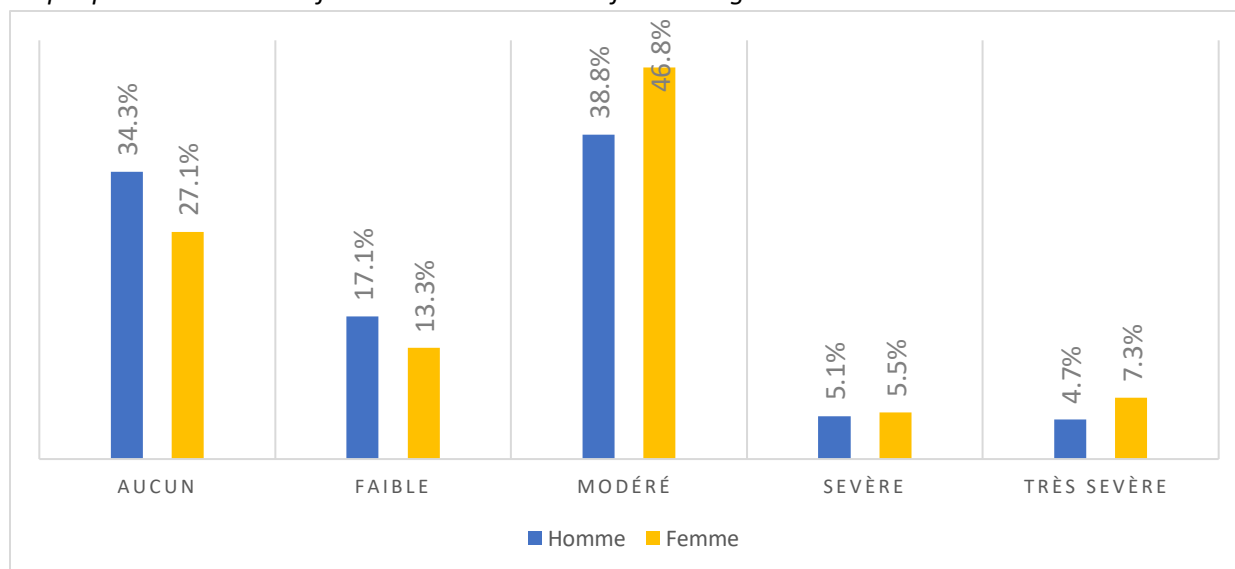


Source: CNSA/SAMEPA, 2020

En zone urbaine, on retrouve 4 communes avec plus de 45% de ménages ayant connu la faim au cours des 30 jours précédant l'enquête, il s'agit de :

- Carrefour où 63% des ménages ont déclaré avoir souffert de la faim au cours du dernier mois (52% faim modérée, 4% faim sévère et 7% faim très sévère). Carrefour est donc la zone avec le plus fort pourcentage de ménages ayant connu une faim très sévère ;
- Croix-des-Bouquets où 48% des ménages ont déclaré avoir souffert de la faim au cours du dernier mois (37% faim modérée, 10% faim sévère et 1% faim très sévère) ;
- Delmas où 46% des ménages ont déclaré avoir souffert de la faim au cours du dernier mois (40% faim modérée, 2% faim sévère et 4% faim très sévère) ;
- Cité-Soleil où 41% des ménages ont déclaré avoir souffert de la faim au cours du dernier mois (33% faim modérée, 3% faim sévère et 4% faim très sévère).

Graphique 9. Échelle de la faim selon le sexe du chef de ménage



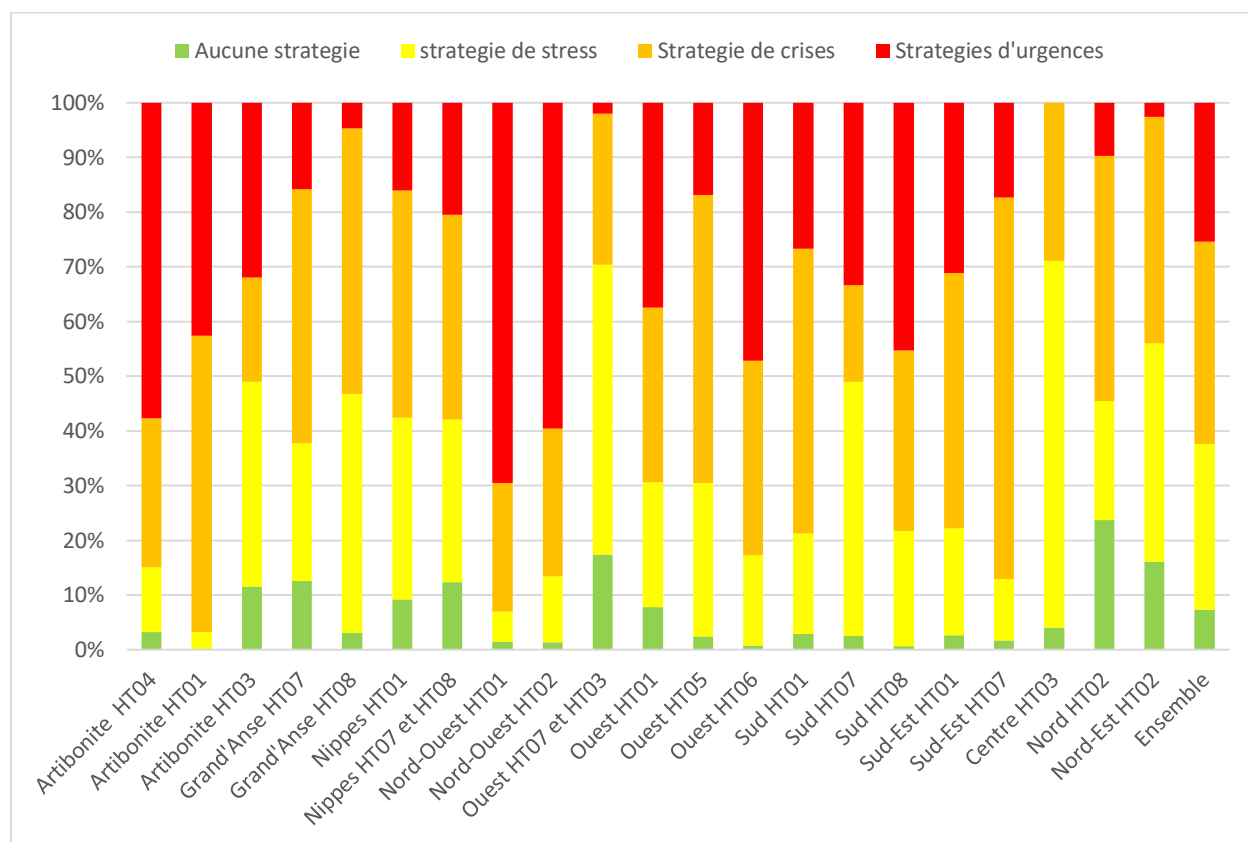
Source: CNSA/SAMEPA, 2020

Comme on peut le constater dans le graphique ci-dessus, le sexe du chef de ménage semble avoir une influence sur l'expérience de la faim des ménages haïtiens. En effet, à l'exception de la faim sévère qui ne présente aucune différence entre homme et femme chef de ménage, les ménages dirigés par un homme sont plus nombreux à ne pas avoir aucune sensation de faim que ceux dirigés par des femmes (34.3% pour les hommes contre 27.1% pour les femmes). La sensation de faim modérée et très sévère est plus expérimentée par les ménages dirigés par des femmes (respectivement 46.8% et 7.3%) que ceux dirigés par des hommes (respectivement 38.8% et 4.7%). À l'inverse, l'échelle de faim faible est plus observée chez les ménages ayant un homme comme chef de ménage. À l'instar de la prévalence de l'insécurité alimentaire selon le score de consommation alimentaire, la prévalence de l'insécurité alimentaire selon l'échelle de la faim est plus élevée chez les ménages dirigés par des femmes (12.8%) que ceux ayant un homme pour chef de ménage (9.9%).

4.1.1.4 . Indice de stratégie alimentaire

L'indice des stratégies d'adaptation prend en compte la fréquence et la gravité des comportements dans lesquels les gens s'engagent quand ils n'ont pas assez de nourriture ou pas assez d'argent pour acheter de la nourriture. On définit la stratégie alimentaire comme l'ensemble des stratégies mise en œuvre par les ménages quand ils rencontrent des difficultés pour subvenir à leurs besoins alimentaires. Selon l'analyse des données de cette enquête, dans l'ensemble du pays plus de 60% des ménages ont adopté des stratégies d'adaptation parmi lesquels 37 % des ménages ont adopté des stratégies de crises et 25% des stratégies d'urgence.

Graphique 10. Stratégie d'adaptation alimentaire par zone de ME



Source: CNSA/SAMEPA, 2020

Comme on peut le constater sur le graphique ci-dessous, les zones Nord-ouest HT01, HT02 et Artibonite HT04 regroupent la plus forte proportion des ménages adoptant des stratégies alimentaires d'urgences. En effet, respectivement, 69%, 60 % et 58% des ménages de ces zones recourent à des activités d'urgences alimentaires comme placer des enfants en domesticité, consomme des stocks de semence qui devaient être gardés pour la prochaine saison agricole, vente des derniers animaux femelles etc.

Tableau 2. Pourcentage de ménages adoptant différents types de stratégies de survie dans l'ensemble du pays

Les stratégies alimentaires	% des ménages ayant adopté ces stratégies dans l'ensemble du pays
A dépensé son épargne	44.8%
A réduit les dépenses de santé (dont les médicaments) et d'éducation	30.4%
A vendu des biens du ménage (radio, meuble, télévision, bijoux etc.)	21.5%
A récolté de cultures non arrivées à maturité (par ex. Fruits non mûres)	21.2%
Mettre en gage (plàn) les biens du ménage. (Mete kèk byen nan plàn)	19.0%
A Vendu plus d'animaux (non-productifs) que d'habitude	17.8%
A envoyé les membres du ménage mangé ailleurs	17.6%
A Consomme des stocks de semence qui devaient être gardés pour la prochaine saison agricole.	17.6%
Acheter plus de la nourriture préparée (dans la rue) au lieu de cuisiner à la maison	15.3%
A acheté de la nourriture à crédit ou emprunté de la nourriture	12.9%
A Mendier	12.9%
A vendu des derniers animaux femelles	12.8%
Mettre les enfants dans des écoles moins chères	9.0%
Migration d'un membre du ménage	9.0%
A vendu de biens productifs ou de moyens de transport (machine à coudre, charrette, vélo, voiture, etc.)	8.9%
Fabrication et vente de charbon (intensification de l'activités)	8.9%
A Diminue des dépenses de fertilisants, de pesticides, fourrage et d'aliments pour animaux, soins vétérinaires, etc.	8.8%
A retiré les enfants de l'école	3.1%
A vendu plus d'animaux (non-productifs) que d'habitude	3.1%
Autres	1.7%
A emprunté de l'argent	1.6%
A Placé les enfants en domesticité	1.6%
Migration de l'entièreté du ménage	1.6%
A vendu de la maison ou des terres	1.5%

Source: CNSA/SAMEPA, 2020

4.1.2 Profils des ménages en insécurité alimentaire

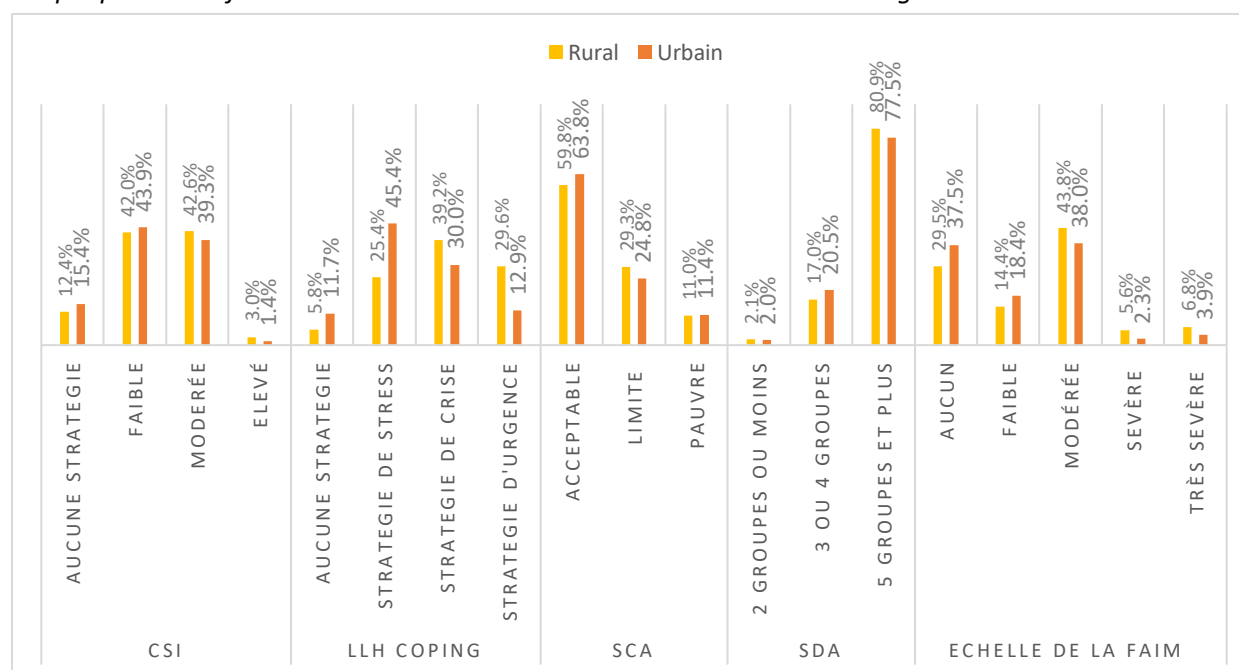
Cette section vise à établir le profil des ménages en insécurité alimentaire en croisant les différents indicateurs de l'insécurité alimentaire avec les sources de revenus, les moyens d'existences, le milieu de résidence et les stratégies mises en œuvre par les ménages pour s'adapter aux différents chocs.

4.1.2.1 . Insécurité alimentaire selon le milieu de résidence des ménages

En dehors de l'indicateur SDAM (Score de diversité alimentaire des ménages), les autres indicateurs montrent des profils d'insécurité alimentaire des ménages significativement plus marqués en zones rurales qu'en zones urbaine :

- Catégorie SCA *pauvre et limite* : 40% des ménages ruraux contre 36.2% des ménages urbains
- Catégorie SDA (2 groupes ou moins) : 2.1% ruraux contre 2% urbains ;
- Catégorie ISSr *modéré + sévère* : 46% ruraux contre 41% urbains ;
- Catégorie EFM *sévère et très sévère* : 56.1% ruraux contre 44.2% urbains

Graphique 11. Profil d'insécurité alimentaire selon la localisation des ménages



Source: CNSA/SAMEPA, 2020

Globalement même si la proportion des ménages ruraux en insécurité alimentaire est plus importante que celles du milieu urbain, la différence des points de pourcentage traduit une progression de l'insécurité alimentaire dans les villes puisque pour tous les indicateurs de sécurité alimentaire considéré, les différences de point de pourcentages ne varient que d'un (1) point à 5 à l'exception de l'échelle de la faim qui accuse une différence de 12 points de pourcentage.

Néanmoins, la zone urbaine métropolitaine est composée de sept communes (Carrefour, Cité Soleil, Croix des Bouquets, Delmas, Pétion-Ville, Port-au-Prince et Tabarre) ayant de fortes disparités selon les ménages et les quartiers, à l'intérieur même de chaque commune. Ces disparités se retrouvent globalement masquées dans ces analyses des profils d'insécurité alimentaire.

L'analyse distincte de la commune de Cité Soleil montre un profil d'insécurité alimentaire plus proche de ceux des zones rurales, voire pire sur certains indicateurs, que ceux des autres communes métropolitaines :

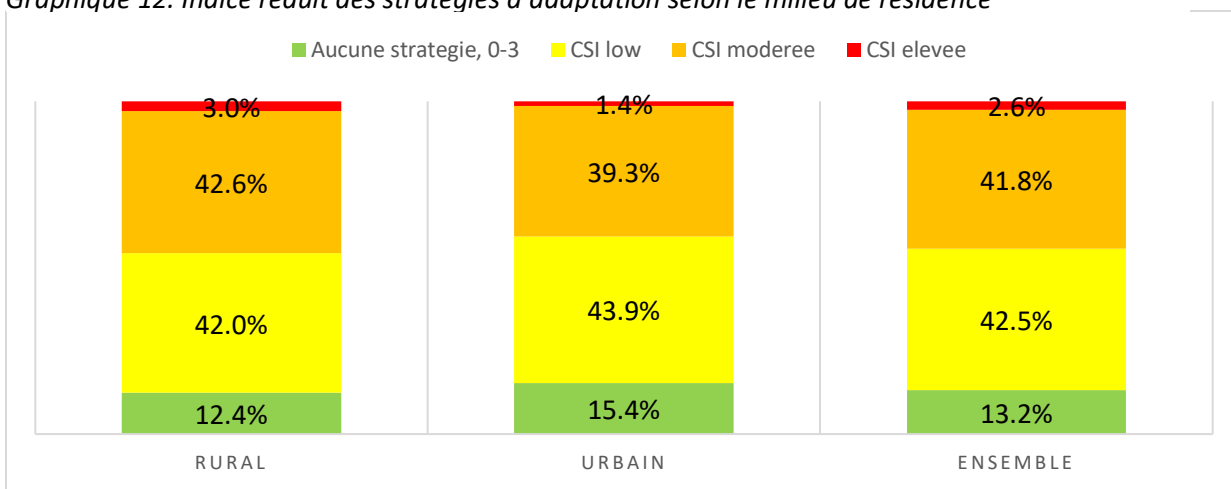
- Catégorie SCA *pauvre* : 23% des ménages de Cité Soleil contre 11% des ménages ruraux
- Catégorie SDAM à 2 groupes ou moins : 2% à Cité Soleil contre 2.1 % des ménages ruraux ;
- Catégorie EFM *sévère* et *très sévère* : 11% à Cité Soleil contre 12.4% des ménages ruraux.

Quels que soit les indicateurs de sécurité alimentaire considérés dans le cadre de cette enquête, comme déjà vu plus haut, les plus forts pourcentages de ménages en insécurité alimentaire se retrouvent en zones rurales, plus particulièrement dans les zones du Nord-Ouest HT01 et HT02, de la Grand 'Anse HT08, de l'ouest HT01 et HT05, de l'Artibonite HT01 et HT04, du Sud-est HT07 et du Nord-est HT02. En zone urbaine, c'est dans les communes Delmas (41%), Cité Soleil et Carrefour que l'on retrouve les proportions de ménages avec des indicateurs d'insécurité alimentaire les plus élevés.

4.1.2.2 Indice de stratégie de survie alimentaire/milieu de résidence (CSIr)

Le recours à des stratégies d'adaptation par les ménages indique qu'ils rencontrent des difficultés pour subvenir à leurs besoins notamment, les besoins alimentaires. L'analyse des données de cette enquête (SAMEPA) montrent que tant en milieu rural qu'en milieu urbain, les ménages mettent en œuvre beaucoup de stratégie de survie liées à l'alimentation.

Graphique 12. Indice réduit des stratégies d'adaptation selon le milieu de résidence



Source: CNSA/SAMEPA, 2020

Il est toutefois important de souligner que les stratégies mise en œuvre en milieu rural sont pour la plupart très différents de celles mise œuvre en milieu urbain. Donc la comparaison entre le milieu urbain et le milieu rural doit se faire avec certaines réserves.

Comme on peut le constater sur le graphique ci-dessus, dans l'ensemble du pays, près de 87% des ménages recourent à des stratégies d'adaptation liées à l'alimentation. Même si la différence entre le milieu de résidence peut ne pas être significative, on constate que le pourcentage des ménages ruraux (87.2%) recourant à des stratégies de survie alimentaire est supérieur à celui des ménages du milieu urbain (84%). L'adoption des stratégies de survie alimentaire très néfastes est plus observée en milieu rural (3%) qu'en milieu urbain (1.4%).

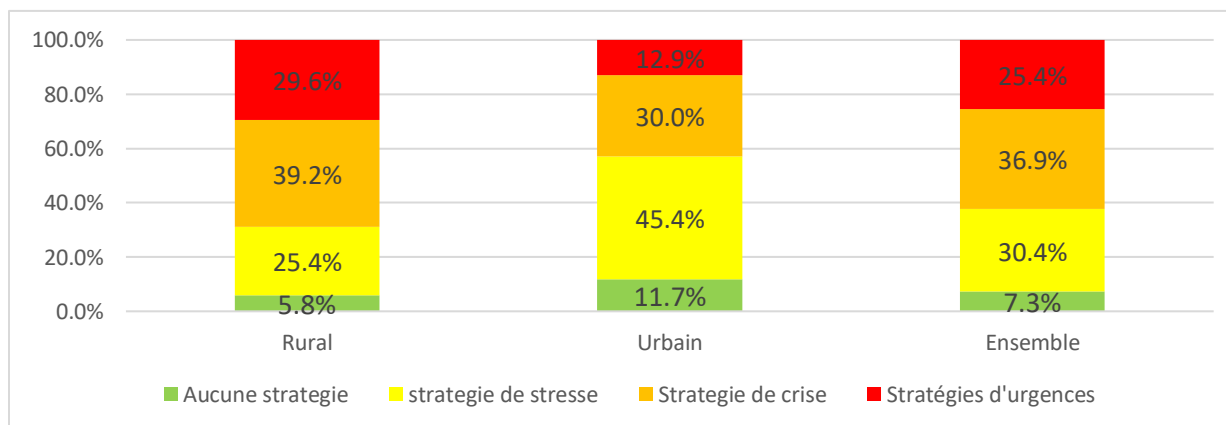
Les plus fortes proportions des ménages mettant en œuvres des stratégies de survie alimentaire sont localisées respectivement dans les départements de la Grand 'Anse (96.8%) du Nord-Ouest (96.09%) et du sud-est (93.61%).

4.1.2.3 Profil d'insécurité alimentaire et stratégie d'adaptation liés aux moyens d'existence

Les moyens d'existence sont considérés comme les activités et ressources qui permettent aux gens de de gagner leur vie. Selon Young. H et al (2002), les moyens d'existence sont les « moyens par lesquels les populations accèdent et mobilisent les ressources qui leur permettent de poursuivre les objectifs nécessaires pour leur survie et leur bien-être à long-terme, et qui réduisent donc la vulnérabilité créée et exacerbée par les conflits ». En cas de chocs, les ménages peuvent recourir à des stratégies pour maintenir leurs moyens d'existence. Ainsi, les stratégies utilisées par les ménages peuvent être des stratégies de stress, de crise et d'urgence qui correspondent respectivement à des activités nuisibles, très nuisibles et irréversibles pour le maintien de leurs moyens d'existence ou qui augmente leurs vulnérabilités.

L'analyse des données de cette enquête, révèle que tant les ménages ruraux que ceux du milieu urbain recourent à des stratégies d'adaptation liées aux moyens d'existence. Le graphique ci-dessous montrent que les ménages ruraux (94.2%) recourent davantage aux stratégies pour maintenir leurs moyens d'existence que ceux du milieu urbain (88.3%). Encore, cette comparaison doit se faire avec prudence puisque les stratégies liées aux moyens d'existence en milieu rural sont différentes de celles du milieu urbain.

Graphique 13. Stratégie liée aux moyens d'existence selon le milieu de résidence



Source: CNSA/SAMEPA, 2020

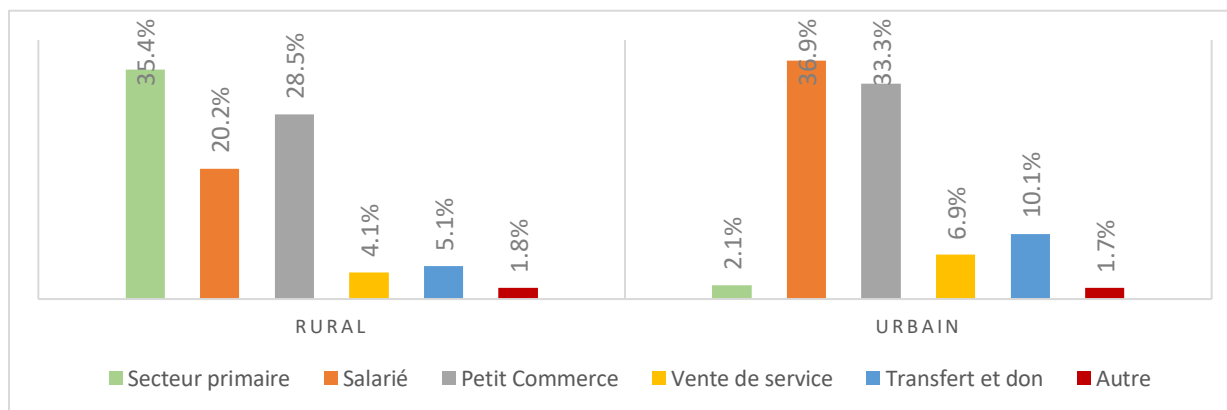
Si les ménages utilisant les stratégies de stress sont plus localisés en milieu urbain (45% en milieu urbain contre 25.4% en milieu rural), les ménages adoptant le plus des stratégies de crise et d'urgences vivent en milieu rural. En effet, 39.2% et 29.6% des ménages ruraux utilisent respectivement des stratégies de crises et d'urgences contre 30% et 12.9% des ménages urbains qui ont recouru respectivement aux stratégies de crises et d'urgences.

Les plus fortes proportions des ménages mettant en œuvres des stratégies d'urgence d'adaptation liées aux moyens d'existence sont localisées respectivement dans les départements du Nord-Ouest (64.5%), de l'Artibonite (43.3%), du Centre (42.5%) et du Sud (34.6%).

4.1.2.4 – Sources de revenus des ménages selon le milieu de résidence

En milieu rural comme en milieu urbain, le petit commerce occupe une place très importante dans les sources de revenus : elle représente la deuxième source de revenu tant pour les ménages urbains que pour ceux du milieu rural avec respectivement 33.3% et 28.5% des ménages l'ayant désigné comme deuxième source de revenus. La principale source de revenu pour les ménages urbains est constituée par des activités salariales alors que pour les ménages ruraux, elle est composée surtout des activités issues du secteur primaire.

Graphique 14. Source de revenus selon le milieu de résidence (rural/urbain)



Source: CNSA/SAMEPA, 2020

En termes de moyens d'existence, le milieu rural se diffère du milieu urbain par l'importance des activités liées au secteur primaire (agriculture, élevage, pêche, fabrication de charbon). Près de 2 ménages ruraux sur 5 soit 35.4% vivent, en effet, directement ou indirectement de ce secteur. En milieu urbain, les transferts et les dons représentent la troisième source de revenus (10.1%) alors que seuls 5% des ménages ruraux déclarent avoir des transferts et des dons comme source de revenus.

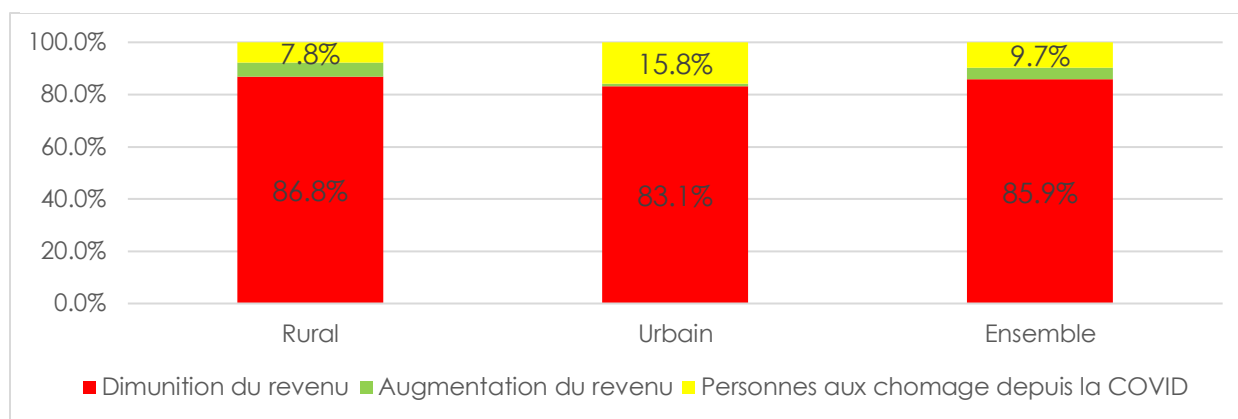
Bien qu'ils soient plus considérables en milieu urbain, la vente de service compte parmi les principales sources de revenu pour les deux milieux de résidences. Ils représentent respectivement 4ème et 5ème source de revenu pour le milieu urbain et le milieu rural.

4.1.2.5 . Impacts de la COVID sur les revenus des ménages/ milieu de résidence

Le déclenchement de la crise sanitaire liée au coronavirus n'est pas sans conséquences sur le revenu des ménages haïtiens. Cependant, il faut se rappeler que la crise sanitaire associée à la COVID-19 s'est déclarée dans un contexte de crise multiple en Haïti ne permettant pas d'isoler avec précision les impacts de la COVID-19 sur le revenu des ménages. Mais il est certain que la crise sanitaire liée au Coronavirus a impacté le revenu des ménages. Ainsi, que ce soient les ménages vivant en milieu urbain ou rural, leurs revenus sont tous affectés négativement soit par une diminution de leur revenu ou par le chômage.

En effet, les données de l'enquête SAMEPA indiquent que plus de 95 % des ménages du pays sont concernés. En analysant le graphique ci-dessous, il est constaté que la crise actuelle amplifiée notamment par la COVID-19 a provoqué une diminution de revenu pour plus 85% des ménages et renvoie près de 10% au chômage.

Graphique 15. Impact de la COVID sur les revenus des ménages par milieu de résidence



Source: CNSA/SAMEPA, 2020

La proportion des ménages urbains (98.9%) affectée négativement par la COVID-19 est plus élevée que celle du milieu rural (94.1%). Si les ménages **urbains sont plus touchés par le chômage** (15.8% en milieu urbain contre 7.8% en milieu rural), **les ménages ruraux sont plus concernés par la baisse de revenu** (86.8 % en milieu rural contre 83.1% en milieu urbain). Cette différence de tendance peut s'expliquer par le fait que les activités primaires comme l'agriculture sont moins concernées par les restrictions qui sont en place pour contrer la propagation de l'épidémie que les activités dominantes dans les villes comme la vente de service, le petit commerce et le travail salarié qui requièrent beaucoup plus d'interaction sociale, terrain fertile pour la propagation du virus. La diminution de revenu pour les ménages ruraux s'explique surtout par l'accès restreint au marché pour écouler les produits qui se vendent moins chers sur les marchés locaux.

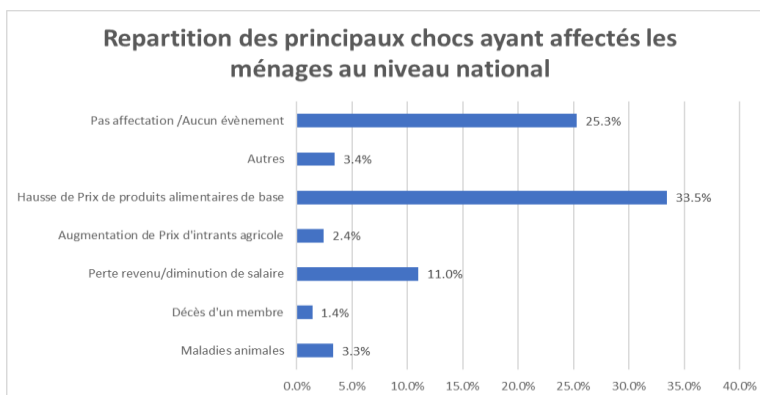
Les départements de l'Artibonite, des Nippes, du Nord-Ouest, du Nord-Est et du Sud-Est ont le plus fort pourcentage de ménages ayant connu une **diminution de leurs revenus**, soit plus de 90%. Les départements qui sont plus touchés par le chômage dû à la pandémie sont respectivement: les départements du Centre (17,8%) de l'Ouest (14,6%) du Sud (12,9%) et de la Grand 'Anse (11.2%).

4.1.3 Chocs subis par les ménages, connaissances et comportement face à la COVID-19

Cette section présente les résultats sur les chocs subis par les ménages qui ont une influence sur l'évolution de la situation de la sécurité alimentaire des ménages. Un focus spécial est mis sur la COVID-19 comme étant un choc pouvant avoir une incidence sur la sécurité alimentaire des ménages.

4.1.3.1 . Principaux chocs ayant affectés les ménages

Les **chocs** ont un impact négatif sur l'évolution des moyens d'existence des ménages. Dans le cas de cette enquête, les ménages ont identifié les principaux chocs qu'ils ont subi. La hausse des prix (alimentaires et intrants agricoles) et la perte ou diminution de revenu sont les principaux chocs affectant les ménages. L'analyse du graphique ci-contre permet de constater que :

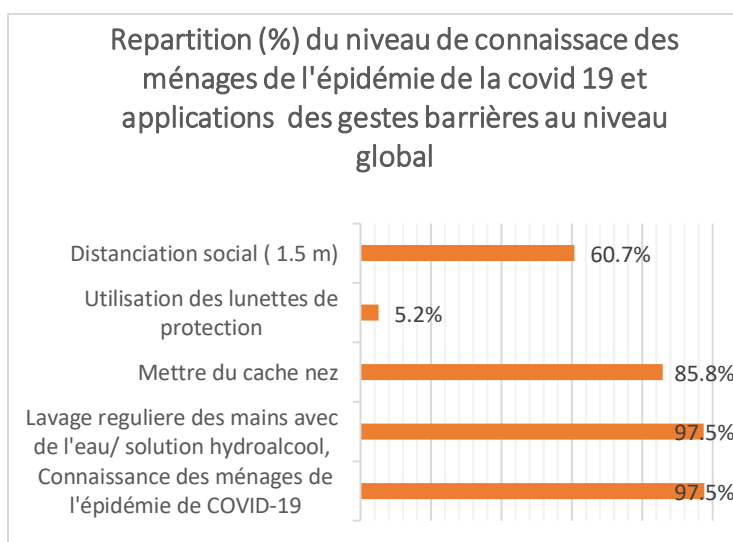


Source: CNSA/SAMEPA, 2020

- 33.5% des ménages affirment qu'ils ont été affectés par la **hausse des prix des produits alimentaires de base**
- 25.3% des ménages affirment qu'ils ont été affectés par **l'augmentation des prix des intrants agricoles**
- 11.0% des ménages ont déclaré avoir été affectés par la **perte de revenu ou diminution de salaire**.

4.1.3.2 . Connaissances et comportement des ménages face à la COVID 19

L'apparition subite de la COVID-19 est considéré comme un choc. La résilience d'une communauté ou d'un ménage par rapport à un choc est déterminé par les ressources ou les biens qui leurs sont disponibles mais également par le niveau de connaissance du choc et de leurs comportements par rapport à ce choc. L'analyse des données de cette enquête montrent que les ménages haïtiens ont un bon niveau de connaissance sur la COVID-19 et adoptent des gestes qui permettent de limiter sa propagation.



Source: CNSA/SAMEPA, 2020

En effet, l'analyse du graphique ci-contre montre que :

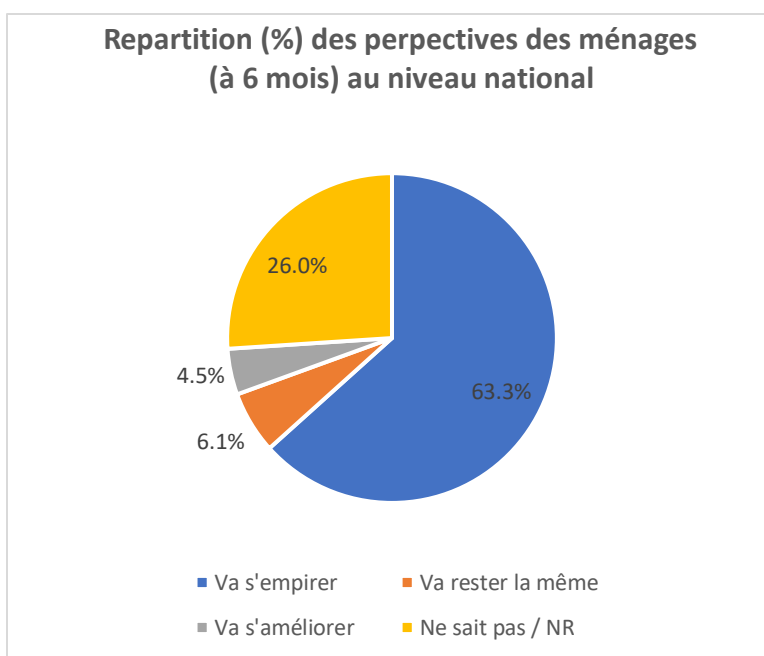
- 97.5% des ménages affirment disposer des informations relatives à la pandémie de la COVID 19;
- 97.5 % ménages affirment avoir lavé régulièrement les mains avec de l'eau ou des solutions hydroalcooliques;
- 85% des ménages ont déclaré avoir mis un cache nez dans les lieux publics.
- 60.7% des ménages déclarent qu'ils ont respecté la distanciation sociale (1.5 m) et seulement 5.2% utilisent des lunettes de protection.

4.1.4 Perspectives et besoins prioritaires des ménages pour les 6 prochains mois

La présente section a pour objectif de faire la présentation des perspectives de la situation de la sécurité alimentaires des ménages selon leurs compréhensions pour les 6 prochains mois. Cette section présente également, les besoins que les ménages pensent qui leurs sont prioritaires au cours des six prochains à partir de la date de l'enquête (juin 2020).

4.1.4.1 Perspectives de la situation de la sécurité alimentaire dans les 6 prochains mois

A la question de savoir comment va évoluer la situation de la sécurité alimentaire des ménages dans les 6 prochains mois, en moyenne dans tout le pays, plus de 63% des personnes interrogées pensent que la situation va s'empirer ; 10.6% pense que la situation va rester la même ou s'améliorer tandis que 26% n'ont pas d'avis sur la question. En termes de besoins prioritaires des ménages dans les 6 prochains mois, le poste alimentaire se détache nettement des autres besoins et concerne près de 89.7% des ménages haïtiens au niveau national.

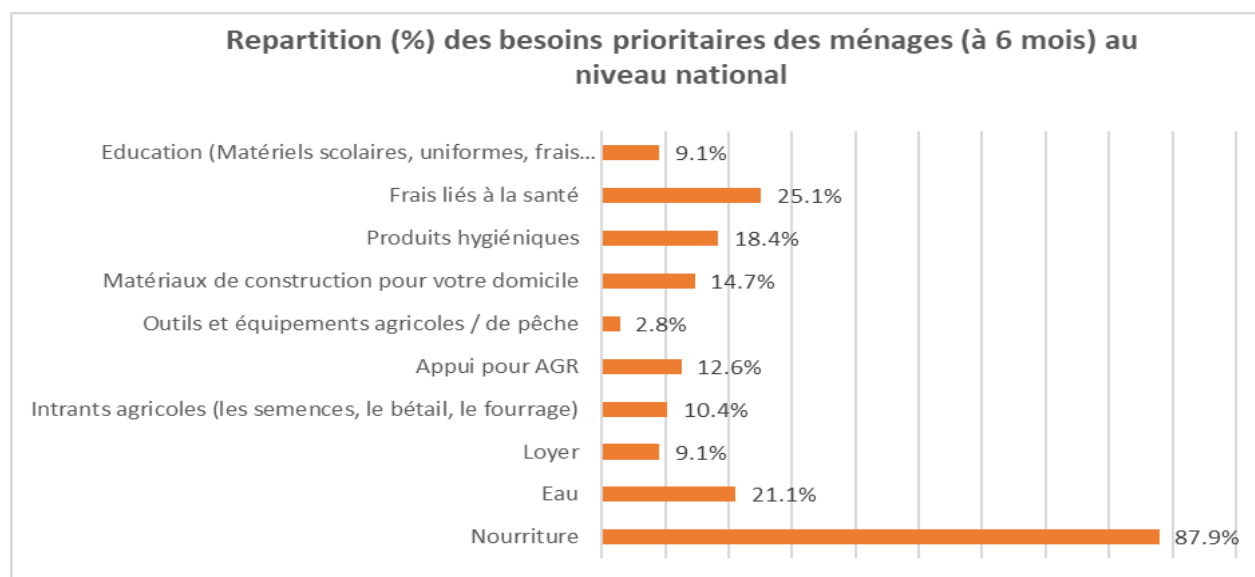


Source: CNSA/SAMEPA, 2020

Les frais à la santé (25.1%) apparaissent comme la deuxième plus importante priorité de ménages. En troisième position, viennent les besoins des ménages en eau (21.1%).

4.1.4.2 Perspectives de la situation de la sécurité alimentaire dans les 6 prochains mois

Les besoins prioritaires évoqués par les ménages témoignent de la difficulté d'accéder à la nourriture dans les 6 prochains mois à compter de la date de l'enquête. En effet, la totalité des ménages (100%) estiment que la nourriture et l'eau comme premier besoin prioritaire. Le second besoin prioritaire des ménages sont les frais de santé (25.1%), ensuite viennent les besoins pour les produits hygiéniques (18.4%) qui sont très nécessaires dans le contexte de la lutte contre la propagation de la COVID-19.



Source: CNSA/SAMEPA, 2020

4.1.5 Evolution de la situation de la sécurité alimentaire dans le contexte de la COVID-19

Comme on l'a déjà souligné dans les limites identifiées dans le cadre de cette étude, toute comparaison avec les précédentes enquêtes de sécurité alimentaire doit être faite avec beaucoup de précaution car elle a été réalisée par téléphone, dans un contexte où les populations les plus vulnérables n'y ont pas accès. Si on compare globalement l'amplitude de l'insécurité alimentaire en termes de gravité par rapport à l'ENUSAN 2019, il y aurait cette année, sur la base de cette enquête, une amélioration apparente de la situation de la sécurité alimentaire. Cependant, il faut se rappeler que 25 % des personnes les plus vulnérables n'ont pas été touchées par cette enquête à cause de leur inaccessibilité via téléphone.

Même avec ces limitations, par rapport à l'analyse IPC précédente d'octobre 2019, l'analyse actuelle (août 2020 – février 2021) montre une détérioration de la situation dans certaines zones telles que le Haut Nord-Ouest et la Gonâve, précédemment classées en Phase 3 de l'IPC (Crise) et qui passent en Phase 4 de l'IPC (Urgence).

Tableau 3. Comparaison de la situation de la sécurité alimentaire par rapport à l'année dernière

Période de l'analyse	Courante	Projetée	Courante	Projetée
Durée	Octobre 2019 Février 2020	Mars 2020 Juin 2020	Aout 2020 Février 2021	Mars 2021 Juin 2021
Population Analysée	10,450,082	10,450,082	9,536,143	9,536,143
Population phase 3 de l'IPC et pire	3,673,127	4,101,280	3,988,968	4,355,735
Prévalence en phase 3 de l'IPC et pire	35%	40%	42%	46%
Population en phase 3 de l'IPC	2,627,469	2,897,997	3,083,497	3,198,820
Prévalence en phase 3 de l'IPC	25%	28%	32%	34%
Population en phase 4 de l'IPC	1,045,658	1,203,283	905,471	1,156,914
Prévalence en phase 4 de l'IPC	10%	12%	9%	12%
Assistance	Assistance inclue	Sans inclusion de l'assistance	Assistance inclue	Sans inclusion de l'assistance

Source : CNSA et partenaires, IPC Aout 2020

La dégradation de la situation de la sécurité alimentaire actuelle ne découle pas seulement de l'impact de la COVID-19. Elle s'inscrit dans le contexte d'une crise multiple amplifiée par la COVID-19. En d'autres termes, la situation de l'insécurité alimentaire qui prévaut actuellement est le résultat de la combinaison des facteurs suivants : la sécheresse, l'inflation, l'instabilité socio-politique et la vulnérabilité structurelle croissante; qui sont exacerbés par les impacts de la COVID-19.

D'un autre côté, certaines zones précédemment classées en Phase 4 de l'IPC (Urgence) sont passées en Phase 3 de l'IPC (Crise) : il s'agit notamment de la zone du bas Nord-Ouest, de la Grand'Anse (HT08) et des quartiers très pauvres de Cité Soleil. L'assistance alimentaire significative dans les zones du bas Nord-Ouest et la Grand'Anse ont probablement contribué à réduire les populations en Phase 4 de l'IPC.

Dans l'ensemble, il convient également de souligner que si en termes de classification des zones, il semble y avoir une amélioration, en termes de pourcentage de personnes nécessitant une assistance d'urgence, la situation ne s'est guère améliorée. Par exemple, dans le Nord-Ouest, environ 45% de la population de la zone, se trouvait l'année dernière en Crise/Urgence. Cette année, le pourcentage est passé à 50%. Pour Cité Soleil, le pourcentage reste le même, soit 50% de la population analysée.

4.2- Présentation des résultats- Volet communautaire (évaluation de la campagne agricole).

Le volet communautaire de cette évaluation se porte sur l'évaluation de la campagne agricole de printemps et sur l'évaluation des marchés. Pour l'évaluation de la campagne de printemps, 155 focus réparties sur 70 communes du pays tenant de leurs représentativités en termes de moyens d'existence et de caractéristiques agroécologiques ont été réalisés. De même pour l'évaluation des marchés, 219 commerçants dans 53 communes toujours selon les mêmes principes de représentativité basé sur les zones de moyen d'existence ont été contacté par une enquête face à face.

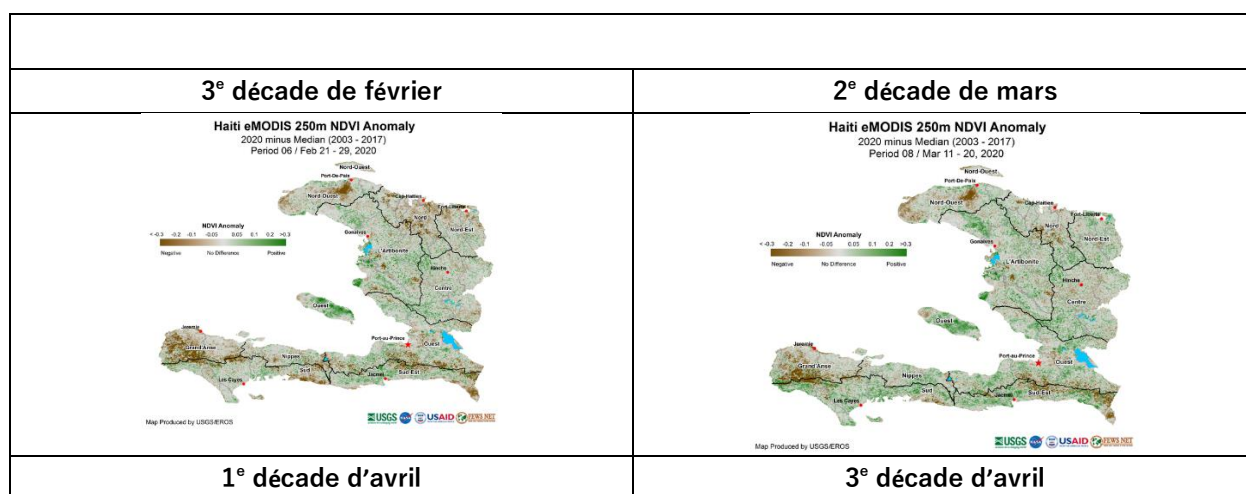
4.2.1- Situation de la production agricole

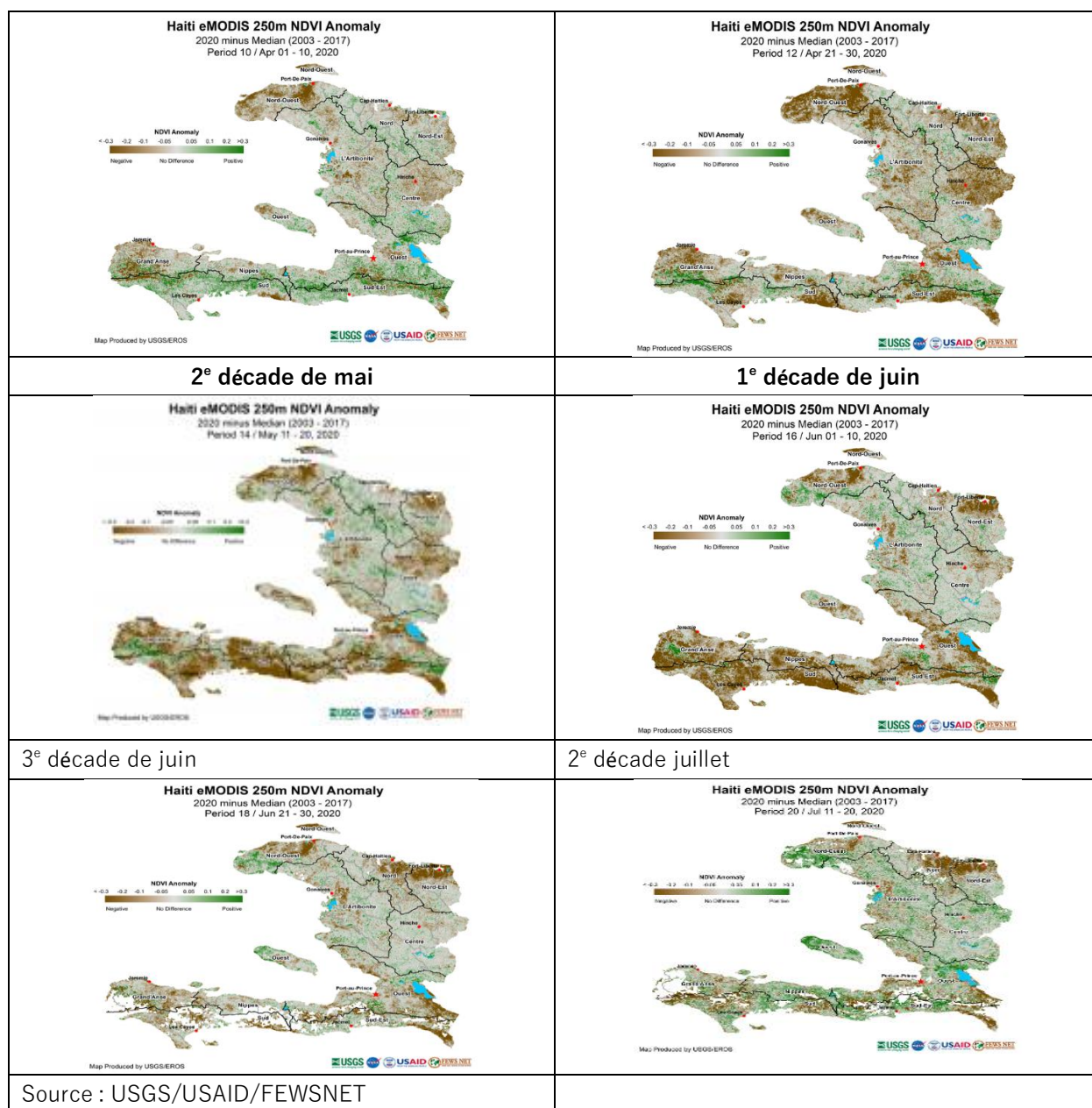
Cette partie du rapport présente les résultats de l'enquête communautaire sur l'ensemble des facteurs permettant d'apprécier la performance de la campagne agricole de printemps 2020. Ainsi, les éléments de résultats sur les régimes de précipitations, l'accès à la main d'œuvre, aux intrants et aux matériels agricoles sont présentés au niveau de cette partie de l'évaluation.

4.2.1.1-Régimes des précipitations au cours de la campagne

L'imagerie satellitaire est en général utilisée pour observer les conditions de pluviosité et de végétation pratiquement en temps réel. Le principal avantage de l'utilisation des images par satellite est que celles-ci permettent de mieux comprendre les caractéristiques de la production agricole, les conditions climatiques antérieures et les spécificités à des différentes échelles. Nous allons donc analyser les images NDVI (indice différentiel normalisé de végétation) ci-dessous qui constituent un bon indicateur des conditions climatiques ayant prévalu tout au long de la campagne.

Carte 2. Différence de végétation





L'observation de ces images permet de faire les constats suivants :

- Les pluies semblent avoir démarré à temps dans certaines zones agroécologiques tandis que d'autres ont enregistré du retard notamment le Nord-Ouest, le Nord-Est, le Haut Plateau et la Grand-Anse.
- Toutes les zones agroécologiques ont enregistré un certain niveau de déficit hydrique qui paraissait particulièrement sévère au niveau de toute la presqu'île du Sud, le bas Nord-Ouest, les plaines côtières du Nord-Est au courant du mois de Mai.
- Vers la fin de la saison de printemps, on observe une différence de végétation positive qui indique un bon niveau de pluviométrie au niveau de la région transversale particulièrement (Centre, Artibonite) mais certainement trop tard pour être valorisée par les cultures.

- La campagne globalement a été caractérisée par un retard de la pluviométrie au niveau de certaines zones (Grande 'Anse, Sud-est, Nord-ouest), une insuffisance au niveau de toutes les zones agroécologiques et une mauvaise répartition temporelle.
- La campagne globalement a été caractérisée par un retard de la pluviométrie au niveau de certaines zones, une insuffisance au niveau de toutes les zones agroécologiques et une mauvaise répartition temporelle.

4.2.1.2- Accès aux semences et aux autres intrants

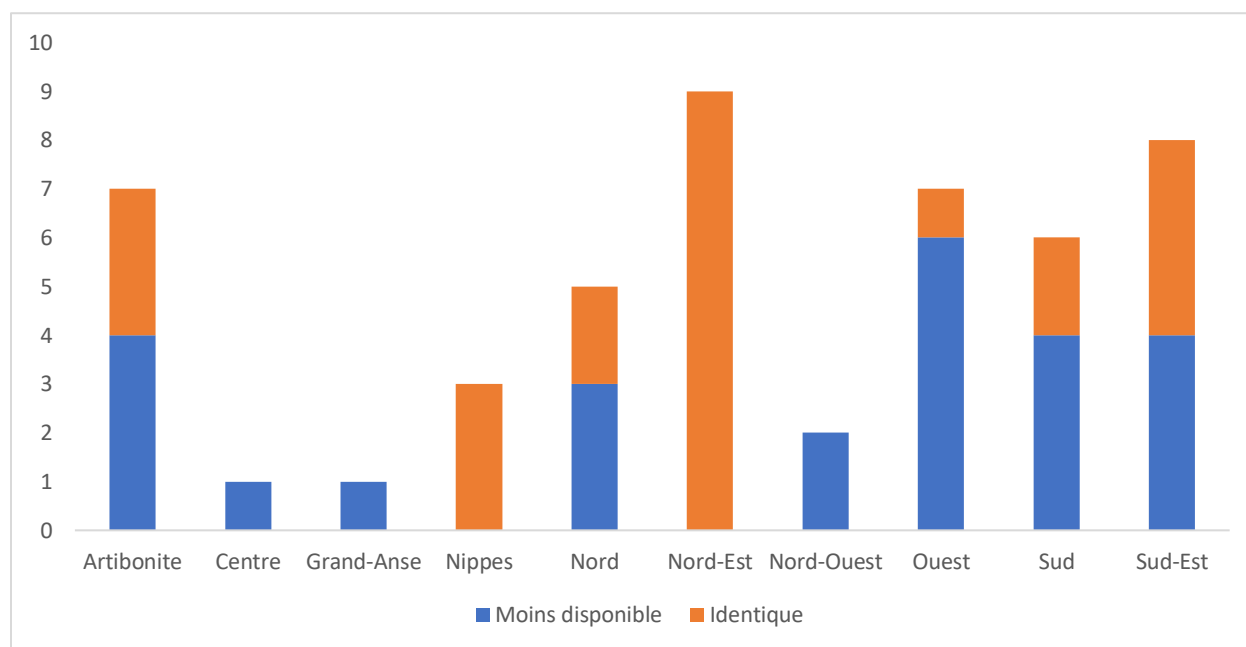
• Engrais chimiques

En Haïti l'utilisation des engrais est relativement limitée. Ils sont utilisés surtout dans les périmètres irrigués et dans quelques zones de montagnes humide. Seulement 1 groupe de discussion sur 3 a fait état de l'utilisation d'engrais chimiques dans leurs communes.

Parmi ceux qui ont fait mention de l'utilisation d'engrais chimique aucun groupe n'a observé une disponibilité supérieure par rapport à l'année dernière.

Environ 50% des groupes de discussions ont fait état d'une disponibilité identique par rapport à l'année dernière et pour 50% les engrais ont été moins disponibles que l'année dernière.

Graphique 16. Disponibilité d'engrais chimique



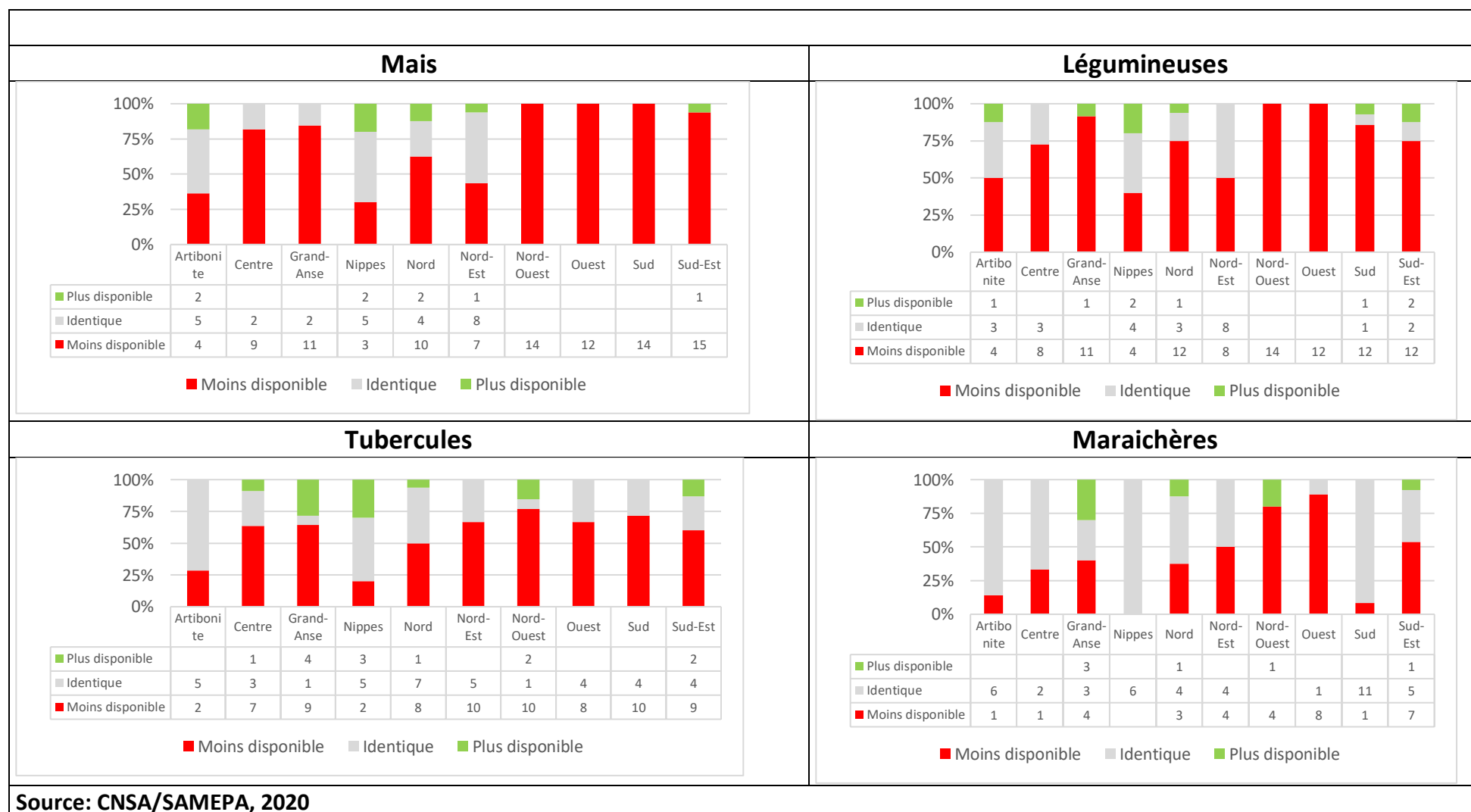
Source: CNSA/SAMEPA, 2020

4.2.1.3- Accès aux semences et matériels végétaux

Les producteurs ont signalé des difficultés d'accès aux semences de toutes les cultures, mais les semences les plus préoccupants étaient celles du maïs et les des légumineuses. Celles-ci sont les plus couramment utilisées (respectivement 133 et 129 groupes), et près des trois quarts des groupes ont signalé des difficultés d'accès à chacune de ces semences.

En outre, les difficultés d'accès proviennent principalement de l'augmentation des prix, ainsi que du manque ou de l'absence de subventions.

Graphique 17. Échelle de disponibilité des semences par groupes de produits



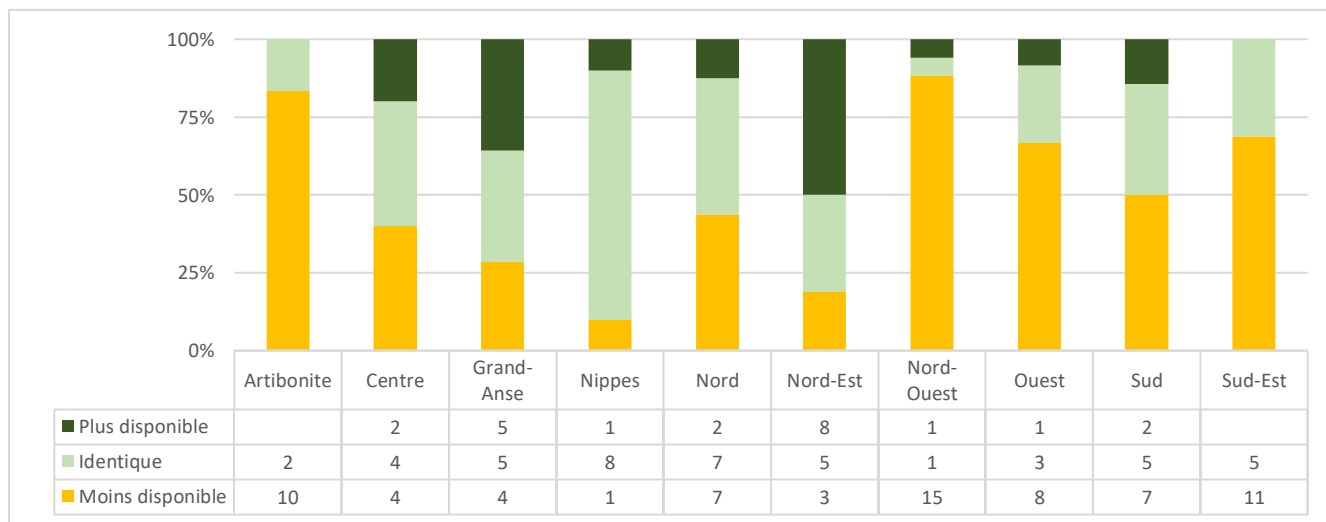
4.2.1.4- Accès à la main-d'œuvre agricole

Dans beaucoup de zones agro écologiques du pays, la disponibilité/coût de la main d'œuvre devient de plus en plus un facteur limitant pour l'agriculture en raison entre autres de la faible productivité de l'agriculture. Les jeunes ont tendance de plus en plus à se désengager de l'agriculture pour aller s'établir dans les centres urbains ou émigrer en République Dominicaine, en Amérique du Sud,

Selon les données de l'ENUSAN 2019, la contrainte de main d'œuvre (cout élevé) a été signalé au niveau national par plus de 1 ménage sur 8 comme étant l'une des trois principales contraintes. La contrainte de main d'œuvre été mentionnée particulièrement au niveau des départements du Nord-Ouest (23% des ménages), du Nord-Est (21%), de la Grand-Anse (14%), des Nippes (15%), de l'Artibonite (14%) et de l'Ouest (13%).

Comme on peut l'observer sur le graphe ci-dessous, les informateurs au niveau de certains départements ont fait état d'une plus faible disponibilité de main d'œuvre cette année que l'année dernière. Il s'agit principalement du Nord-Ouest, de l'Artibonite, de l'Ouest et du Sud-Est où plus de 50% des groupes de discussion ont mentionné une diminution de la disponibilité par rapport à l'année dernière.

Graphique 18. Disponibilité de la main-d'œuvre agricole selon les départements pour la campagne de printemps 2020



Source: CNSA/SAMEPA, 2020

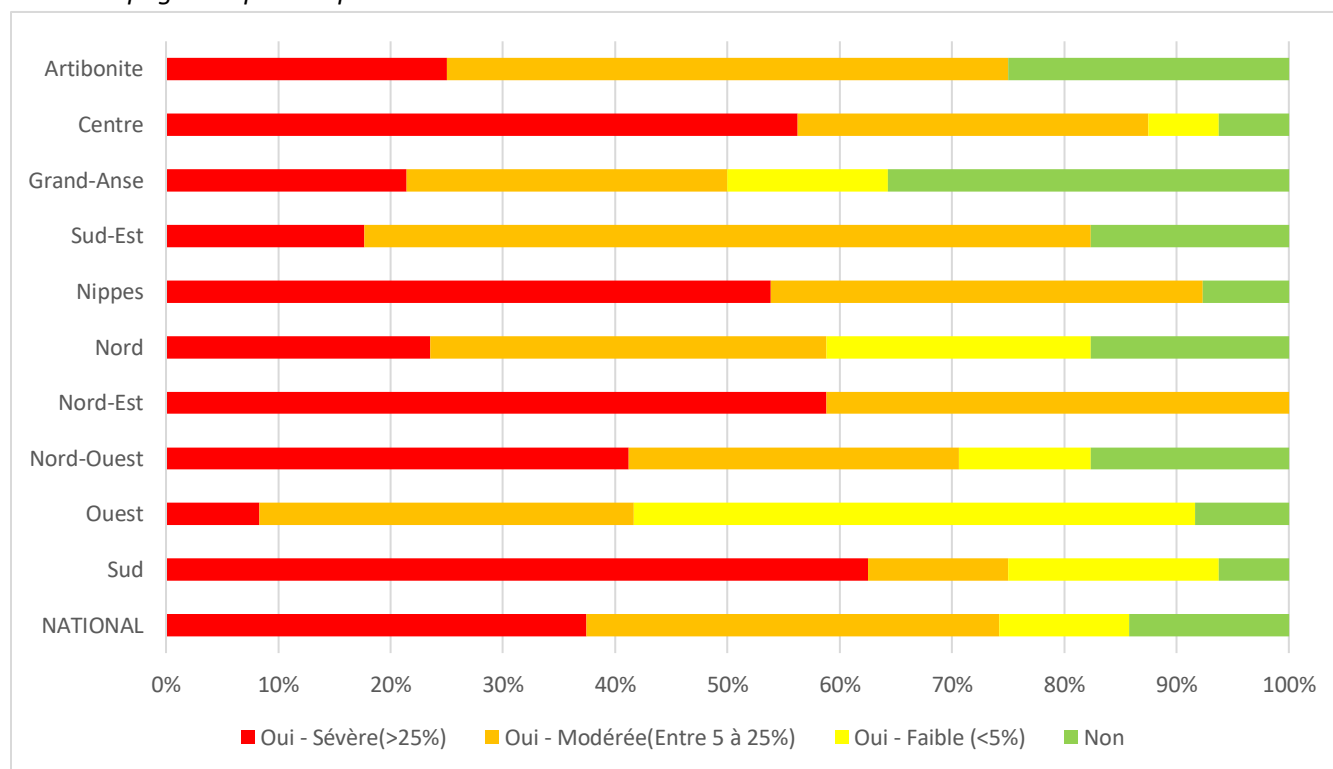
Les principales raisons de cette faible disponibilité mentionnée par les informateurs sont par ordre d'importance décroissante :

- Émigration surtout mentionnée au niveau des départements de l'Artibonite, du Nord-Ouest, du Centre et du Sud-Est
- Coût élevé de la main d'œuvre au niveau de départements du Centre, de l'Artibonite, du Nord-Ouest et du Sud-Est
- Les mesure de distanciation sociale (Nord-Ouest et Grand-Anse).

4.2.1.5- Maladie et prédateurs

Les maladies (cochenille blanche, l'anthracnose et la rouille de la fève etc.) et les prédateurs semblent avoir principalement affecté les récoltes de céréales, avec près de 86% des groupes de discussion signalant des impacts modérés ou graves. Les cultures céréalières ont été particulièrement touchées dans le Nord-Est, tous les producteurs de cette zone ont signalé des attaques modérées ou sévères de maladie ou de prédateurs sur les cultures. Environ 81% des producteurs ont également déclaré que les légumineuses et les tubercules avaient été particulièrement touchés, notamment dans le Nord et le Nord-Est.

Graphique 19. Niveau d'affectation des plantes par des maladies et prédateurs selon les départements au cours de la campagne de printemps 2020

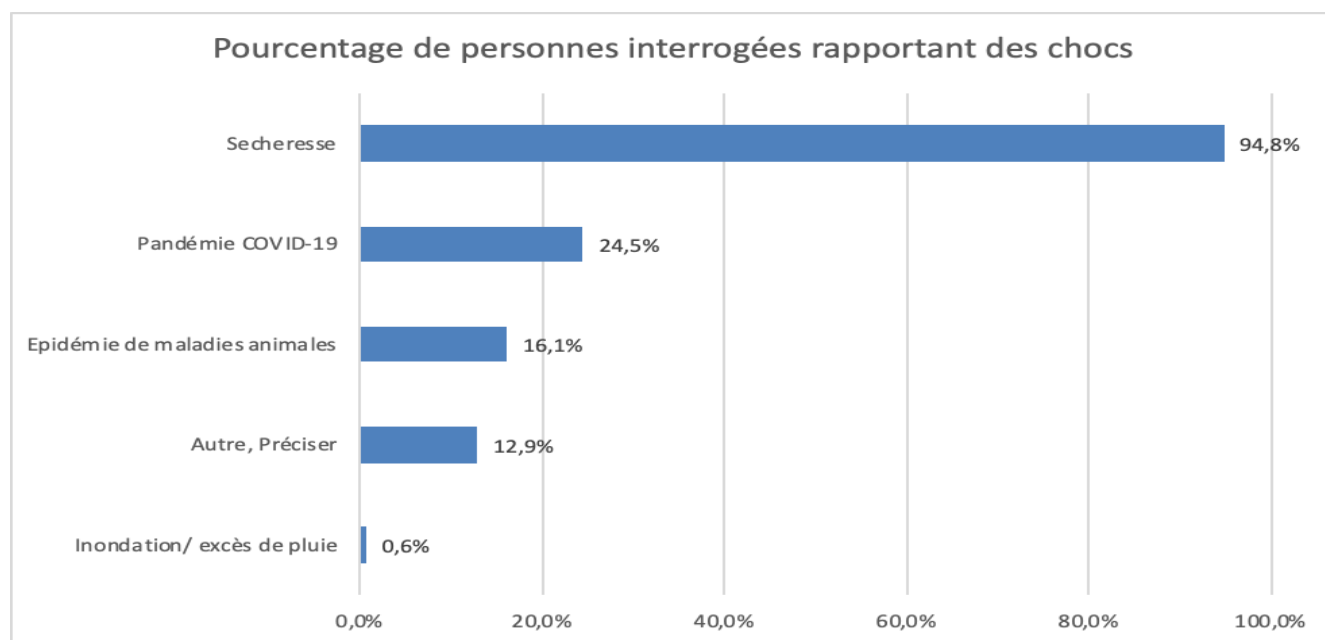


Source: CNSA/SAMEPA, 2020

4.2.1.6 Principaux chocs affectant la campagne agricole

Près de 95% des groupes ont déclaré que la sécheresse était le principal choc, avec de graves répercussions sur l'agriculture. L'effet de la pandémie COVID-19 semble être minime dans la mesure où seulement 25% des groupes l'a mentionné comme un choc principal. Néanmoins, la COVID reste le deuxième choc le plus important, avant les maladies des cultures, les prédateurs et autres chocs.

Graphique 20. Pourcentage de ménage par type de chocs

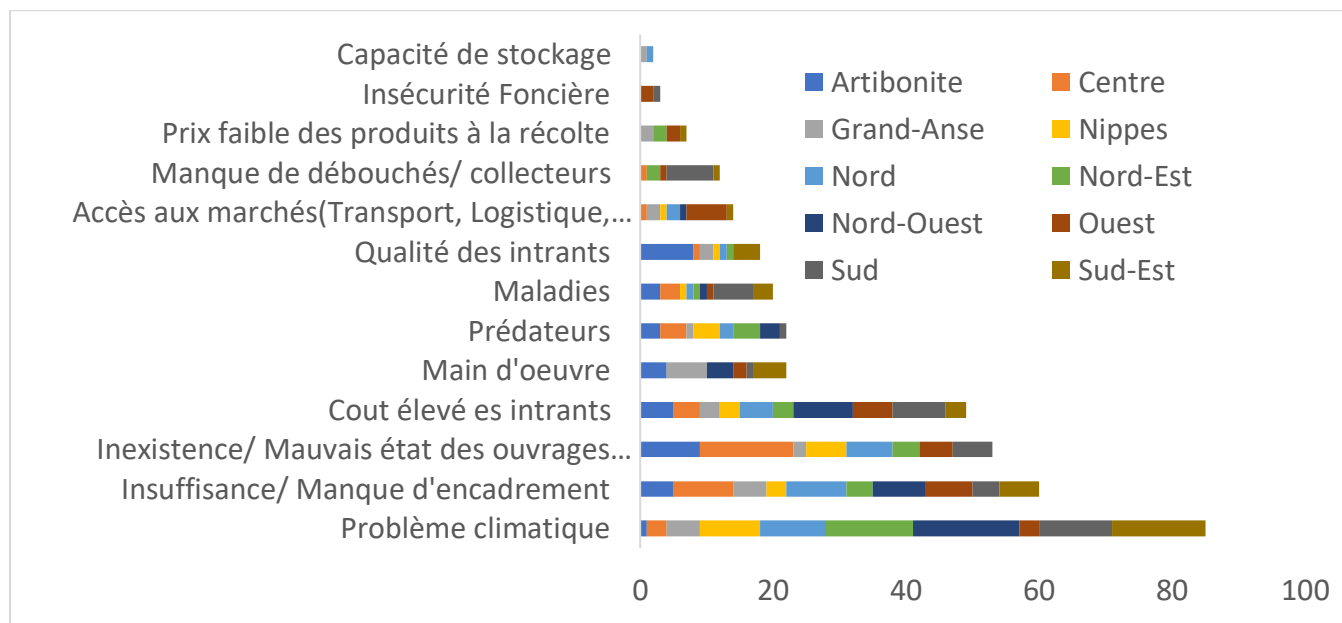


Source: CNSA/SAMEPA, 2020

4.2.1.7. Les facteurs de blocage de l'agriculture

Le principal facteur de blocage est de loin la contrainte climatique (particulièrement au Nord-Ouest au Sud-Est et au Nord-Est). Viennent ensuite le manque d'encadrement, le mauvais état des infrastructures. Il convient de souligner que le problème de main d'œuvre vient en 5^e position. Les départements les plus concernés semblent être la Grand-Anse, le Sud-Est, le Nord-Ouest et l'Artibonite.

Graphique 21. Facteurs de blocage à l'agriculture par département



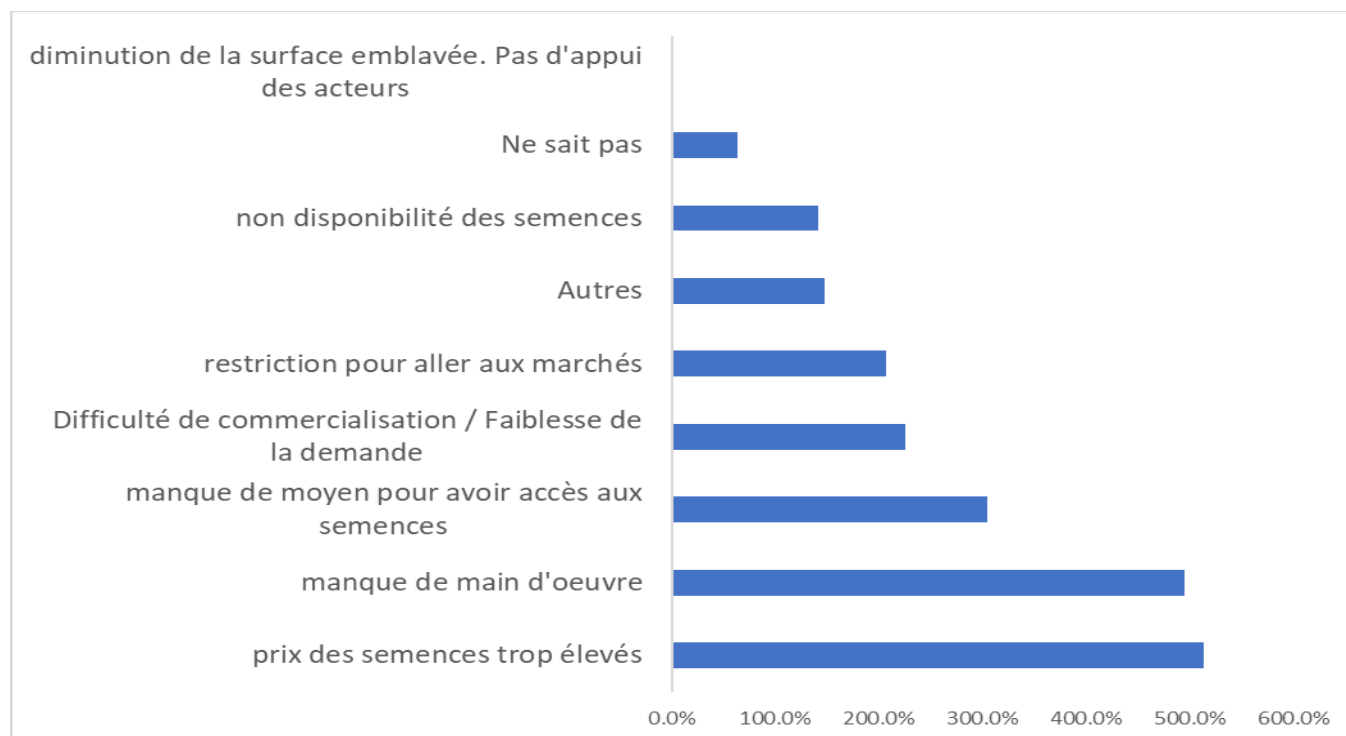
Source: CNSA/SAMEPA, 2020

4.2.2- Impact de la crise sanitaire sur les activités agricoles

A côté des discussions réalisées par le biais des focus groupes, les ménages ont été interrogés individuellement sur l'impact de la crise actuelle de la CoVID-19 sur les activités agricoles. Environ 6 ménages sur 10 ont déclaré être affectés par la crise actuelle. A la question de savoir comment les activités agricoles ont été affectées, comme on peut l'observer sur le graphe ci-dessous, l'accès aux semences et la rareté de main d'œuvre sont de loin les éléments les plus cités par les ménages. La faiblesse de la demande et les restrictions pour aller aux marchés sont également cités par un nombre non négligeable de ménages.

Il est intéressant de souligner que les réponses obtenues à l'échelle des ménages sont tout à fait cohérentes avec les facteurs de blocage identifiés dans les groupes de discussion.

Graphique 22. Impact de la crise sanitaire associée à la COVID-19 sur l'agriculture



Source: CNSA/SAMEPA, 2020

4.2.3- Estimation de la performance de la campagne agricole de printemps par rapport à la normale

Cette section du rapport présente les estimations permettant d'apprécier le niveau de la réussite de la campagne de printemps en se basant sur les informations fournies par les agriculteurs à travers les focus group mais aussi via les observations de terrain en comparaison avec une année normale. Elle présente la performance de la campagne par groupes de produits à savoir les céréales, les légumineuses, les racines et tubercules. L'année normale varie entre les départements et même entre les communes. Les années normales considérées dans cette étude varient entre 2012 à 2017.

4.2.3.1- performances des Céréales pour la campagne de printemps 2020

Les principales céréales cultivées en Haïti sont le maïs le riz et le sorgho.

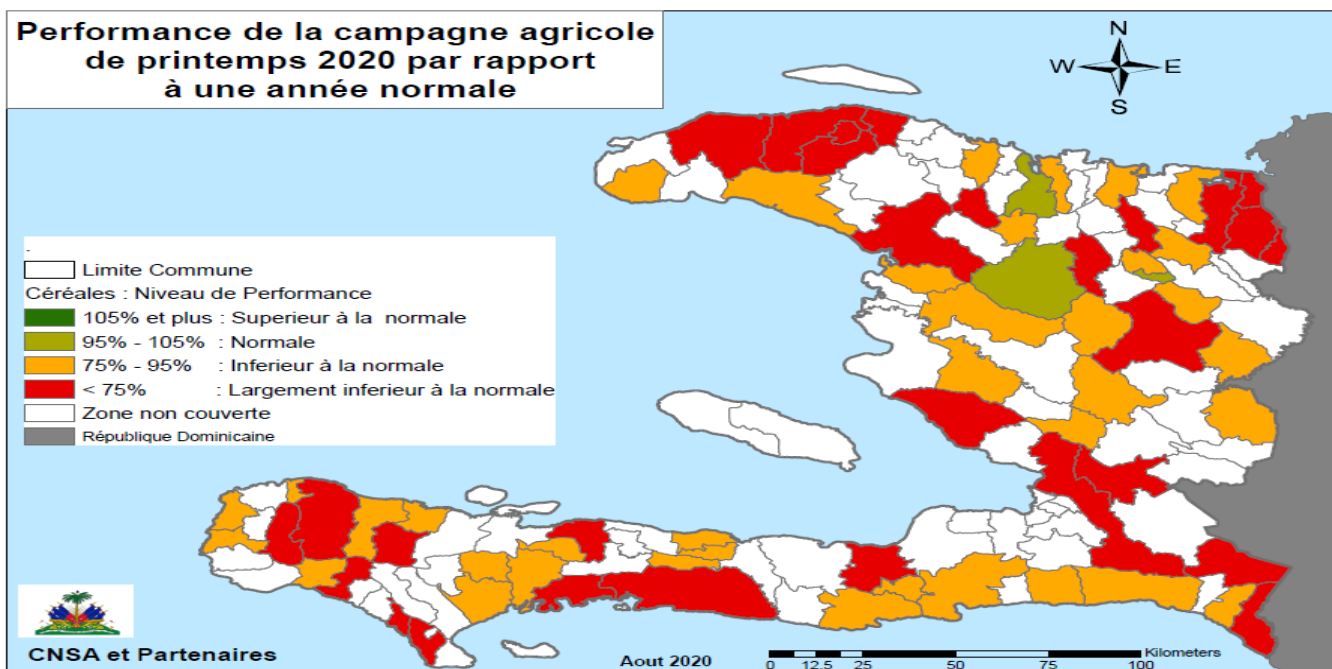
Le maïs est produit à travers les 10 départements du pays et dans toutes les zones agroécologiques sous régime pluvial et irrigué. Il est produit par la grande majorité des producteurs haïtiens. Il est cultivé en association avec des légumineuses, le haricot en particulier. Les principaux départements de production de maïs sont le Sud (plaine des Cayes), l'Artibonite, le Nord et le Plateau Central.

Le riz est cultivé dans les plaines irriguées, particulièrement dans l'Artibonite, la plaine des Cayes et certains petits périmètres irrigués dans les départements du Nord (St Raphael), Nord-Est (périmètre de Ferrier) et des Nippes. On cultive également un peu de riz pluvial dans les fonds de vallées des montagnes humides du Nord et du Nord-Est. Environ 60% de la production nationale du riz est obtenue dans la Vallée de l'Artibonite, principalement cultivé durant la campagne d'été.

Le Sorgho- Généralement, le sorgho est cultivé dans les plaines et mornes sèches et marginales du pays. Il est cultivé principalement dans les départements des Nippes et de l'Artibonite. Il est moins exigeant en eau que le maïs et peut se développer sans trop de difficultés avec moins de 800 mm de pluie. Il offre également l'avantage d'un coût d'implantation plus faible (faible quantité de semences à l'hectare 10-15 kg), ce qui est un avantage dans les zones à pluviométrie variable où les risques de pertes à la levée sont élevés.

Comme on peut l'observer sur la carte ci-dessous, 68 communes sur 71 soit 96% des communes ont connu une performance inférieure à la normale et 41% des communes ont connu une performance largement inférieure (production estimée à moins de 75% par rapport à la normale). Seulement 3 communes connaissent une performance autour de la normale, il s'agit de La Victoire, Acul du Nord et Saint-Michel.

Carte 3. Carte de la performance céréalière de la campagne de printemps 2020 par rapport à une année normale



Source: CNSA/SAMEPA 2020

4.2.3.2- performances des légumineuses pour la campagne de printemps 2020

Les légumineuses cultivées en Haïti comprennent principalement le haricot (*Phaseolus vulgaris* L.), les pois et l'arachide. Les légumineuses (haricot et pois) sont le plus souvent cultivées en association avec le maïs. Le haricot est la principale légumineuse cultivée.

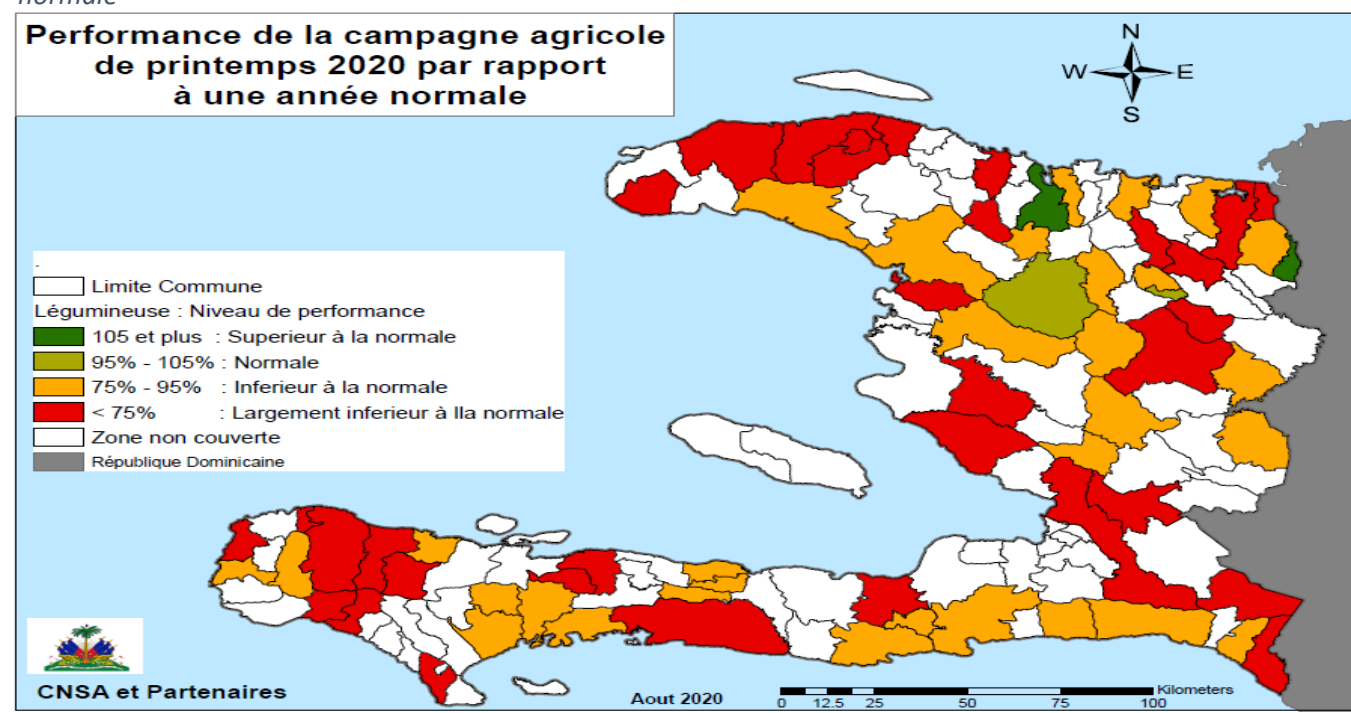
Le haricot est cultivé presque partout dans le pays ; plaines, montagnes et mornes humides et sèches et souvent les conditions climatiques sont généralement défavorables (température parfois trop élevée, abondance de pluies lors de la maturation du grain, parfois sécheresse trop prolongée, vents trop forts et attaques de nuisibles).

Le pois congo est une plante arbustive tropicale et rustique qui résiste très bien non seulement à la sécheresse grâce à son système racinaire puissant et profond, mais aussi aux maladies. Le pois congo est principalement cultivé dans les zones frontalières avec la République Dominicaine, dans les départements du Sud-Est, Centre et Nord-Est.

La production **d'arachide** se retrouve dans tous les départements, mais se concentre dans les zones plus sèches, notamment dans le Centre, le Nord-Est, le Nord-Ouest et le Sud. En Haïti, l'arachide, appelée pistache, est une culture appréciée à forte valeur marchande.

A l'échelle nationale, 66 sur 70 des communes enquêtées ont enregistré une performance inférieure à la normale et 35 ont connu une diminution marquée (soit une performance de moins de 75% par rapport à la normale). Seules les communes de La Victoire et Saint-Michel ont connu une performance autour de la normale.

Carte 4. Carte de la performance des légumineuses de la campagne de printemps 2020 par rapport à une année normale



Source: CNSA/SAMEPA 2020

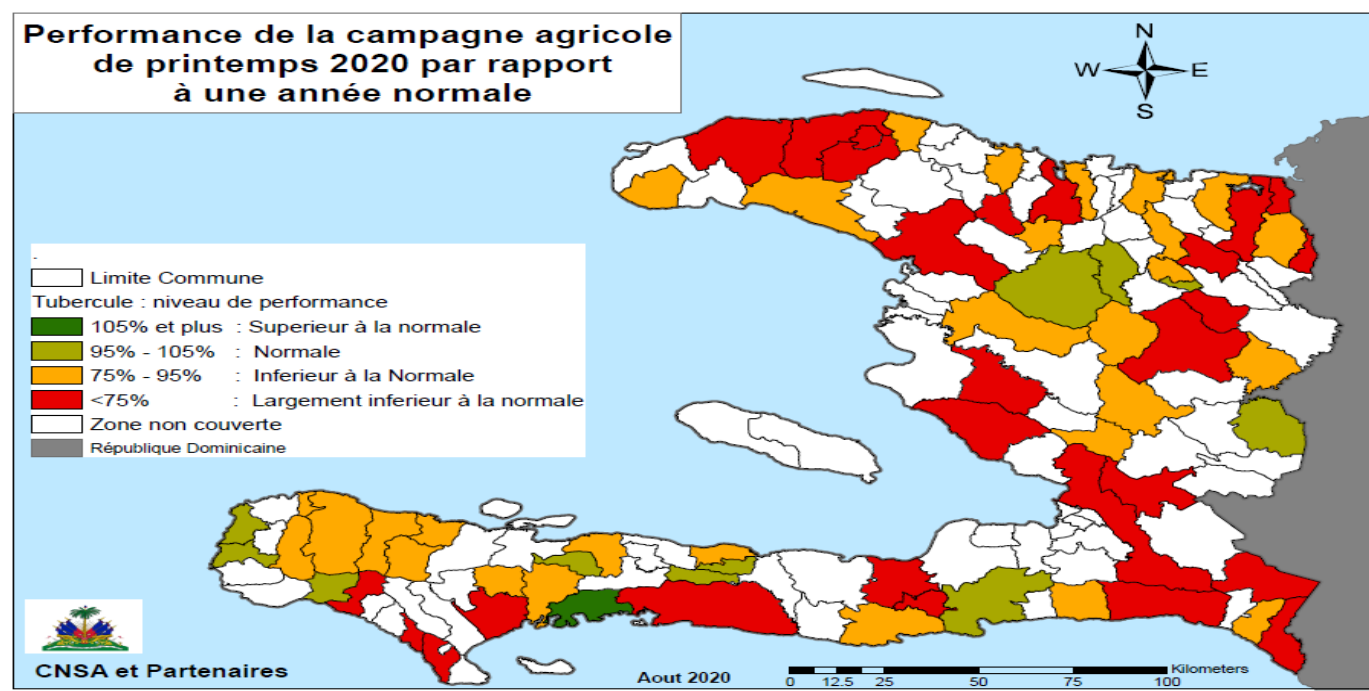
4.2.3.3- Performances des racines et tubercules pour la campagne de printemps 2020

Les tubercules cultivés en Haïti comprennent principalement le manioc, l'igname et la patate douce. La patate douce est cultivée en monoculture ou en association en zones de montagnes humides et de mornes plus sèches alors que le manioc préfère les zones plus sèches. Le taro (malanga et mazombel) cultivés principalement dans les systèmes agro-forestiers de la Grande Anse, du Nord et d'une partie du Nord-Ouest.

Les tubercules semblent être les cultures qui ont mieux réussi la campagne. En effet, environ 20% des communes ont connu une performance proche de la normale voire supérieure. Il s'agit particulièrement des communes ci-dessous:

- Nippes (Anse a Veau, Fonds des Nègres, Paillant, Plaisance) ;
- Grand-Anse (Dame marie et Anse d'Hainaut) ;
- Nord (Saint-Raphaël et La Victoire) et ;
- Sud (Les Anglais et Saint-Louis du Sud)
- Centre (Belladère)
- Artibonite (Saint-Michel de l'Atalaye)

Carte 5. Carte de la performance des racines et tubercules de la campagne de printemps 2020 par rapport à une année normale



Source: CNSA/SAMEPA 2020

4.2.3- Situation de l'élevage printemps 2020

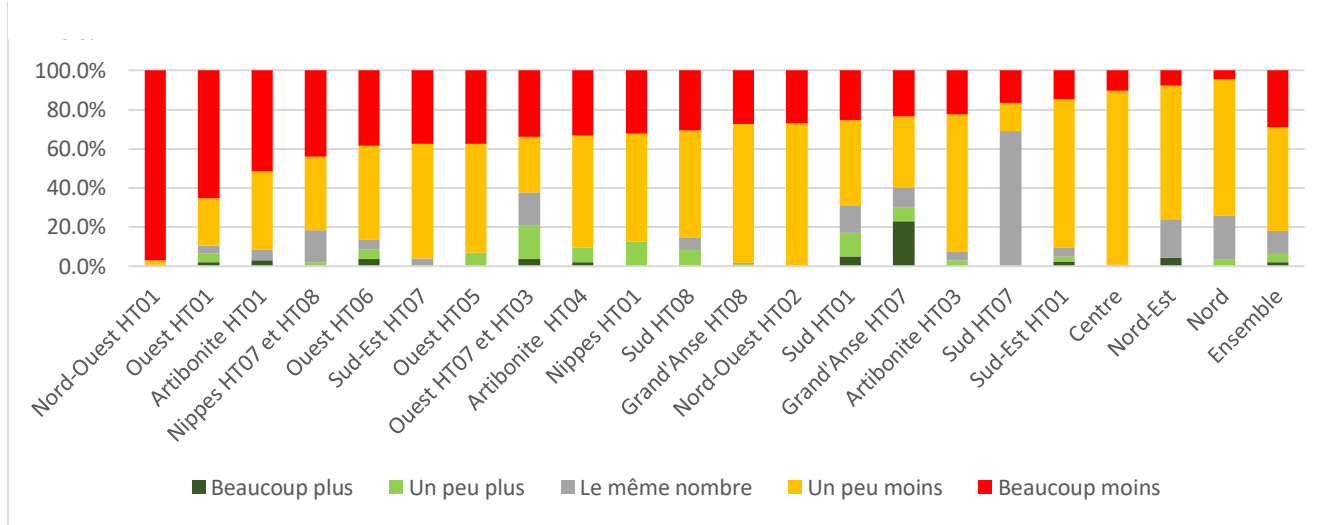
L'élevage, et en particulier l'élevage de caprins, est une activité économique importante pour les populations rurales et en particulier dans les montagnes/mornes sèches car elle permet la mise en valeur de ces zones moins fertiles. Le bétail est une source importante de revenus pour tous les ménages agricoles et agit comme une réserve financière pour faire face à des dépenses imprévues où des frais

tels que les frais scolaires (en particulier pour la rentrée des écoles). Selon l'ENUSAN de 2019, 1 ménage sur 2 en milieu rural pratique l'élevage

4.2.3.1- Tendance de la taille du cheptel

A l'échelle nationale, environ 8 ménages sur 10 déclarent que la taille de leur cheptel a diminué et 3 sur 10 ont déclaré que la taille a beaucoup diminué. Les zones où les ménages ont été les plus fortement décapitalisés semblent être le bas Nord-Ouest, la Gonâve, La zone littoral sèche de l'Artibonite (Anse Rouge, Terre Neuve, Saint-Marc, ...).

Graphique 23. Variation de la taille du cheptel des ménages par rapport à l'année précédente

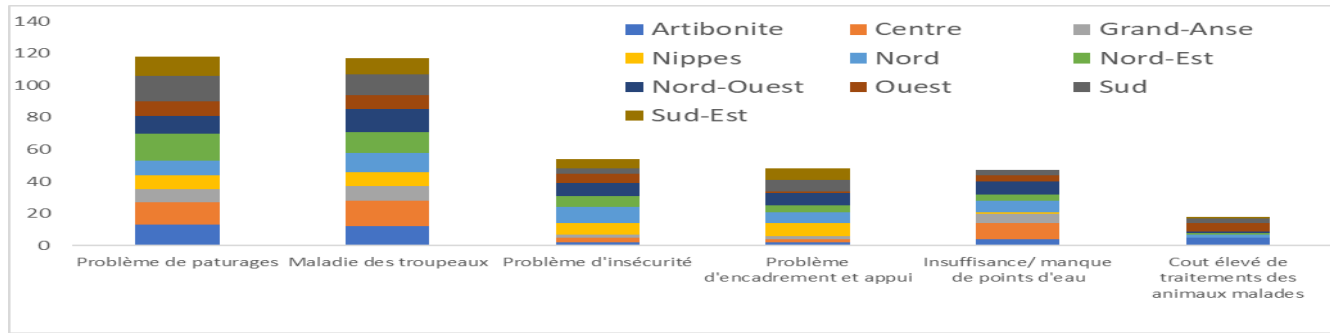


Source: CNSA/SAMEPA, 2020

Selon les informateurs, on a enregistré une diminution de la taille du cheptel au niveau de toutes les espèces. Les porcs et les volailles semblent les plus touchés. Plus de 8 groupes sur 10 ont signalé une diminution du nombre de porcs et de volailles. Viennent ensuite les bovins et caprins mentionné par plus de 70% des groupes.

4.2.3.2- Facteurs de blocage de l'élevage

Le manque de pâturage et les maladies des troupeaux sont de loin les principaux facteurs de blocage mentionnés par les groupes de discussions.



Source: CNSA/SAMEPA, 2020

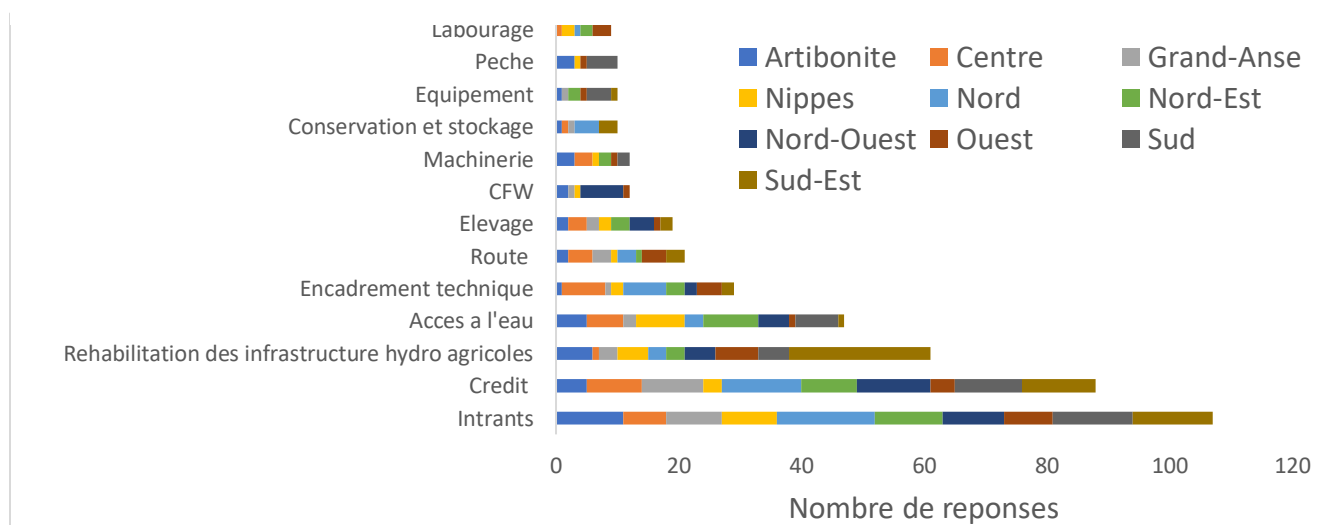
4.2.4- Besoins prioritaires des agriculteurs et les perspectives

Les informateurs clé ont été interrogés sur les besoins prioritaires des communautés pour soutenir l'agriculture. Les 3 principaux besoins mentionnés sont par ordre d'importance décroissant :

- L'accès aux intrants incluant les semences, les fertilisants, les produits phytosanitaires
- L'accès au crédit
- La réhabilitation des infrastructures hydro-agricoles existants
- Accès à l'eau à travers la construction de citerne, le forage de puits, la construction de retenue collinaire

Il convient de souligner qu'à côté des besoins traditionnels généralement identifiés dans les groupes de discussion, nos informateurs ont aussi exprimé les besoins de support pour la préparation de sol. Ce qui confirme que la contrainte de main d'œuvre commence à devenir de plus en plus un facteur limitant dans les milieux ruraux.

Graphique 24. Besoins prioritaires des agriculteurs



Source: CNSA/SAMEPA, 2020

En termes de perspectives, à l'échelle Nationale, environ 79% des groupes de discussions pensent que la situation va continuer à se détériorer tandis que 15% pensent que la situation va s'améliorer.

Le Nord, le Nord-Ouest et le Nord-Est semblent être un peu plus optimistes dans la mesure où au moins 3 groupes sur 10 pensent que la situation va s'améliorer. La majorité des groupes conditionne toutefois l'amélioration de la situation à une bonne pluviométrie.

Pour ceux-là qui s'attendent à une détérioration de la situation, les principales raisons évoquées sont par ordre d'importance décroissant :

- La sécheresse / pertes de récoltes
- L'inflation / détérioration du taux de change
- Les restrictions liées COVID 19 et les conséquences du COVID19
- Les déplacements de population en provenance de la République Dominicaine et Port au Prince (issus spécifiquement des Groupes de discussion du Sud-Est)

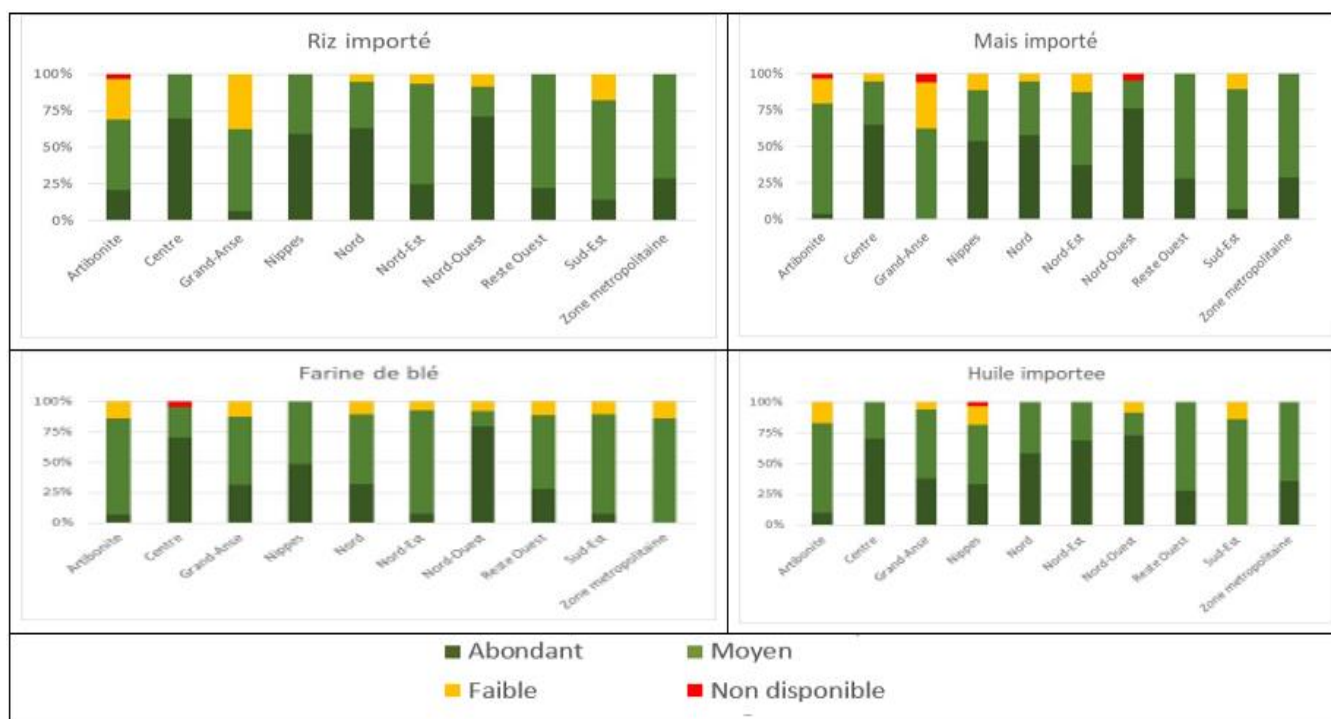
4.3- Présentation des résultats- Volet communautaire (évaluation marché).

La présente partie du rapport fait la présentation des résultats de l'évaluation marché dans le contexte de la crise sanitaire liée à la COVID-19. Les résultats sur la disponibilité des produits alimentaires de base sur les marchés, sur l'approvisionnement des marchés, l'accès aux aliments ainsi que la demande et de l'offre des produits alimentaires sont analysés au niveau de cette section.

4.3.1- Disponibilité et approvisionnement

Les commerçants ont été interrogés sur la disponibilité des produits locaux et importés sur les marchés. Les tableaux suivants présentent le pourcentage de commerçant ayant déclaré avoir constaté un certain niveau d'approvisionnement des marchés (abondant, moyen, faible, non disponible). Il y a donc lieu de noter que plus de 8 commerçants sur 10 ont mentionné une abondance/disponibilité moyenne des produits importés sur les différents marchés.

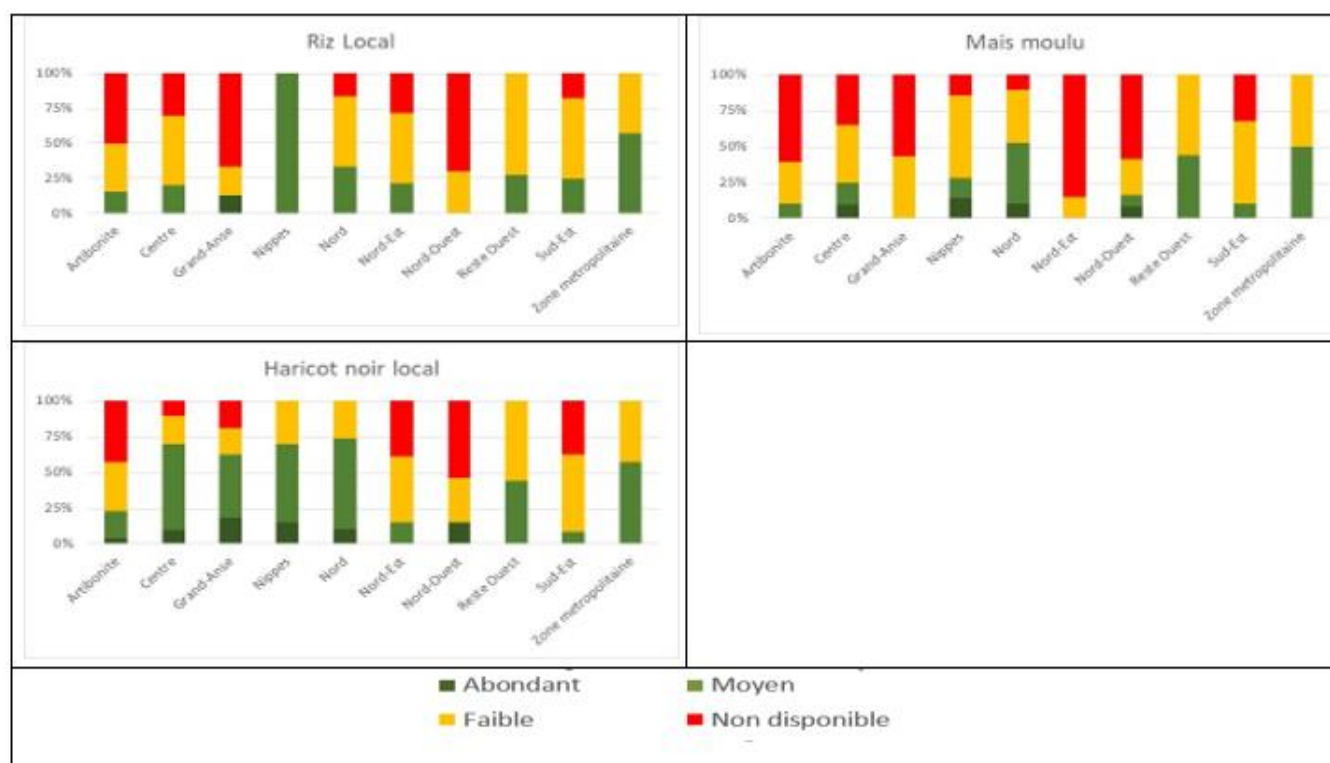
Graphique 25. Appréciation de la disponibilité des produits importés



Source: CNSA/SAMEPA, 2020

Pour les produits locaux par contre, nos informateurs observent plutôt une faible disponibilité voire une indisponibilité. Cette rareté de produits locaux s'explique probablement par la situation de sécheresse qui sévit sur les différents départements du pays mais aussi à la période de soudure dans la mesure où la collecte des données a eu lieu au tout début de la période de récolte. Selon le calendrier culturel, les récoltes des cultures à cycle court (comme le haricot) devraient être en cours. De fait, le haricot est le seul produit local pour lequel on note une certaine disponibilité sur les marchés notamment dans la Grand-Anse, les Nippes, le Centre et le Nord.

Graphique 26. Appréciation de la disponibilité des produits importés



Source: CNSA/SAMEPA, 2020

Il convient de souligner qu'une faible disponibilité de produits importés a été signalée au niveau des zones ci-dessous :

- Riz importé - Centre et de l'Artibonite.
- Haricot - Grand-Anse, Artibonite
- Maïs - Grand-Anse, l'Artibonite.

A l'inverse nos informateurs ont signalé une meilleure disponibilité de produit locaux au niveau des zones suivantes :

- Riz local- Nippes, zone métropolitaine
- Maïs – Ouest, Nord et Nord-Ouest
- Haricot- Centre, Grand-Anse, Nippes, Nord,

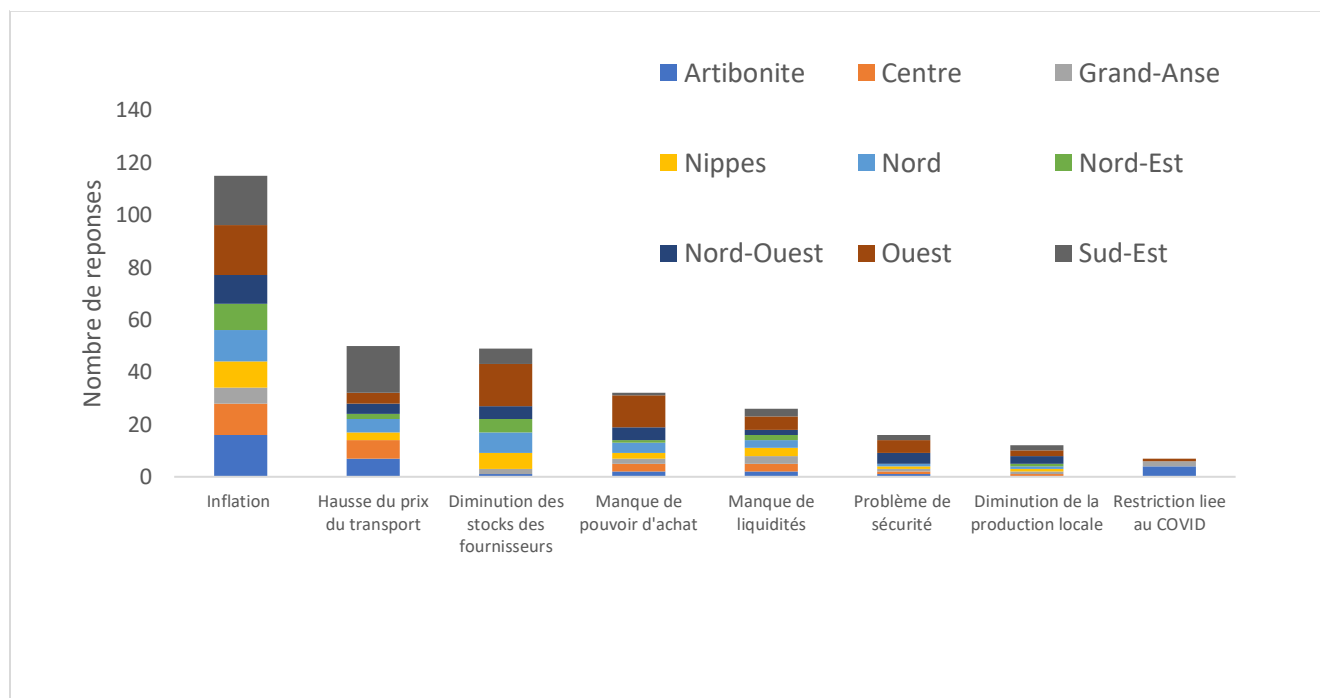
Interrogés sur les éventuelles difficultés d'approvisionnement, plus de 50% des commerçants au niveau de tous les départements font état de difficultés d'approvisionnement. Pour 54% d'entre eux les difficultés concernent les produits locaux aussi bien qu'importés tandis que 45% des commerçants affirment que les produits importés en sont d'avantage affectés.

Comme on peut l'observer sur le graphe ci-dessous, ces difficultés d'approvisionnement sont principalement dues à :

- L'inflation
- La hausse de prix du transport
- La diminution de stocks des fournisseurs.

Les difficultés d’approvisionnement semblent plutôt liées à l’inflation plutôt qu’à la pandémie elle-même, bien qu’en fait l’inflation soit accentuée par la crise sanitaire de la COVID-19

Graphique 27. Difficultés d’approvisionnement par département



Source: CNSA/SAMEPA, 2020

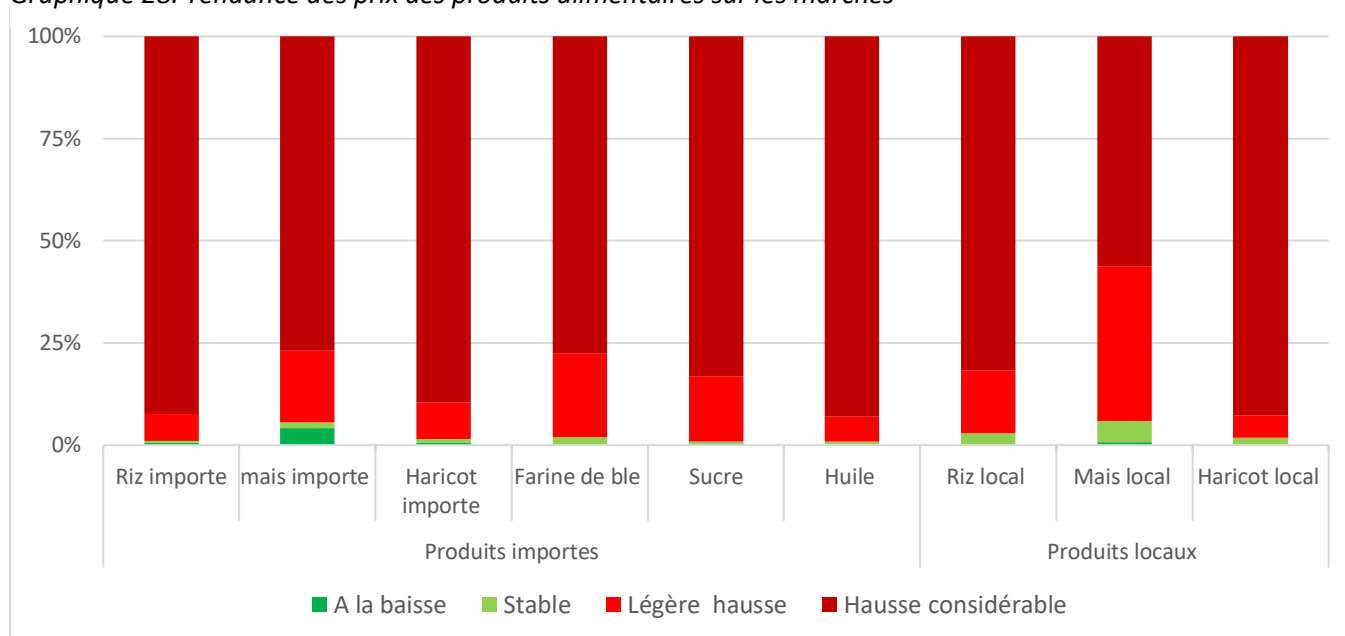
Signalons que les principales limitations ont été surtout mentionnées dans les départements ci-dessous :

- L’inflation au niveau de Centre (44% des commerçants) et dans l’Artibonite (42%).
- La hausse du prix de transport dans le Sud-Est (35%) et le Centre (26%).
- La faible disponibilité de stock dans l’Ouest (25%), le Nord (24%), les Nippes (22%) et le Nord-Est (19%).

4.3.2- Accès aux produits alimentaires

L’accès aux aliments, surtout pour les plus pauvres est déterminé principalement par le prix des aliments sur le marché. Pour ce qui concerne l’appréciation des commerçants de la tendance des prix (hausse considérable, hausse légère, stabilité, baisse), environ 8 commerçants sur 10 ont fait état d’une hausse considérable des prix des produits du panier alimentaire, mis à part le maïs local qui a été mentionné par un peu moins de commerçants (soit environ 1 commerçant sur 2). Les détails par produits et par département sont présentés en annexe.

Graphique 28. Tendance des prix des produits alimentaires sur les marchés



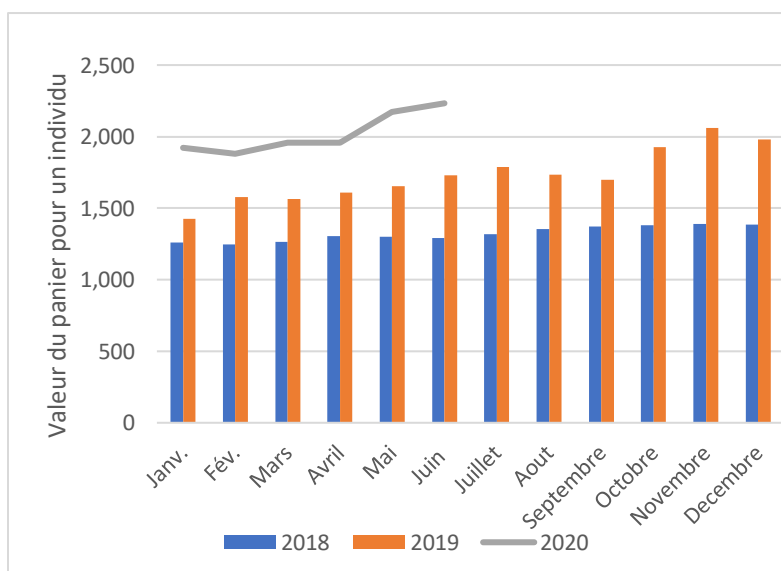
Source: CNSA/SAMEPA, 2020

4.3.2. 1- Tendance de la valeur du panier du panier

Le panier considéré dans le cadre de cette analyse est composé de 6 produits de base (riz, farine de blé, maïs, haricots, sucre et huile végétale) qui représentent 1870 kilocalories consommées par personne par jour.

Le coût nominal moyen du panier alimentaire, en juin 2020 se situe autour de 2,233 gourdes par personne par mois (soit 9,800 gourdes pour une famille de 5 personnes) contre 2,172 gourdes en juin 2020 et 1,730 gourdes en juin 2019 soit une hausse de 29 % en rythme annuel et une augmentation de 3 % en rythme mensuel. Pour les 2 derniers trimestres, le panier a crû respectivement de 26% et 30% en moyenne. Les graphes par marchés sont présentés en annexe 3).

Graphique 29. Tendance du panier alimentaire



Source: CNSA (juin 2020), Panier alimentaire

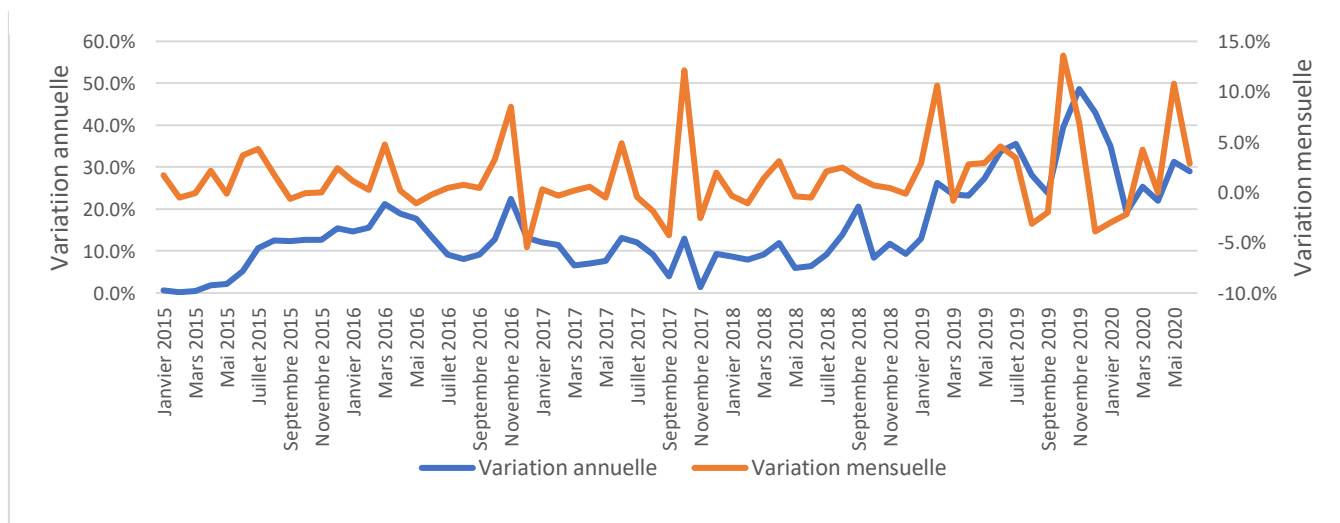
4.3.2. 2- Tendance des taux de variation cours des 5 dernières années

La hausse des prix est devenue un phénomène quasi chronique en Haïti. Une analyse de la tendance des variations de la valeur de panier de la CNSA au cours de ces cinq dernières années montre une forte instabilité de la valeur du panier alimentaire. A côté d'autres facteurs comme la dépréciation de la gourde, la tendance des prix sur le marché international, cette tendance est accentuée par les troubles sociaux politiques et les chocs climatiques des dernières années.

A titre d'exemple :

- ✓ Avril/Juin 2020 : marqué par l'impact du COVID-19 entraînant une hausse de la valeur de panier d'environ 3% et 29% respectivement en rythme mensuel et annuel
- ✓ Septembre/octobre 2019 : événements socio politiques « pays lock » entraînant une hausse de la valeur de panier d'environ 14% et 40% respectivement en rythme mensuel et annuel.
- ✓ Juin 2019 : Manifestations socio-politiques / 5% et 34% de hausse en rythme mensuel et annuel
- ✓ Février 2019 : Rareté de carburant/Manifestation socio-politique / 11% et 26% de hausse
- ✓ Septembre-Octobre 2017 : passage du cyclone Irma- Hausse de la valeur du panier alimentaire d'environ 12% en rythme mensuel
- ✓ Octobre/novembre 2016 : passage de l'ouragan Matthew / 21% et 9% de hausse.

Graphique 30. Evolution du taux d'augmentation de la valeur du panier alimentaire en rythme annuel et mensuel



Source : CNSA, Panier alimentaire (Compilation)

Il convient de souligner qu'au cours des derniers 9 mois (octobre 2019/juin 2020), le panier a atteint des taux d'augmentations en rythme annuel jamais atteint au cours des 5 dernières années.

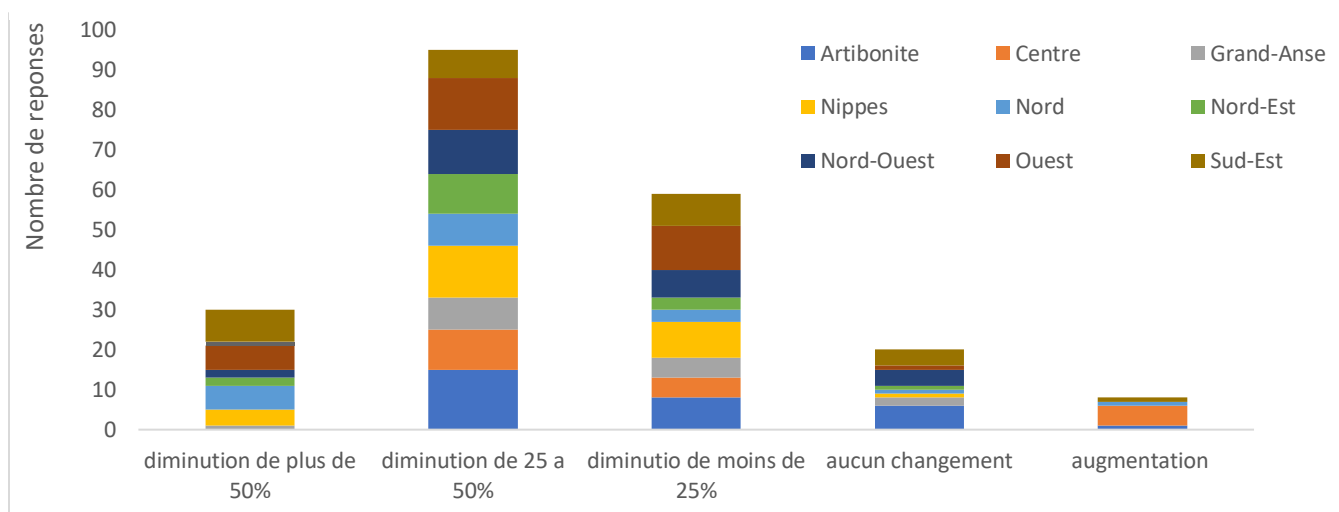
4.3.3- Situation de la demande des produits alimentaires dans le contexte de la COVID-19

En vue de mieux appréhender la situation de la demande, les commerçants ont été interrogés d'une part sur la variation du nombre de clients reçus par jour depuis l'apparition du COVID-19 et ensuite sur une appréciation de la demande pour les principaux aliments de base.

4.3.3. 1- Variation du nombre de clients reçu depuis l'apparition du COVID-19

A la question « Depuis l'apparition du Corona Virus, y-a-t-il une diminution ou une augmentation des clients qui sont servis par jour ? », on a obtenu les résultats du graphique ci-dessous.

Graphique 31. *Appréciation de la demande par département*

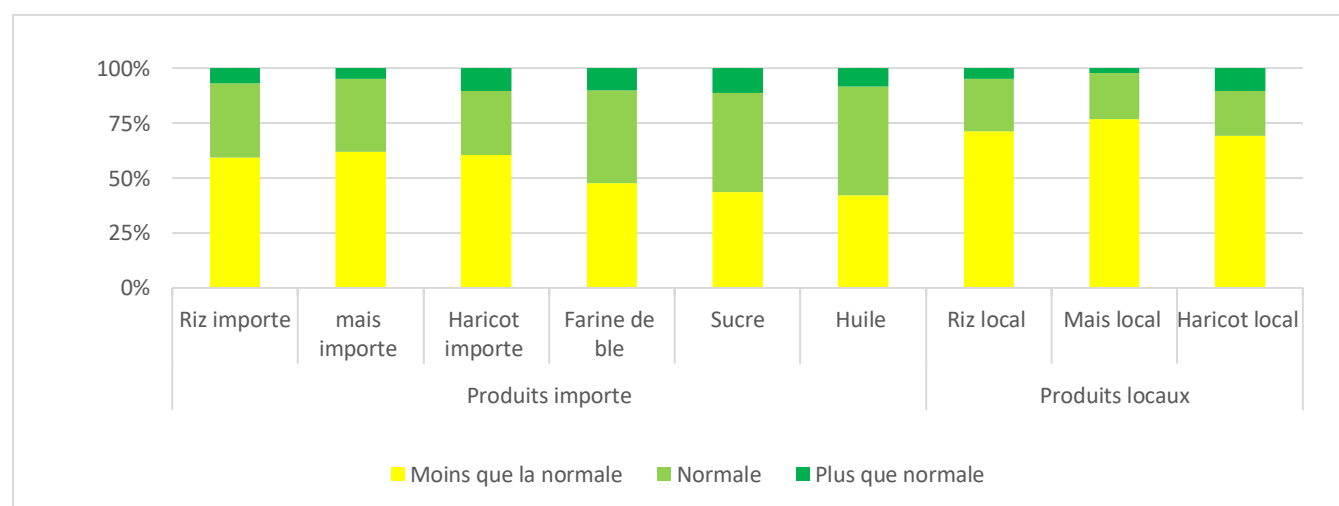


Source: CNSA/SAMEPA, 2020

La grande majorité des commerçants (près de 9 commerçants sur 10) ont rapporté une baisse du nombre de clients et plus d'un commerçant sur deux a rapporté une baisse de plus 25% du nombre de clients.

Pour ce qui concerne la variation de la demande par type de produit la majorité des commerçants ont fait état d'une demande inférieure à la normale. Plus de 60% des ménages ont mentionné une demande inférieure à la demande en général mis à part la farine, le sucre et l'huile. En effet, un peu moins de commerçants ont rapporté une baisse de la demande pour la farine, sucre et l'huile. Les détails par produits et par département sont présentés en annexe.

Graphique 32. *Appréciation de la demande par produit*



Source: CNSA/SAMEPA, 2020

4.3.4- Contraintes des commerçants dans le contexte du coronavirus

Le graphe ci-dessous présente une comparaison des contraintes rencontrées par les commerçants avant et pendant le COVID. Il y a lieu de noter d'une part une certaine exacerbation de certaines limitations auxquelles faisaient face les commerçants notamment :

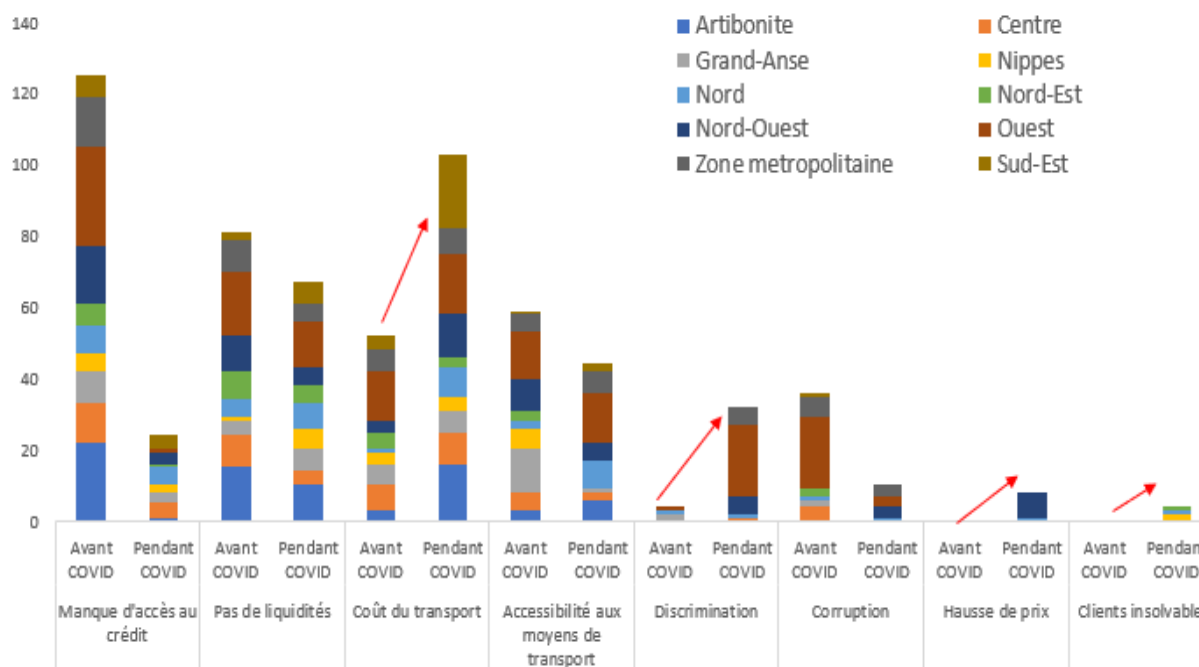
- La hausse du coût de transport
- Hausse des prix

Et d'autre part l'apparition de nouvelles :

- Discrimination
- Les clients insolvable

Il convient de souligner que la baisse enregistrée pour certaines contraintes doit être considérée de manière relative. Les répondants ont été invités à répondre de manière spontanée (sans suggestion de réponses).

Graphique 33. Principales contraintes des commerçants

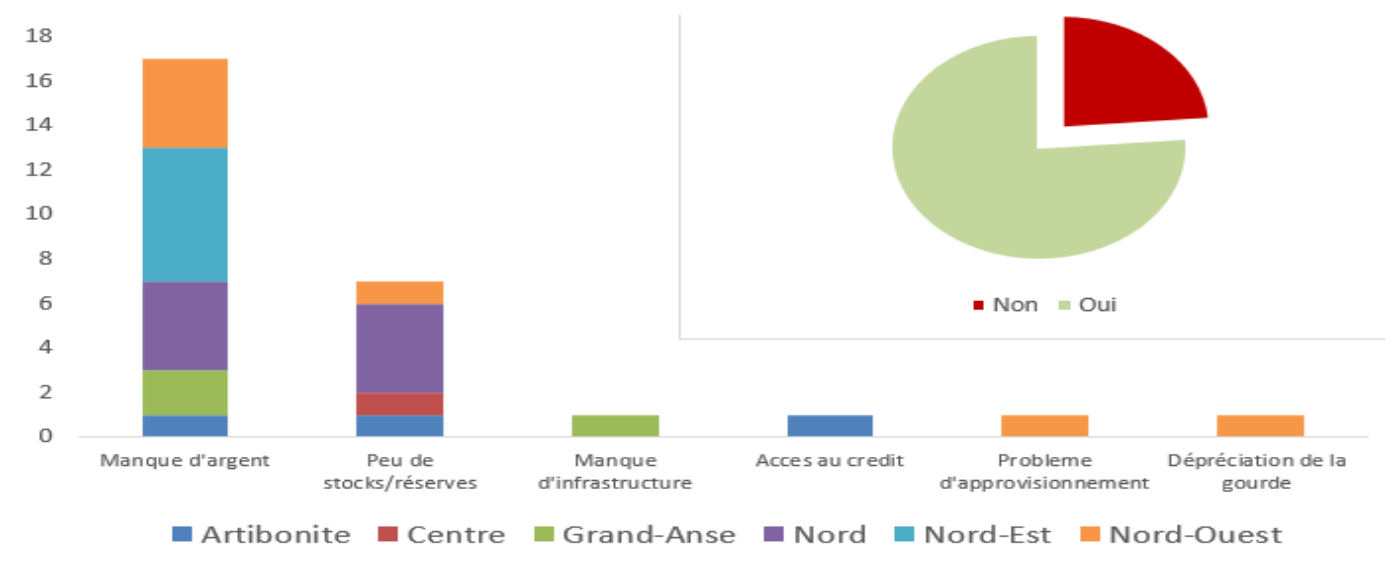


Source: CNSA/SAMEPA, 2020

4.3.5- Capacité de réponse des commerçants

En dépit de toutes les limitations, les commerçants semblent avoir une bonne capacité de réponse. En effet, environ 3 commerçants sur 4 pensent pouvoir répondre à une augmentation d'environ 25% de la demande.

Graphique 34. Capacité de réponse des commerçants par département



Source: CNSA/SAMEPA, 2020

Environ 32% des commerçants sont en mesure de renflouer les stocks en moins d'une semaine et 86% pourront le faire en moins de 2 semaines.

Les raisons expliquant que certains d'entre eux ne sont pas en mesure de répondre à une augmentation de la demande sont principalement :

- Le manque de ressources financières
- L'absence de stocks

V- Conclusion

L'objectif de cette étude était d'une part, d'évaluer les impacts de la pandémie sur la consommation alimentaire des ménages, les moyens d'existences et les stratégies d'adaptation des ménages et Identifier les principaux besoins des ménages. D'autres part, il a été question d'apprécier les impacts de la pandémie sur les marchés (Accès, Disponibilités, Demande, Prix, ...) et sur le déroulement de la campagne agricole de printemps 2020.

De cette étude, il ressort que quel que soit les indicateurs de sécurité alimentaire considéré (SCA, SDAM, CSI, LCS etc...) la majorité des ménages ont affiché un profil d'insécurité alimentaire inquiétant. Les pourcentages les plus élevés de ménages en insécurité alimentaire se trouvent en zones rurales, plus particulièrement dans les zones de la Grand 'Anse HT08 (72%), du Nord-Ouest HT02 (61%), de l'Ouest HT05 (58%), Ouest HT01 et du Sud-Est HT07 (51%). En zone urbaine, c'est dans les communes de Cité Soleil (56%), Delmas (57%) que l'on retrouve les plus fortes proportions de ménages avec consommation alimentaire les plus inadéquates.

En ce qui concerne, l'évaluation de la campagne agricole, pour la production céréalière 68 communes sur 71 soit 96% des commune ont connu une performance inferieure à la normale et 41% des communes ont connu une performance largement inférieure (production estimée à moins de 75% par rapport à la normale). La production des légumineuses, à l'échelle nationale, 66 sur 70 des communes enquêtées ont enregistré une performance inferieure à la normale et 35 ont connu une diminution marquée (soit une performance de moins de 75% par rapport à la normale. Seules les communes de La Victoire et Saint-Michel ont connu une performance autour de la normale. Les tubercules semblent être les cultures qui ont mieux réussi la campagne. En effet, environ 20% des communes ont connu une performance proche de la normale voire supérieure.

En ce qui concerne l'évaluation des marchés, plus de 8 commerçants sur 10 ont mentionné une abondance/disponibilité moyenne des produits importés sur les différents marchés. Alors que pour les produits locaux nos informateurs observent plutôt une faible disponibilité voire une indisponibilité.

Les résultats actuels de l'insécurité alimentaire ainsi que l'état de fonctionnement des marchés et du déroulement de la campagne de printemps de 2020 ne peuvent pas être attribués seulement aux effets de la COVID-19. Ces résultats sont des combinaisons d'un ensemble de facteurs comme: la sécheresse, la période de soudure, l'inflation, l'instabilité socio-politique et la vulnérabilité structurelle croissante qui sont amplifiés par le contexte de la COVID-19.

La comparaison de ces données avec celles de l'ENUSSAN ou toute autres enquêtes précédentes doit être faite avec beaucoup de prudence vue que les ménages les plus pauvres sont probablement ceux qui ne disposent pas de téléphone, donc ils n'ont pas été touchés par cette évaluation.

VI-Recommandations

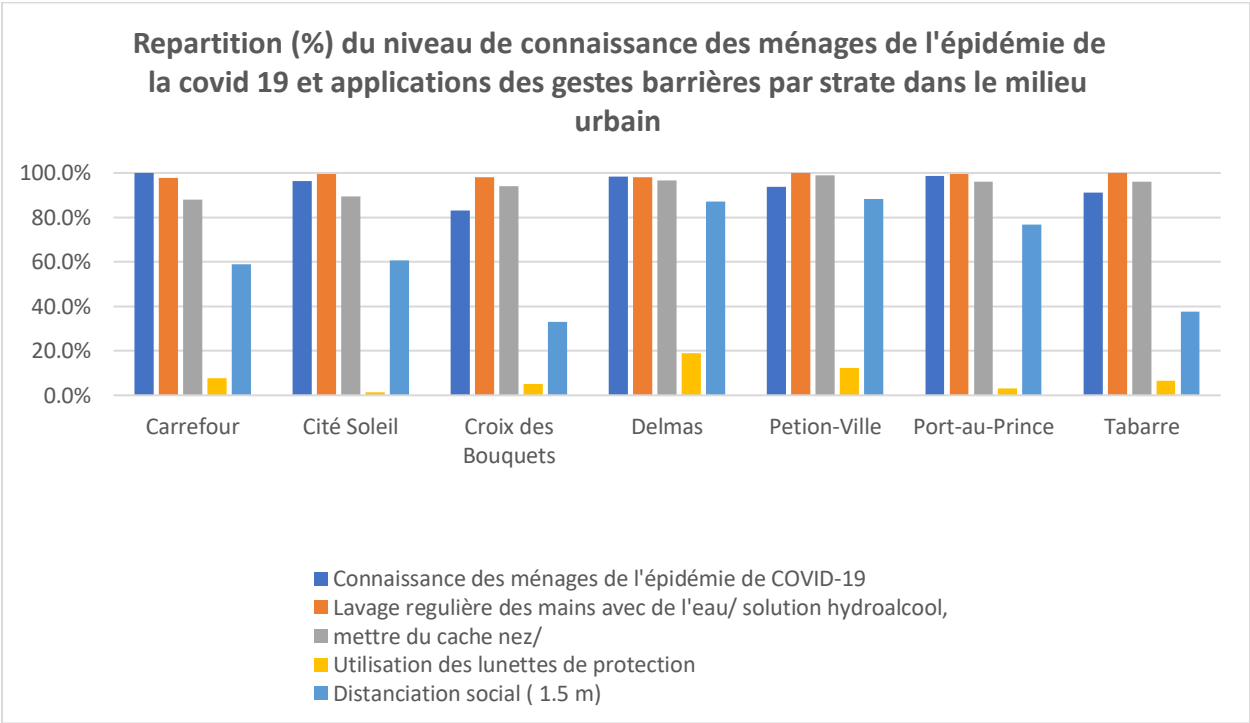
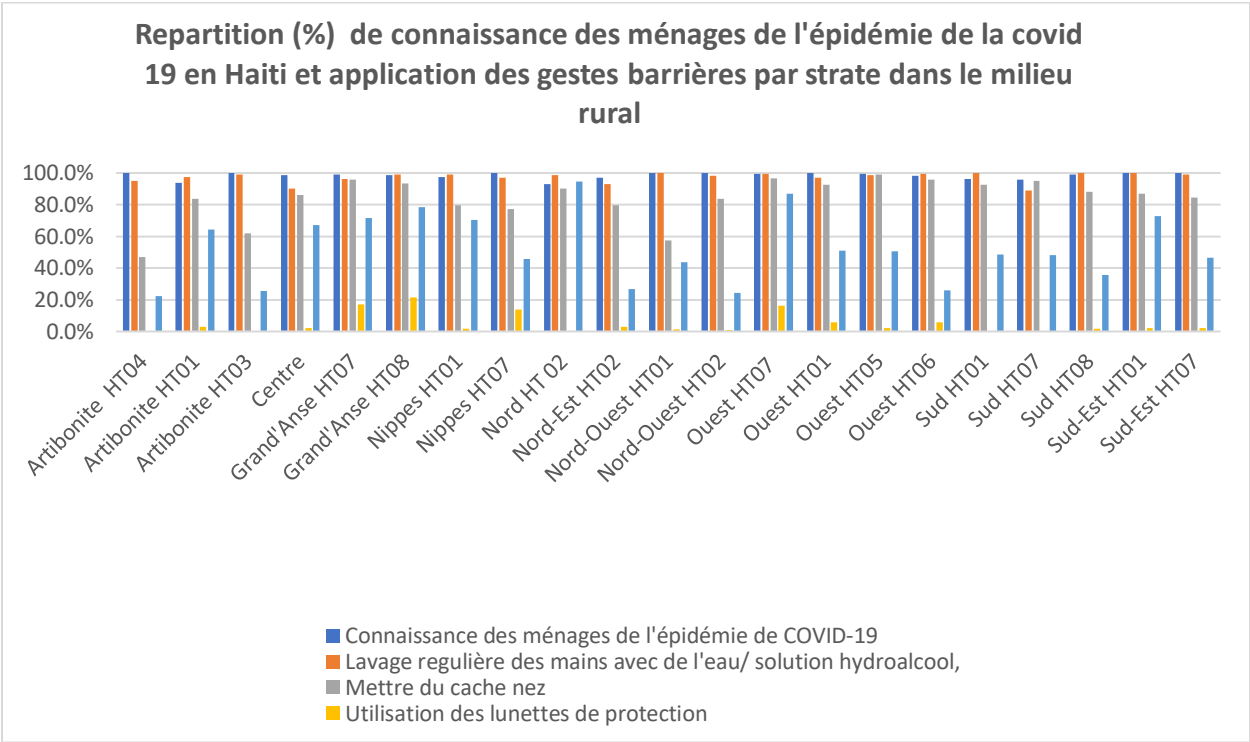
La présente évaluation ayant notamment permis de réaliser le dernier exercice de classification de l'insécurité alimentaire aigue (IPC, Aout 2020), les recommandations s'inscrivent en ligne avec celles reprises dans cette exercice :

- **Mise en place d'intervention d'urgence** : Considérant la sévérité de l'insécurité alimentaire, une action urgente est requise pour les ménages les plus pauvres et les plus affectés afin de leur permettre de mieux répondre à leurs besoins alimentaires immédiats et prévenir la mise en place de stratégies néfastes supplémentaires. Ce type d'intervention doit être priorisé pour les zones présentant un nombre important de population en insécurité alimentaire sévère.
- **Appui aux moyens d'existence** : Considérant que les ménages vulnérables ont été affectés par des chocs récurrents ces dernières années (sécheresse, cyclones, hausse des prix, Coronavirus), on observe une érosion des moyens d'existence des populations affectées qui ont besoin d'appui pour reconstruire et développer leurs moyens d'existence et leurs avoirs. Cette assistance devrait notamment se traduire par un appui ad hoc (intrants, crédits, matériels....) pour la mise en place de la campagne d'hiver (2020) et de printemps (2021). Ces actions seront priorisées dans les zones présentant les pourcentages les plus importants de population recourant aux stratégies d'adaptation d'urgence.
- **Articulation entre l'urgence et le développement** : Considérant que les facteurs structurels (développement agricole, accès aux services de base, gouvernance,...) influent fortement sur l'insécurité alimentaire aigue des ménages, il est important de mieux articuler les interventions d'urgence et de développement et de repenser les stratégies d'intervention afin d'avoir des effets plus durables et structurels sur la sécurité alimentaire.

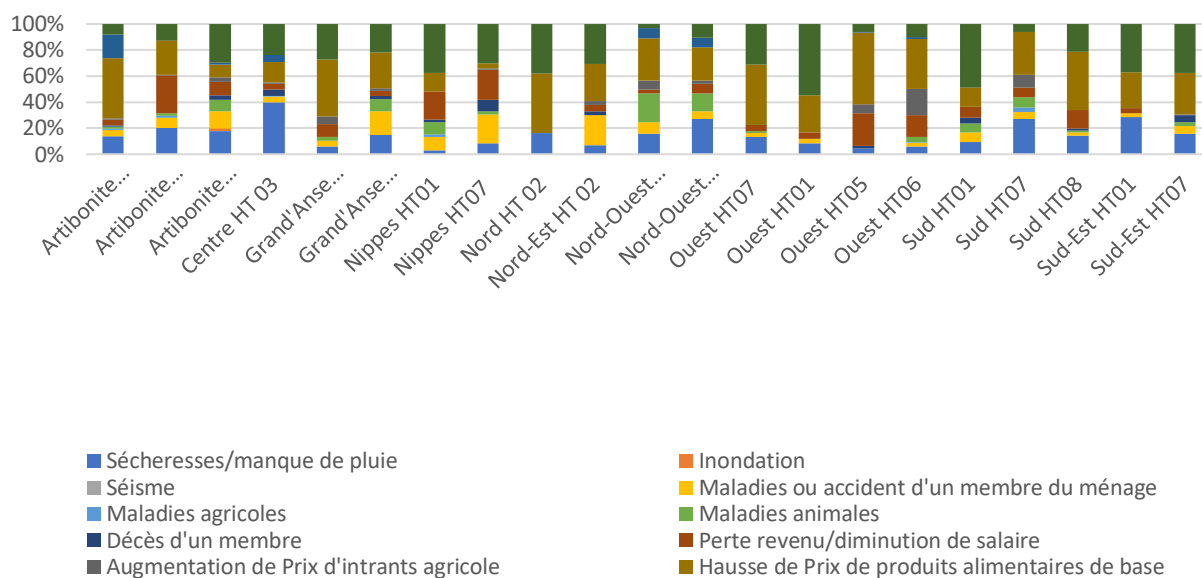
En ce qui a trait à la **situation de marché**, il y a lieu de conclure que les marchés sont en général fonctionnels dans la mesure où :

- On note certes une faible disponibilité de produits locaux toutefois ce déficit est compensé par une bonne disponibilité de produits importés.
- On a difficultés d'approvisionnement mais elles sont dues davantage à des causes économiques (inflation, hausse des coûts de transport...) qu'aux restrictions liées à la pandémie elle-même.
- La demande semble avoir diminué en raison du contexte actuel d'inflation mais elle existe. Les interventions de CASH des différents acteurs et les programme de protection sociale du gouvernement sont d'une grande utilité pour appuyer le pouvoir d'achat des plus pauvres.
- Une bonne capacité des commerçants à répondre à une demande supplémentaire ce qui constitue une garantie que les interventions de cash ont peu de risque de déséquilibrer les marchés.

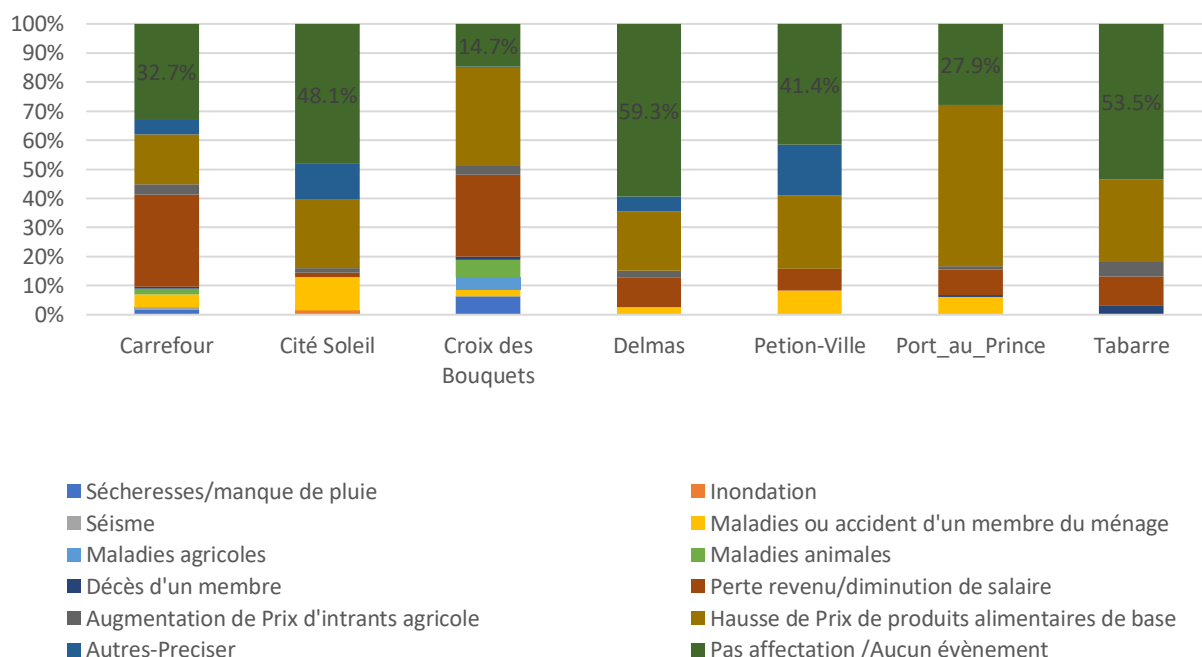
Annexe 1 : Connaissance sur la COVID, chocs , besoins prioritaires et perspectives



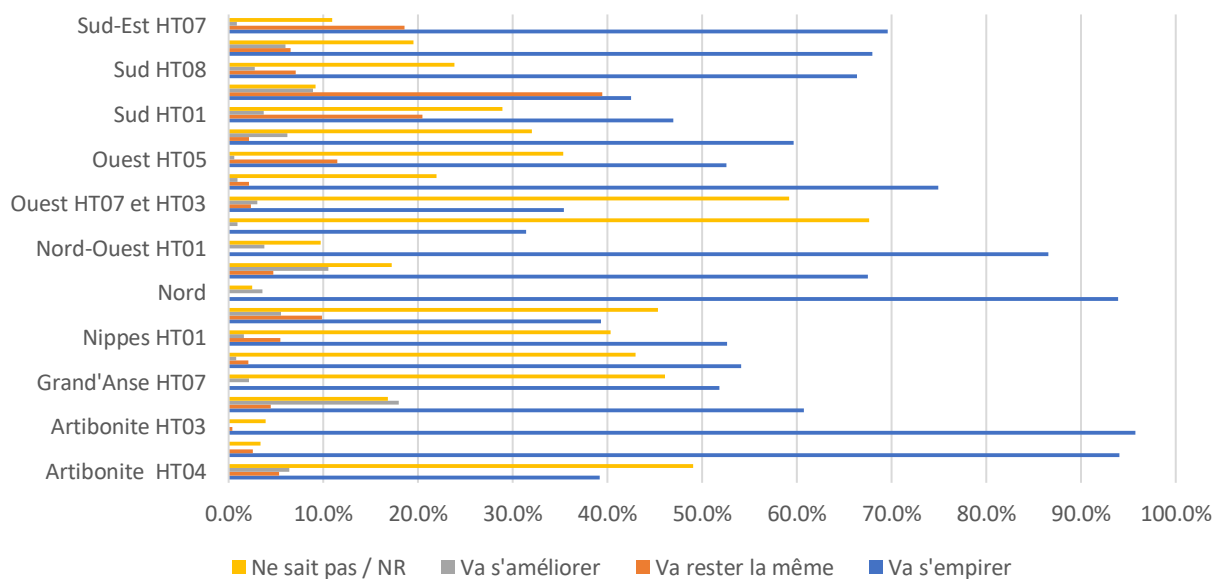
Repartition des principaux chocs ayant affectés les ménages par ZME dans le milieu rural



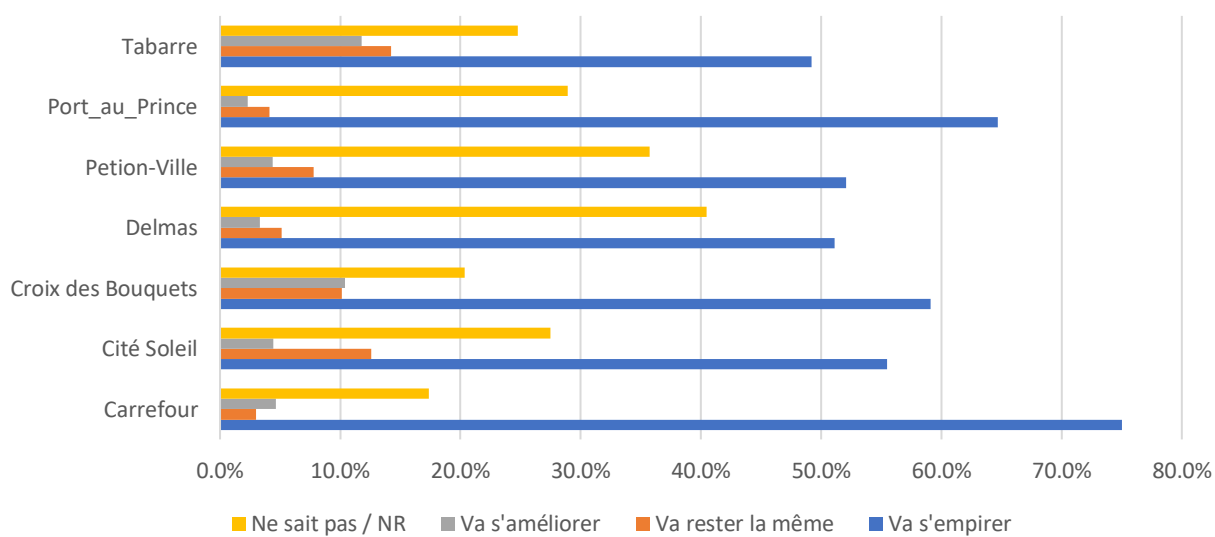
Repartition des principaux chocs ayant affectés les ménages dans le milieu urbain

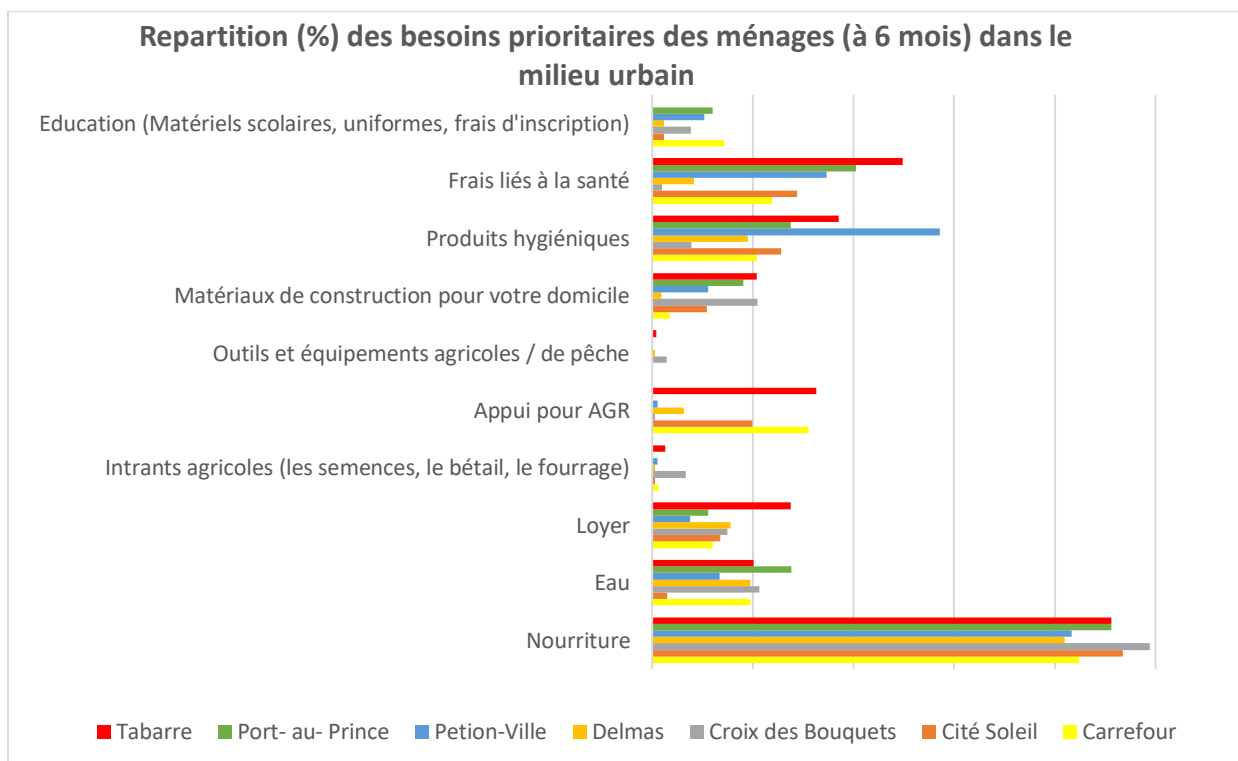
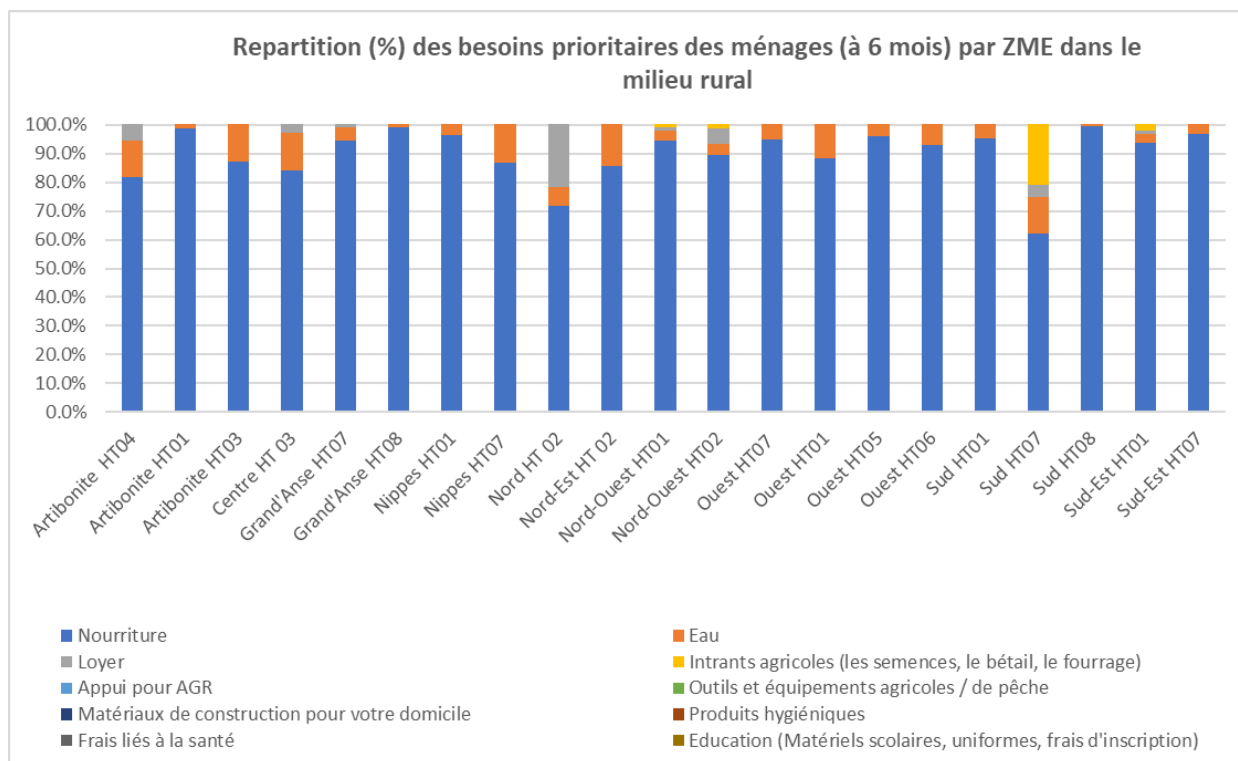


Repartition (%) des perspectives des ménages (à 6 mois) par ZME dans le milieu rural



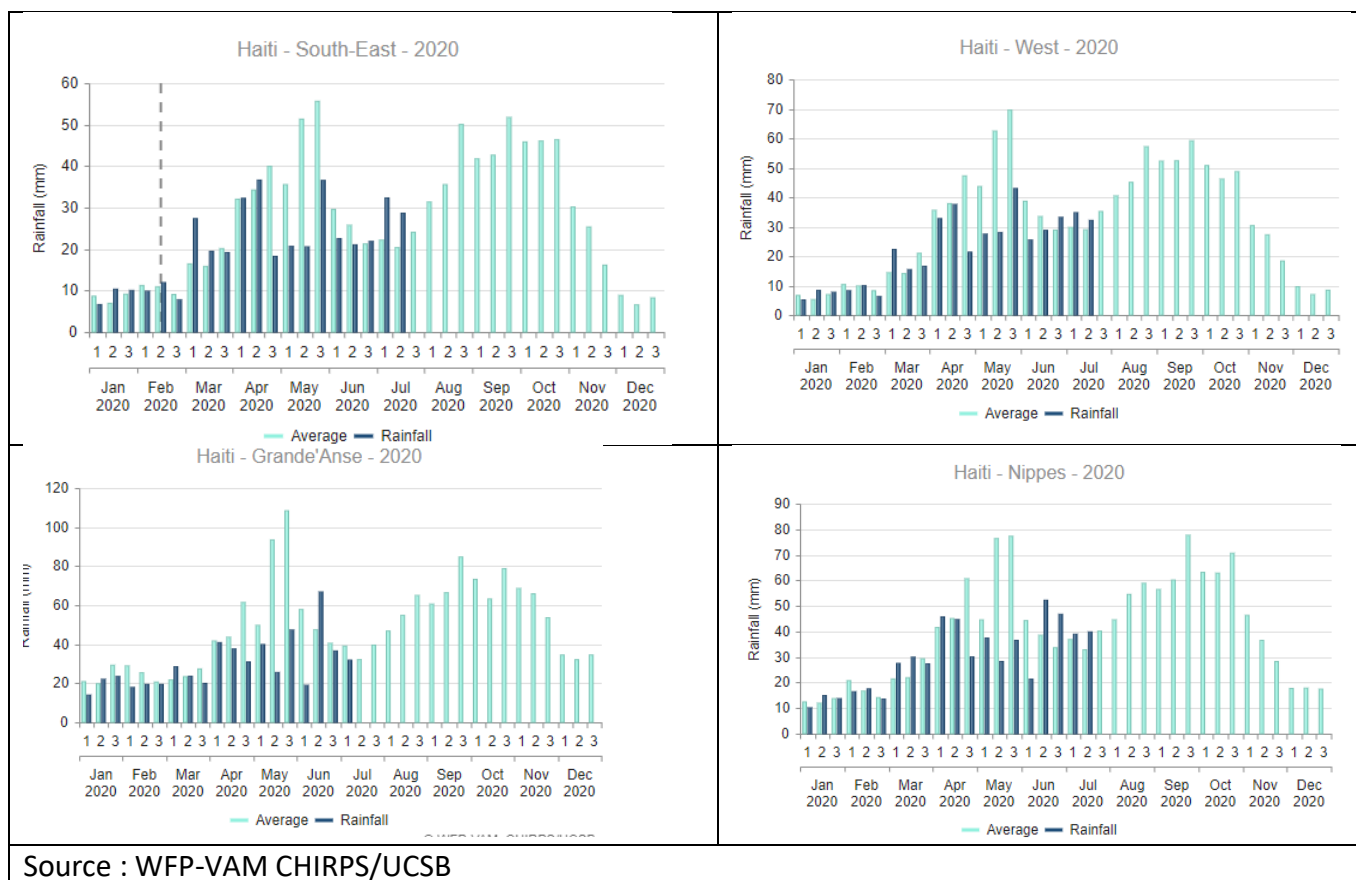
Repartition (%) des perspectives des ménages (à 6 mois) dans le milieu urbain



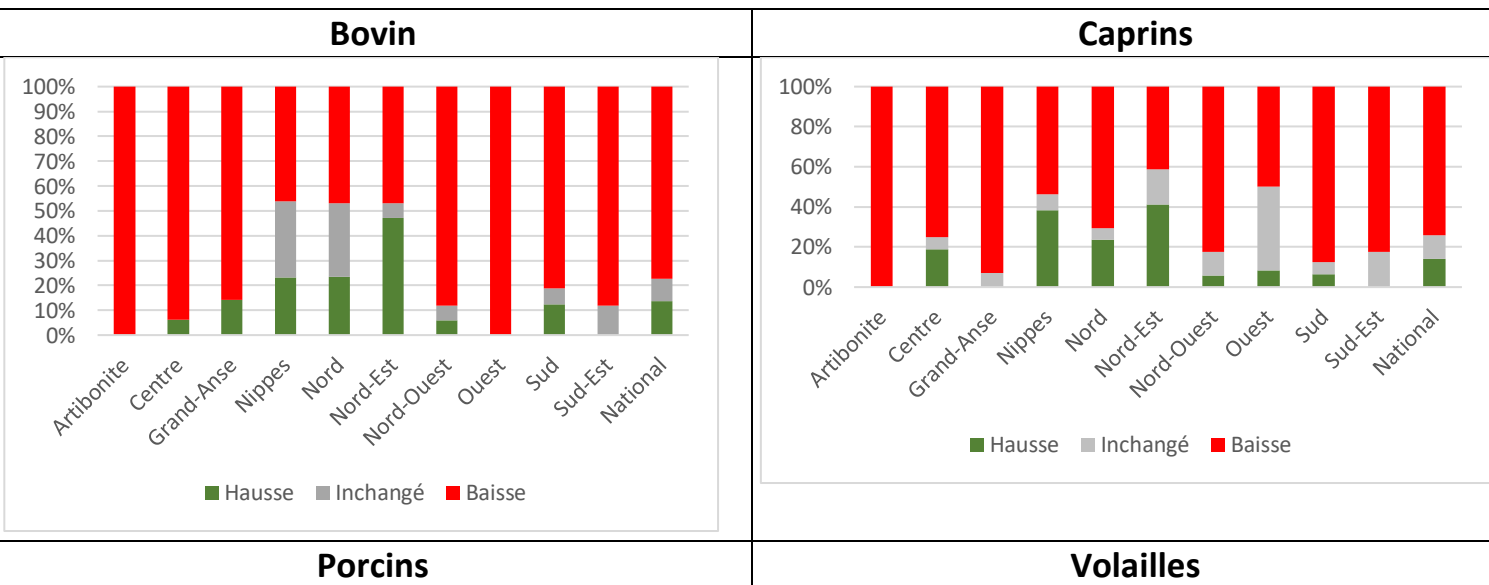


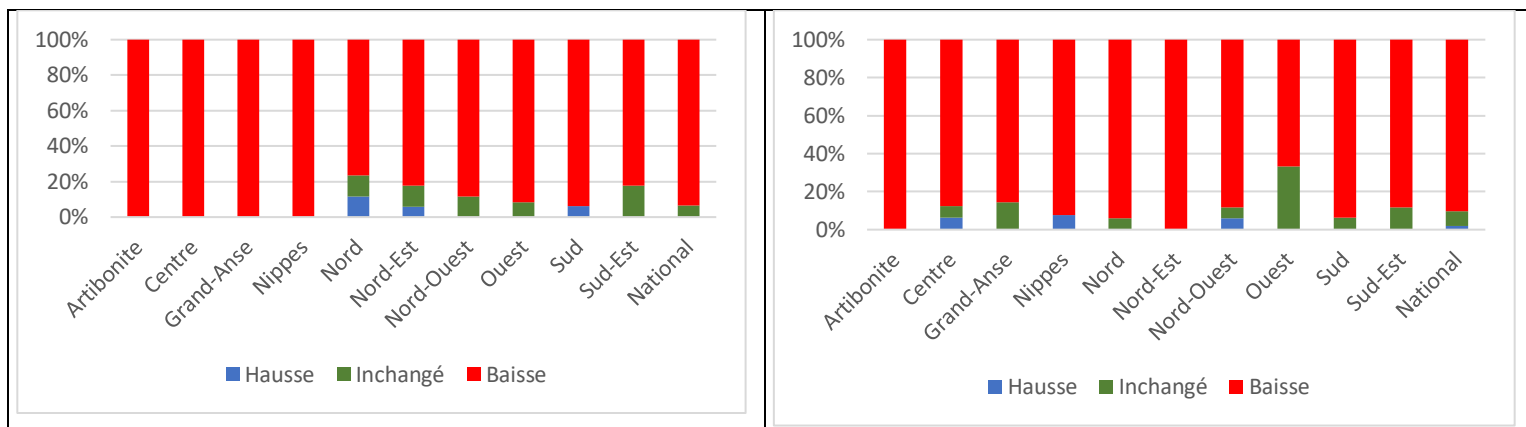
Annexe 2-Imagerie satellitaire de la pluviosité





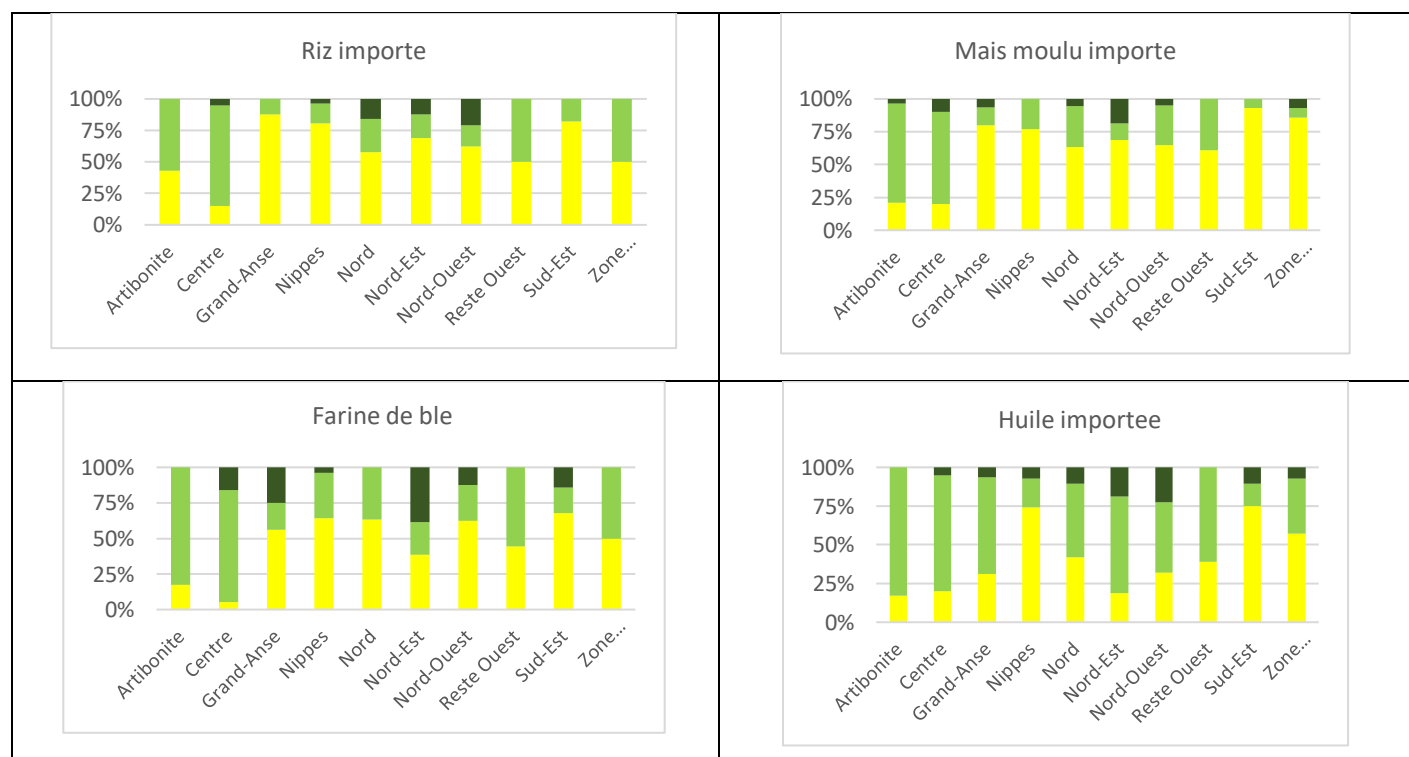
Annexe 3- Tendence du Cheptel



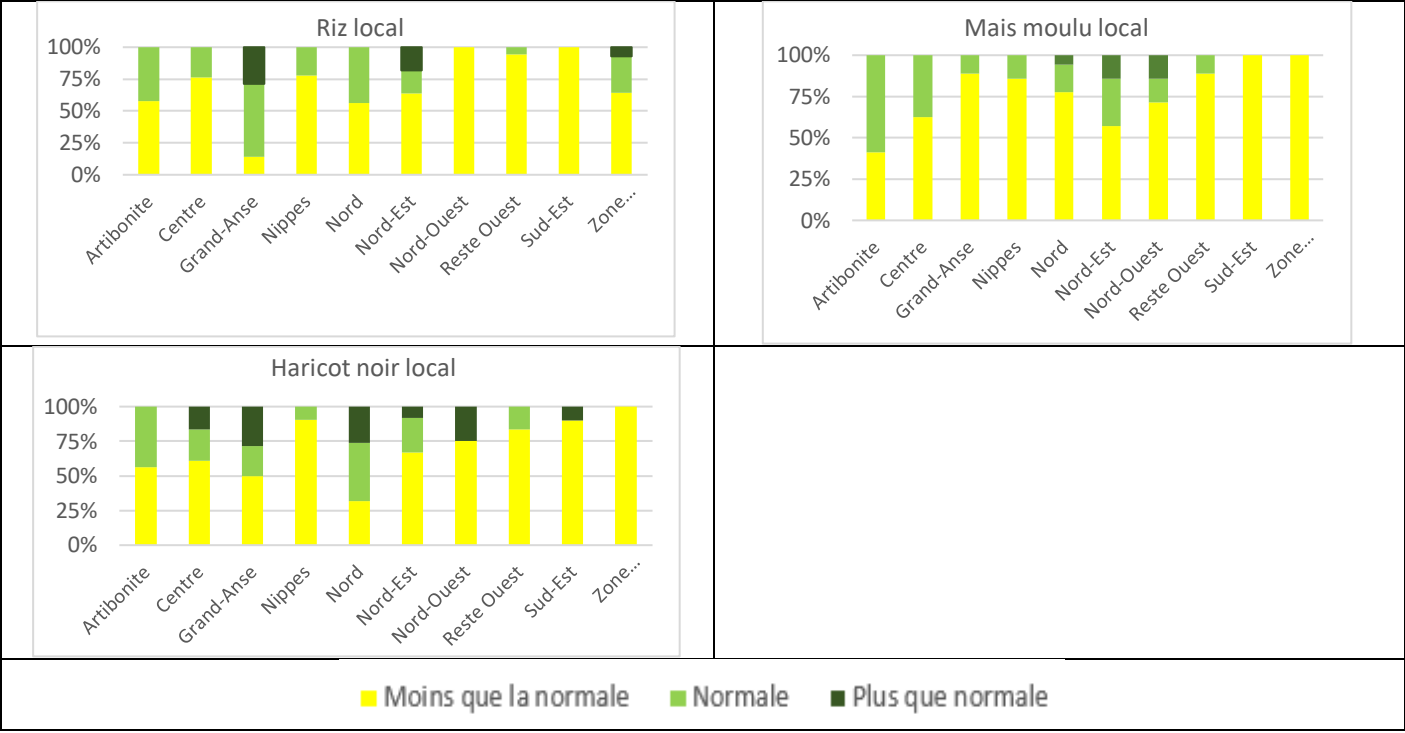


Annexe 5- Appréciation de la demande des produits alimentaires de base

Produits importés

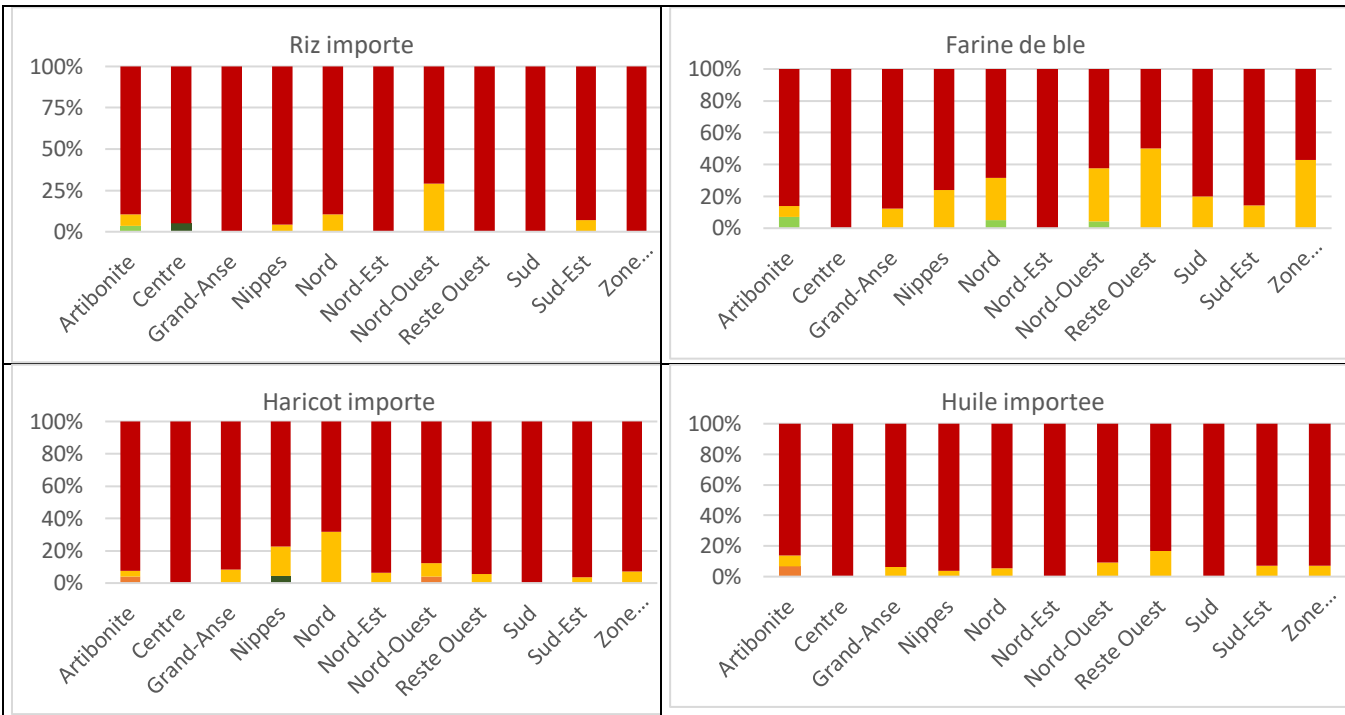


Produits locaux



Annexe5- Appréciation de la tendance des prix

Produits importés

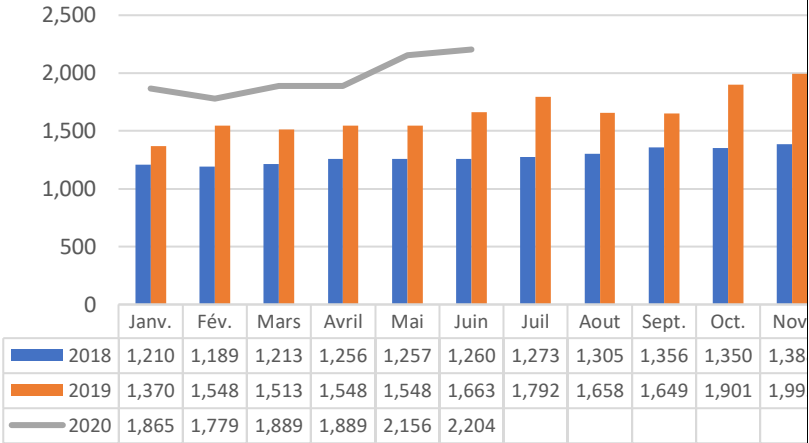


Produits locaux

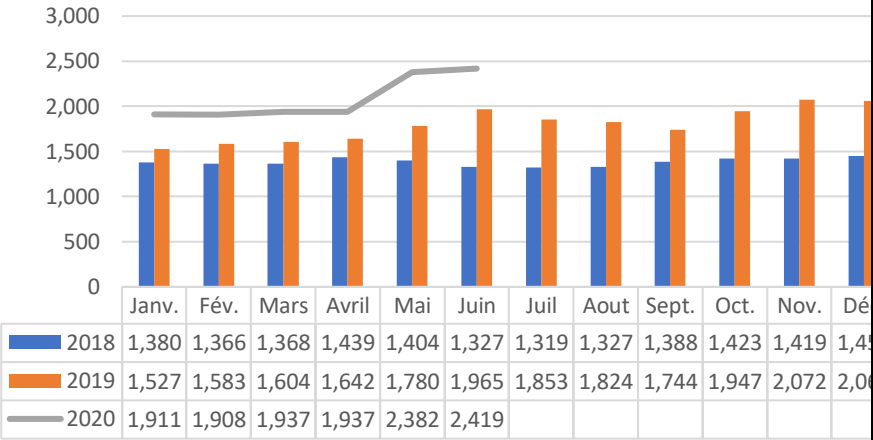


Annexe6 - Tendance de la valeur du panier

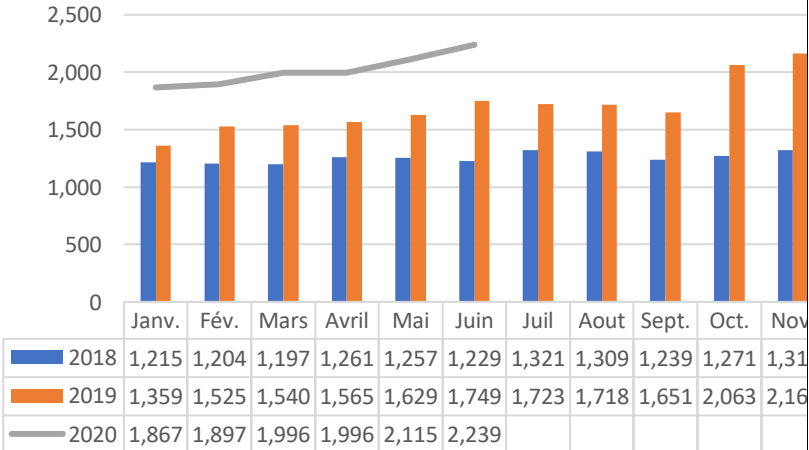
Port au Prince (Croix des Bossales)



Cap-Haitien



Jeremie



Cayes

